



Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

Bulletin n°33
2015

LE SITE
www.afeaf.org

LE BLOG
<http://afeaf.hypotheses.org>

Communications de la journée d'information
du 7 février 2015
(Amphithéâtre Jean Jaurès, École Normale Supérieure
29 rue d'Ulm 75005 PARIS)

Organisation de la journée
par Michaël Landolt
UMR 7044 Archimède
Textes collectés et mis en forme
par François Malrain
INRAP UMR 8215 Trajectoires

ISSN - 1959-2248



SOMMAIRE

> ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION	p.03
> HISTORIQUE DES COLLOQUES DE L'AFEAF	p.05
> HOMMAGE À FERDINAND MAIER (1925-2014)	p.07
> PAU OLMOS BENLLOCH [Université de Rennes 1/UMR 6566] Bilan des prospections sur le littoral breton et vulnérabilité des occupations de l'âge du Fer.	p.11
> WOLFRAM NEY [Université de Mayence] Quelques réflexions sur la typochronologie de la sculpture anthropomorphe de l'âge du Fer à partir des têtes de Arzheim et Freinsheim (Allemagne/Rhénanie-Palatinat).....	p.13
> ENEKO HIRIART [Université de Bordeaux-Montaigne/UMR 5607] Pratiques économiques et monétaires entre l'Ebre et la Charente (Ve- Ier siècles avant J.-C.).....	p.17
> FELIX FLEISCHER [Pôle d'archéologie Interdépartemental Rhénan/UMR 7044] Nécropoles et habitats de l'âge du Fer de Bernolsheim-Mommenheim (Bas-Rhin). Bilan des fouilles 2011-2014.....	p.21
> PIERRE-YVES MILCENT [Université de Toulouse/UMR 5608], CHRISTIAN CRIBELLIER [Sous-direction de l'archéologie/UMR 7041] et ARTHUR TRAMON [UMR 5608] Un dépôt bi-métallique du VI ^e s. av J.-C. et un grand établissement rural de La Tène finale à Tavers (Loiret).....	p.25
> PHILIPPE GRUAT [Service départemental d'archéologie de l'Aveyron/UMR 5140] Le complexe héroïque à stèles du premier âge du Fer des « Tourières » à Saint-Jean et Saint-Paul (Aveyron). Bilan des fouilles 2013-2014.	p.29
> PHILIPPE BARRAL [Université de Franche-Comté/UMR 6249] <i>et alii</i> De Bibracte à Autun (Saône-et-Loire). Nouvelles recherches sur le complexe antique dit du temple de Janus. p.33	
> DORIAN MAROELLI [Archeodunum] Découverte d'un ensemble funéraire de La Tène ancienne au pied de la colline du « Mormont » à Orny (Suisse/Vaud).....	p.37
> BERTRAND BONAVENTURE [Archeodunum/UMR 5138] Un site de réduction du minerai de fer de l'âge du Fer à La Gravelle (Mayenne).	p.41
> RÉMI COLLAS [Éveha] Premiers éléments sur le site de Pont-sur-Seine « Le Gué Dehan » Zone 2 (Aube) : ponts de La Tène moyenne et aménagements de berge protohistoriques.....	p.45
> BASTIEN DUBUIS [Inrap/UMR 6298] Marigny-le-Châtel « Voie du Bois » (Aube) : deux établissements ruraux laténiens sur le tracé du Gazoduc - Arc de Dierrey.....	p.47
> LAURENCE AUGIER [Service d'archéologie préventive de Bourges-Plus/UMR 8546] Une charbonnière du second âge du Fer à Bourges « Le Moutet » (Cher).	p.51
> JEAN-MARIE LARUAZ (Service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire) Actualité des recherches sur l'oppidum des « Châtelliers » à Amboise (Indre-et-Loire). Bilan des fouilles 2012-2014.....	p.55
> PHILIPPE GARDES [Inrap/UMR 5608] Un site exceptionnel au cœur de l'Aquitaine ethnique : l'oppidum de « La Sioutat » à Roquelaure (Gers). Bilan des fouilles 2006-2013.	p.57
> EMILIE ROUX-CAPRON [Service archéologique municipal de la ville d'Orléans] Un quartier périphérique de l'agglomération gauloise d'Orléans (Loiret) sous la place du Martroi (Ile-Ier siècles avant J.-C.).....	p.61
> MICHEL KASPRZYK [Inrap/UMR 6298] <i>et alii</i> Une nécropole urbaine de La Tène D2b et du début de l'époque augustéenne à Troyes « Impasse des Carmélites » (Aube).	p.65
> MICHÈLE MONIN [Service archéologique de la ville de Lyon] Le murus gallicus de Lyon (Rhône).	p.67

ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

1. Publication des colloques passés

Le dernier colloque paru est celui de Vérone (2012), dont la référence est la suivante : Barral Ph., Guillaumet J.-P., Roulière-Lambert M.-J., Saracino M., Vitali D. (dir.) *Les Celtes et le Nord de l'Italie (Premier et Second Âges du fer). Actes du XXXVI^e colloque international de l'AFEAF (Vérone, 17-20 mai 2012)*. Dijon, AFEAF et SAE, 2014, 740 p. (suppl. 36 à la RAE)

Par ailleurs, au moment du colloque de Nancy, les actes du colloque de Montpellier (2013) devraient être sortis de presse et disponibles :

Olmer F., Roure R. (dir.)

Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du XXXVII^e colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-11 mai 2013). Bordeaux, éditions Ausonius.

Les actes du colloque d'Amiens (Blancquaert G., Malrain F. (dir.), *Evolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du XXXVIII^e colloque international de l'AFEAF (Amiens, 29 mai - 1er juin 2014)*. Suppl. à la RAP) sont en préparation. Au total, 55 articles sont attendus. Les relectures se font au fur et à mesure de la réception des articles. Le tapuscrit doit être finalisé avant l'été afin d'avoir tous les éléments pour élaborer les dossiers de demande d'aide à l'édition. L'objectif est que l'ouvrage entre dans sa phase de fabrication au printemps 2016, pour une sortie de presses au moment du colloque de Rennes.

Depuis le colloque de Vérone, un comité de lecture en bonne et due forme est mis en place pour tous les actes de colloque de l'AFEAF. Sa tâche est d'aider les éditeurs scientifiques (relecture de toutes les contributions par deux experts au moins) et de veiller avec eux à la qualité scientifique et éditoriale des ouvrages. Au sein du CA de l'AFEAF, Stefan Fichtl est plus particulièrement chargé d'accompagner ce processus éditorial. L'expérience des derniers colloques montre que des améliorations peuvent être apportées au moment de la remise des contributions, tant en ce qui concerne le respect des normes d'édition des textes que la justification et la qualité des illustrations. L'inflation du nombre de pages des actes est un autre problème sur lequel nous devons nous pencher rapidement.

2. Programmation des colloques futurs

RENNES, 4-7 MAI 2016

Une équipe s'est constituée depuis plus d'un an autour d'Anne Villard-Le Tiec et Yves Menez pour organiser un colloque de l'AFEAF en Bretagne. Il se tiendra à Rennes, salle des Champs Libres, mise à disposition par Rennes-Métropole. Pour des raisons liées au fonctionnement de la salle, le colloque débutera le mercredi et se terminera le samedi midi, avec une excursion le jeudi. L'organisation et la gestion financière du colloque se feront en partenariat avec l'UMR de Rennes.

L'excursion nous mènera en Mayenne, avec la visite de l'exposition qui se tiendra au Musée de Jublains, « Les villes gauloises », réalisée à partir des découvertes récentes de Quimper, Tréguen, Paule et Moulay. Puis nous visiterons l'oppidum de Moulay et le château carolingien de Mayenne. Le cas échéant, une fouille préventive en Ile-et-Vilaine ou en Mayenne sera intégrée à la visite, en collaboration avec l'opérateur.

Le colloque, intitulé « Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale », se propose d'aborder les problématiques liées à l'étude des constructions du Premier et du Second âge du Fer (organisation générale des sites ; systèmes de clôtures et portes ; architecture des bâtiments ; matériaux de l'architecture ; voies, ponts et installations portuaires ; architectures cultuelles et funéraires ; restitutions des architectures). L'appel à communication a été diffusé et sera ouvert jusqu'au 1er septembre 2015.

MARSEILLE / AIX-EN-PROVENCE, 2017

Une proposition a été formulée par Benjamin Girard et Dominique Garcia, pour un nouveau colloque de l'AFEAF dans le Sud, autour de la question des identités culturelles. Plus précisément, il s'agirait d'aborder la question des Celtes et de la Méditerranée, par le biais des produits, techniques et emprunts méditerranéens, mais aussi des réseaux, dans une perspective tant synchronique que diachronique. Une première mouture de projet scientifique sera proposée au printemps 2015.

Et après ?

Le colloque de 2018 pourrait se dérouler à l'étranger. Une proposition de Gilles Pierrevelcin (colloque en république tchèque) est en cours d'étude. La Belgique et le domaine ibérique constituent également des pistes intéressantes.

3. Informations diverses

L'Assemblée Générale de l'AFEAF s'est réunie à l'occasion du 38e colloque international de l'AFEAF, le samedi 31 mai, salle Dewailly à Amiens. La Journée annuelle d'actualité a rassemblé environ 150 personnes, le 7 février dernier, dans les locaux de l'ENS à Paris. Dix-sept communications ont été présentées lors de cette journée, publiées dans ce bulletin. La veille, le conseil d'administration de l'AFEAF s'était réuni pour faire le point sur la préparation des prochains colloques (Nancy, Rennes, Marseille ...) et sur l'avancement des publications.

La question du dépôt des bulletins en téléchargement sur le site a été de nouveau abordée. Lors du lancement de la procédure pour la mise en ligne, une information sera donnée aux contributeurs pour que ceux qui ne souhaitent pas que leurs textes soient diffusés de cette manière (trois ans après la journée où ils ont communiqué) se manifestent.

Le CA de l'AFEAF a décidé de mettre en place une enquête auprès des adhérents, afin de connaître les souhaits de la communauté en ce qui concerne les modalités d'organisation des colloques et la réalisation des actes. La formule actuelle nécessite en effet peut-être des évolutions ponctuelles ou plus importantes.

Les 40 ans de l'AFEAF auront lieu au moment du colloque de Rennes, en 2016. Des propositions pour commémorer cet anniversaire peuvent être adressées aux membres du CA de l'AFEAF.

Besançon, le 16 mars 2015

Ph. Barral, Président de l'AFEAF

Colloques de l'AFEAF

* : colloques organisés
antérieurement
à la création de
l'association

1^{er} colloque (Sens, 1977)*

Les Sénonais avant la conquête à la lumière des dernières découvertes. Habitats, commerce, sépultures. Actes du colloque de La Tène (Sens, 15 mai 1977), Bull. de la Société Archéologique de Sens, 21, 1979, 89 p.

2^e colloque (Saint-Quentin, 1978)*

non publié

3^e colloque (Châlons-sur-Marne, 1979)*

L'âge du Fer en France septentrionale. Actes du colloque de Châlons-sur-Marne (12-13 mai 1979), Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 2, suppl. au bull. n° 1, 1981, 384 p.

4^e colloque (Clermont-Ferrand, 1980)*

Collis J., Duval A., Périchon R. (dir.)
Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines. Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 1980, Sheffield, Université de Sheffield - Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1982, 344 p.

5^e colloque (Senlis, 1981)*

Bardon L., Blanchet J.-C., Brunaux J.-L., Durand M., Duval A., Massy J.-L., Rapin A., Robinson C., Woimant G.-P. (dir.)
Les Celtes dans le Nord du Bassin parisien (VI^e - I^{er} siècle avant J.-C.), Actes du V^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Senlis, 30-31 mai 1981), Revue Archéologique de Picardie, 1, 1983, 301 p.

6^e colloque (Bavay et Mons, 1982)*

Cahen-Delhay A., Duval A., Leman-Delery G., Leman P. (dir.)
Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France. Les fortifications de l'Âge du Fer. Actes du VI^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Bavay et Mons, 1^{er}-3 mai 1982), Revue du Nord, n° spécial hors série, 1984, 289 p.

7^e colloque (Rully, 1983)

Bonnamour L., Duval A., Guillaumet J.-P. (dir.)
Les âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère). Paléométallurgie du bronze à l'âge du Fer. Actes du VII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Rully, 12-15 mai 1983), Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 6^e suppl., éd. du CNRS, 1985, 322 p.

8^e colloque (Angoulême, 1984)

Duval A., Gomez de Soto J. (dir.)
Les Âges du Fer en Poitou-Charentes et ses marges. L'armement aux âges du Fer. Epistémologie de l'archéologie des âges du Fer. Actes du VIII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Angoulême, 18-20 mai 1984), Aquitania, 1^{er} suppl., 1986, 396 p.

9^e colloque (Châteaudun, 1985)

Buchsenschutz O., Olivier L. (dir.)
Les Viereckschanzen et les enceintes

quadrilatérales en Europe celtique. Actes du IX^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Châteaudun, 16-19 mai 1985), Paris, Errance, 174 p. (Dossiers de protohistoire, 9)

L'âge du Fer dans l'Ouest du Bassin Parisien. Actes du IX^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Châteaudun, 16-19 mai 1985), Revue Archéologique du Centre de la France, 28, 1989, p. 7-54.

10^e colloque (Yenne et Chambéry, 1986)

Duval A. (dir.)
Les Alpes à l'âge du Fer. Actes du X^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Yenne et Chambéry, mai 1986), Revue Archéologique de Narbonnaise, suppl. 22, éd. du CNRS, 1991, 437 p.

11^e colloque (Sarreguemines, 1987)

Boura F., Metzler J., Miron A. (dir.)
Interactions culturelles et économiques aux Âges du Fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg. Actes du XI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Sarreguemines, 1^{er}-3 mai 1987), Archaeologia Mosellana, 2, 1993, 439 p.

12^e colloque (Quimper, 1988)

Duval A., Le Bihan J.-P., Menez Y. (dir.)
Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'Âge du Fer en Europe tempérée. Actes du XII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Quimper, 12-15 mai 1988), Revue Archéologique de l'Ouest, 3^e suppl., 1990, 314 p.

13^e colloque (Guéret, 1989)

Vuillaud D. (dir.)
Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques. Actes du XIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Guéret, 4-7 mai 1989). Guéret, Association pour la recherche archéologique en Limousin, 1992, 267 p.

14^e colloque (Évreux, 1990)

Cliquet D., Rémy-Watte M., V. Guichard, M. Vaginay (dir.)
Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e - I^{er} siècle avant J.-C.). Actes du XIV^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Évreux, 24-27 mai 1990), Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. 6, 1993, 337 p.

15^e colloque (Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 1991)

Kaenel G., Curdy Ph. (dir.)
L'âge du Fer dans le Jura. Actes du XV^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991), Lausanne, 1992, 352 p. (Cahiers d'Archéologie Romande, 57)

16^e colloque (Agen, 1992)

Boudet R. (dir.)
L'âge du fer en Europe sud-occidentale. Actes du XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Agen, 28-31 mai 1992), Aquitania, 12, 1994, 459 p.

17^e colloque (Nevers, 1993)

Maranski D., Guichard V. (dir.)
Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France. Actes du XVII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Nevers, 20-23 mai 1993), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 2002, 428 p. (Bibracte, 6)

18^e colloque (Winchester, 1994)

Collis J. R. (dir.)
Society and settlement in Iron Age Europe. L'habitat et l'occupation du sol en Europe. Actes du XVIII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Winchester, avril 1994), Sheffield, 2001, 334 p. (Sheffield archaeological monographs, 11)

19^e colloque (Troyes, 1995)

Villes A., Bataille-Melkon A. (dir.)
Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère. Actes du XIX^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Troyes, 25-27 mai 1995), Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 4^e suppl. au bull., 1999, 560 p.

20^e colloque (Colmar et Mittelwihr, 1996)

Plouin S., Jud P. (dir.)
Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer. Actes du XX^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Colmar et Mittelwihr, 16-19 mai 1996), Revue Archéologique de l'Est, 20^e suppl., 2003, 411 p.

21^e colloque (Conques et Montrozier, 1997)

Dedet B., Gruat Ph., Marchand G., Py M., Schwaller M. (dir.)
Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer. Actes du XXI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Conques et Montrozier, 8-11 mai 1997), Thème spécialisé, Lattes, 2000, 332 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5) Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central. Actes du XXI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Conques et Montrozier, 8-11 mai 1997), Thème régional, Lattes, 2000, 201 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 6)

22^e colloque (Gérone, 1998)

Buxó R., Pons i Brun E. (dir.)
*Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del Ferro de l'Europa Occidental : de la producció al consum. Actes du XXII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Gérone, 21-24 mai 1998). Girona, Museu d'Arqueologia de Catalunya, 1999, 413 p. (Sèrie monogràfica, 18) Buxó R., Pons i Brun E. (dir.)
*L'habitat protohistòric a Catalunya, Roselló i Lluçanès Occidental. Actualitat de l'arqueologia de l'edat del Ferro. Actes du XXII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Gérone, 21-24 mai 1998). Girona, Museu d'Arqueologia de Catalunya, 1999, 206 p. (Sèrie monogràfica, 19)**

23^e colloque (Nantes, 1999)

Mandy B., Saulce A. de (dir.)
Les marges de l'Armorique à l'Âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites. Actes du XXIII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Nantes, 13-16 mai 1999), Revue Archéologique de l'Ouest, 10^e suppl., 2003, 418 p.

24^e colloque (Martigues, 2000)

Garcia D., Verdin F. (dir.)
Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV^e colloque de l'A.F.E.A.F., (Martigues, 1-4 juin 2000), Paris, Errance, 419 p.

25^e colloque (Charleville-Mézières, 2001)

Méniel P., Lambot B. (dir.)

Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXV^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001). Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 16, suppl. au bull. n° 1, 2002, 400 p.

26^e colloque (Paris et Saint-Denis, 2000)

Buchsenschutz O., Bulard A., Chardenoux M.-B., Ginoux N. (dir.)

Décors, images et signes de l'âge du Fer européen. Actes du XXVI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002). Revue Archéologique du Centre de la France, 24^e suppl., Tours, FERACF, 2003, 280 p.

Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T. (dir.)

L'âge du Fer en Île-de-France. Actes du XXVI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002). Revue Archéologique du Centre de la France, 26^e suppl., Tours, FERACF - Paris, I.N.R.A.P., 2005, 272 p.

27^e colloque (Clermont-Ferrand, 2003)

Mennessier-Jouannet C., Deberge Y. (dir.)

L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), Thème régional. Lattes, 2007, 432 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-série n° 1)

Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. (dir.)

La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e av. n. è.. Actes du XXVII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), Thème spécialisé. Lattes, 2007, 398 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-série n° 2)

28^e colloque (Toulouse, 2004)

Vaginay M., Izac-Imbert L. (dir.) 2007

Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France. Actes du XVIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Toulouse, 20-23 mai 2004). Aquitania, supplément 14-1, 448 p.

Milcent P. (dir.) 2007

L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal. Actes du XXVIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Toulouse, 20-23 mai 2004). Aquitania, suppl. n° 14-2, 434 p.

29^e colloque (Bienne, 2005)

Barral Ph., Daubigney A., Dunning C., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. (dir.)

L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges (est de la France, Suisse, sud de l'Allemagne). Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Bienne, 5-8 mai 2005). Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2 vol., 891 p. (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 826 ; Série « Environnement, sociétés et archéologie », 11)

30^e colloque (Vienne et Saint-Romain-en-Gal, 2006)

Roulière-Lambert M.-J., Daubigney A., Milcent P.-Y., Talon M., Vital J. (dir.)

De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e - VII^e siècle av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer. Actes du XXX^e colloque international de l'A.F.E.A.F., co organisé avec l'A.P.R.A.B. (Saint-Romain-en-Gal, 26 - 28 mai 2006), Revue Archéologique de l'Est, 27^e suppl., 2009, 575 p.

31^e colloque (Chauvigny, 2007)

Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.)

Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Habitats des paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Chauvigny, 17-20 mai 2007). Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 2009, 2 vol. 457 p. et 541 p. (Mémoires des Publications Chauvinoises, 34 et 35)

32^e colloque (Bourges, 2008)

Chardenoux M.-B., Krausz S., Buchsenschutz O., Vaginay M. (dir.)

L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville. Actes du XXXII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Bourges, 1-4 mai 2008), Revue Archéologique du Centre de la France, suppl. n° 35, Tours, FERACF / AFEAF, 2009, 460 p.

33^e colloque (Caen, 2009)

Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. dir.
L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Caen, 20-24 mai 2009). PUFC, Besançon, 2011, 2 vol. 336 p. et 360 p.

34^e colloque (Aschaffenburg, 2010)

Sievers S., Schönfelder M. dir.

Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit / La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg. Bonn, 2012, Habelt, Kolloquien zur Ur- und Frühgeschichte, vol. 16, 386 p., 229 fig., tableaux. ISBN 978-3-7749-3785-7.

Schönfelder M., Sievers S., dir.

L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin / Die Eisenzeit zwischen Champagne und Rheintal. 34e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer du 13 au 16 mai 2010 à Aschaffenburg. Mainz, 2012, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums. RGZM - Tagungen, Band 14, 602 p., 27 tab., 309 fig. ISBN 978-3-88467-193-1.

35^e colloque (Bordeaux, 2011)

Colin A., Verdin F. (dir.)

L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du XXXVe colloque international de l'AFEAF (Bordeaux, 2-5 juin 2011). Aquitania suppl. 30, Bordeaux, 783 p.

36^e colloque (Vérone, 2012)

Barral Ph., Guillaumet J.-P., Roulière-Lambert M.-J., Saracino M., Vitali D. (dir.)
Les Celtes et le Nord de l'Italie (Premier et Second Âges du fer) / I Celti et l'Italia del Nord (Prima e Seconda Età del ferro). Actes du XXXVI^e colloque international de l'AFEAF (Vérone, 17-20 mai 2012). Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est suppl 36, Dijon, 740 p.

37^e colloque (Montpellier, 2013)

Olmer F., Roure R. (dir.)

Les Gaulois au fil de l'eau (communications).

Actes du XXXVII^e colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-13 mai 2013). Ausonius / Editions Aquitania, Mémoires 39, Bordeaux, 778 p.

Olmer F., Roure R. (dir.)

Les Gaulois au fil de l'eau (posters).

Actes du XXXVII^e colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-13 mai 2013). Ausonius / Editions Aquitania, Mémoires 39 bis, Bordeaux, 372 p.

38^e colloque (Amiens, 2014)

Blancquaert G., Malrain F. (dir.)

Evolutions des sociétés Gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, Revue Archéologique de Picardie, à paraître.



Nous sommes en deuil à l'occasion du décès de Ferdinand Maier (1925-2014)

Ferdinand Maier est né en 1925 à Villingen en Bade. Il fit ses études avec Wolfgang Kimmig à Fribourg-en-Brigau, où il a achevé sa thèse sur les ceintures en tôle du Hallstatt final du Sud-Ouest de l'Allemagne en 1954. En 1969 il soutint son HdR à l'université de Francfort : son travail bien connu a porté sur la céramique peinte de Manching et en Europe.

Après une bourse de voyage du Deutsches Archäologisches Institut, il commença à travailler à la Römisch-Germanische Kommission, la RGK, depuis 1955 - et pendant 35 ans. Il y était responsable d'édition. Les fouilles à grand échelle qu'il entreprit dans les années 1980 à Manching furent publiées 5 ans plus tard. Il a été vice-directeur de la RGK à partir 1972 et directeur en 1981. Il a eu beaucoup de contacts avec la France - comme membre de l'AFEAF et du Comité Scientifique du Mont Beuvray. Ses dernières visites aux colloques de l'AFEAF eurent lieu à Saint-Denis en 2002 et à Toulouse en 2004, à 79 ans donc.

La République française l'a fait « Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres ». Avec le décès de Ferdinand Maier, la communauté des chercheurs perd un très grand connaisseur de l'Âge du Fer, mais surtout un homme très aimable, plein d'humour, très ouvert à l'Europe et aux jeunes.

Das DAI betrauert den Tod von Ferdinand Maier (1925-2014)

Ferdinand Maier wurde am 16. August 1925 in Villingen geboren. Er studierte Vor- und Frühgeschichte in Freiburg, wo er 1954 bei Wolfgang Kimmig über die späthallstattischen Gürtelbleche Südwestdeutschlands promoviert wurde. Nach Beendigung des Reisestipendiums trat er am 1.11.1955 in den Dienst der Römisch-Germanischen Kommission des DAI, der er bis zu seiner Pensionierung im Jahr 1990 angehörte und lebenslang eng verbunden blieb. Er verstarb am 24.4.2014.

In 35 Dienstjahren durchlief Ferdinand Maier alle in der RGK möglichen Stufen: Als Referent war er hauptsächlich für die Redaktion verantwortlich und beteiligte sich schon früh an den Ausgrabungen in Manching, wichtig war ihm auch die Erforschung des Heidetränk-Opfidums. 1972 wurde er zum Zweiten Direktor gewählt, 1981 zum Ersten Direktor. Viele Jahre war er außerdem als Gutachter der DFG tätig. Er habilitierte sich 1969 an der Goethe-Universität in Frankfurt über „Die bemalte Spätlatène-Keramik von Manching“ und hielt dort bis zu seiner



Pensionierung als Honorarprofessor regelmäßig Vorlesungen. Der Kontakt mit der Jugend und deren Förderung lag ihm ganz besonders am Herzen.

Das Wirken von Ferdinand Maier war durch seine langjährige Redaktionstätigkeit geprägt, vor allem aber durch sein Engagement für das Manching-Projekt, das er als Erster Direktor auch leitete. In diese Zeit fiel eine Großgrabung (1984-1987), deren umfassende Publikation innerhalb von nur fünf Jahren gelang, ein Meilenstein der Manching-Forschung. Die Vorlage des berühmten vergoldeten Kultbäumchens aus Manching stellte den krönenden Abschluss seiner Forschungen dar, die sich immer durch ihre Frage nach den großen Zusammenhängen auszeichneten. Als Herausgeber der Manching-Reihe wirkte er noch bis kurz vor seinem Tod.

Als Ersten Direktor zeichneten ihn sein umfassendes Wissen, Präzision in allen Bereichen und seine internationalen Kontakte aus. Er war Wirkliches Mitglied des Österreichischen Archäologischen Instituts, Mitglied im Conseil Permanent der UISPP sowie im Conseil Scientifique du Mont Beuvray. Die Kontakte zu Frankreich lagen ihm ganz besonders am Herzen, deshalb besuchte er, auch lange nach seiner Pensio-

nierung, wann immer er konnte die Tagungen der AFEAF. Es war ihm wichtig, diese Begeisterung auch an die jüngere Generation weiterzugeben. Wenn 2010 eine Tagung der Association in Aschaffenburg stattfinden konnte, so ist das also nicht zuletzt auch sein Verdienst. Vom Französischen Staatspräsidenten wurde er wegen seiner engen Verbundenheit mit der französischen Keltenforschung zum „Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres“ ernannt. Als Leiter des Manching-Projektes setzte er zum einen Maßstäbe, zum anderen ließ er seinen jungen Kolleginnen und Kollegen erfreulich viele Freiräume, was damals nicht selbstverständlich war.

Mit Ferdinand Maier verliert die europäische Vor- und Frühgeschichte nicht nur einen hervorragenden Kenner der Eisenzeit, sondern auch einen lebenswürdigen und humorvollen Kollegen und Freund, dem sie immer ein ehrenvolles Andenken bewahren wird.



*Merci à Susanne Sievers
pour les photographies*

BILAN DES PROSPECTIONS SUR LE LITTORAL BRETON ET LA VULNÉRABILITÉ DES OCCUPATIONS DE L'ÂGE DU FER

Pau Olmos BENLLOCH

Université de Rennes 1 UMR 6566

Introduction

La succession de tempêtes de l'hiver 2013-2014 a été très intense sur toute la façade atlantique de l'Europe et a permis de montrer la vulnérabilité des sites archéologiques côtiers face aux intempéries. Face à cette fragilité du littoral et à la vulnérabilité du patrimoine archéologique des côtes de la Manche et de l'Atlantique, des mesures d'urgence ont été prises avec la création du projet ALeRT (*Archéologie, Littoral et Réchauffement Terrestre*) et le développement d'une approche interdisciplinaire et participative visant à l'élaboration d'un «modèle de vulnérabilité» du patrimoine culturel côtier et à la mise en place de stratégies de recherche et d'actions adaptées aux différentes échelles (López-Romero et al. 2013). Une démarche participative est engagée, permettant aux chercheurs mais aussi aux bénévoles de travailler en lien avec les archéologues (Olmos, López-Romero, Daire 2014). Le réseau compte à ce jour environ 30 prospecteurs bénévoles qui couvrent une grande partie du littoral breton. Afin de permettre aux observateurs de terrain de renseigner les informations concernant les sites menacés, une application web dédiée a été développée, sous la forme d'une base de données interactive, accessible également depuis des Smartphones ou tablettes tactiles (plus d'info sur le projet Alert sur <http://alert-archeo.org/>).

Bilan des prospections 2014

Pendant l'hiver 2014, plusieurs ensembles archéologiques ont été violemment érodés et des dégâts importants ont été repérés en divers points du littoral breton, ce qui nous a rapidement conduits à constater, sur le terrain, les effets des tempêtes et nous a permis de mobiliser les différents acteurs du terrain. Nous présentons ici le résultat des prospections concernant les sites archéologiques de l'âge du Fer. Parmi les 35 sites disponibles sur la base de données pour l'ensemble du littoral breton, 22 sites ont fait objet d'un suivi de leur vulnérabilité pendant l'hiver et le printemps 2014. Le nombre de sites est réduit, mais dans la base de données ils représentent environ un 30% du total des sites, et s'étalent sur une grande partie du littoral où ils offrent un échantillonnage représentatif des sites protohistoriques en danger. A partir de l'analyse spatiale, on observe que les sites les plus menacés correspondent surtout aux unités de production de sel. A cause de leur topographie, dans la plupart des cas, les sites de production de sel se situent actuellement sur l'estran ou dans des falaises meubles, cette typologie de site étant la plus vulnérable à l'érosion climatique. A titre d'exemple, pendant l'hiver 2014, l'établissement gaulois (habitat et ancien atelier artisanal de production de sel) sur l'île Triélen (archipel de Molène, Finistère) qui avait fait l'objet d'un suivi archéologique entre 2007 et 2008 a été complètement détruit ; sur le littoral de Plougrescant (Côtes d'Armor) les tempêtes de début février 2014 ont provoqué un recul de la falaise de loess de Pors Hir d'environ trois mètres en une seule nuit, et le site de briquetages abrité par un mur de protection a reculé d'environ 0,5 mètre par rapport à juin 2013. Parmi les sites d'habitat, leur niveau de vulnérabilité peut varier selon leur position topographique, comme c'est le cas de l'habitat du Gouffre à Plougrescant (Côtes d'Armor), abrité de l'érosion climatique par sa position en hauteur, mais qui par contre est très endommagé par le ruissellement des eaux de pluie. Sur les sites de l'âge du Fer qui se trouvent maintenant en contexte insulaire à cause de la montée du niveau de la mer, comme ceux de Roc'h Santec (Santec, Finistère), des îles Trevors (Saint-Pabu, Finistère) ou de l'île du Bec (Lampaul-Ploudalmézeau, Finistère), leur condition d'isolement permet de mieux les protéger de la pression anthropique, mais par contre ils sont très sensibles à l'érosion naturelle et biologique et leur insularité rend difficile le suivi et l'observation des vestiges.

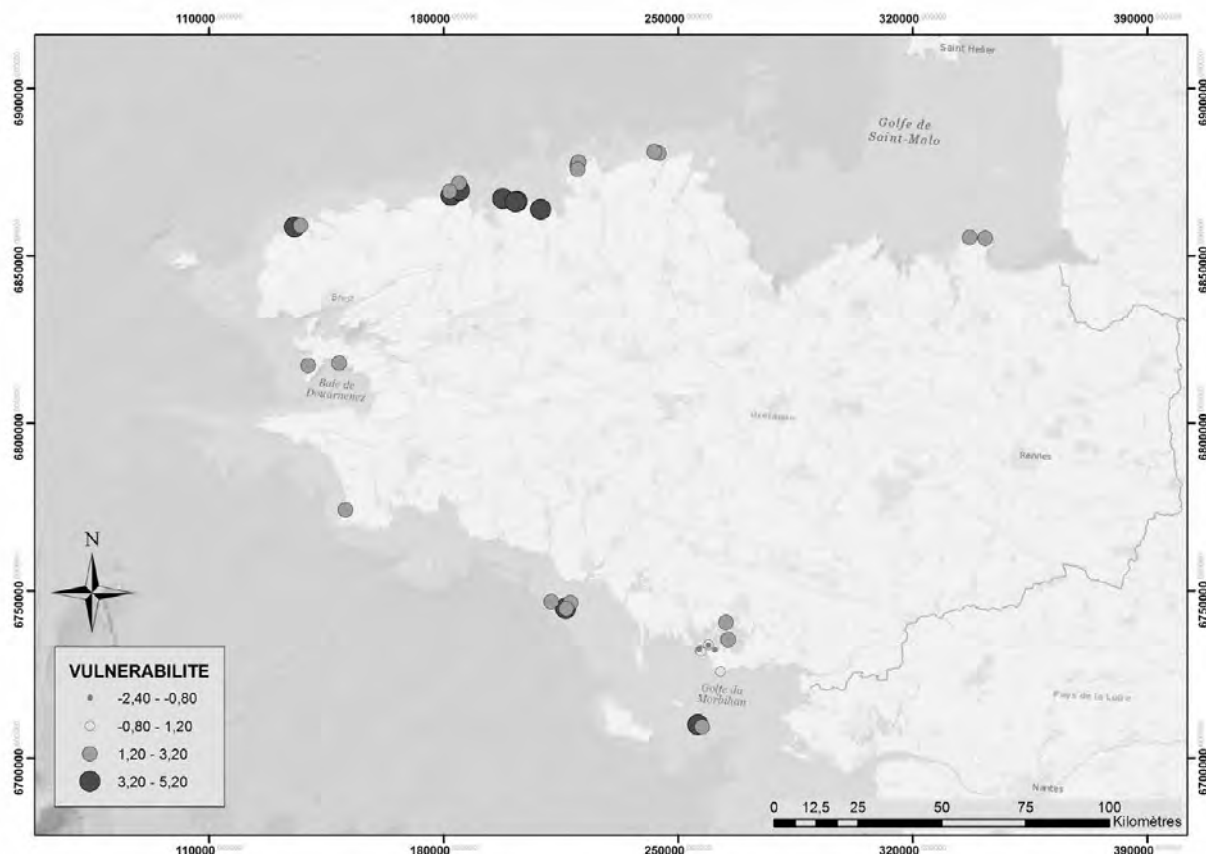


Fig. 1 – Carte de vulnérabilité des sites de l'âge du Fer sur le littoral breton.
DAO : P. Olmos

Les dégâts sur ces sites nous sont signalés par des prospecteurs locaux qui collaborent à cette démarche participative et montrent l'importance du travail en réseaux avec des bénévoles qui sillonnent les côtes de manière régulière. L'objectif pour 2015 sera donc de consolider ce réseau de prospecteurs et l'étendre, avec la collaboration du Conservatoire du Littoral. Les sites les plus menacés présentant un intérêt archéologique majeur vont faire objet d'interventions de sauvetage au cours du printemps 2015.

RÉFÉRENCES

Lopez-Romero E., Daire M.Y., Proust J.N., Regnaud H., 2013 - Le projet ALERT : une analyse de la vulnérabilité du patrimoine culturel côtier dans l'Ouest de la France. *Anciens peuplements littoraux et relations home/milieu sur les côtes de l'Europe atlantique*. Actes du colloque HOMER 2011, Vannes, 28 septembre-1er octobre 2011. British Archaeological Reports, International Series, BAR S2570, p. 127-136.

Olmos, P., López-Romero, E., Daire, M.-Y. 2014 – De nouveaux outils d'observation et de gestion du patrimoine littoral de la Bretagne, dans Actes du colloque *Connaissance et compréhension des risques côtiers : Aléas, Enjeux, Représentations, Gestion*, Brest, 234-243.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA TYPOCHRONOLOGIE DE LA SCULPTURE ANTHROPOMORPHE DE L'ÂGE DU FER À PARTIR DES TÊTES DE ARZHEIM ET FREINSHEIM (ALLEMAGNE/RHÉNANIE-PALATINAT)

Wolfram NEY

Universität Johannes Gutenberg de Mayence, Institut für Altertumswissenschaften

La tête de Landau-Arzheim a été découverte et récupérée en 1988 lors de travaux de rénovation dans la paroi arrière d'une grange. L'emplacement de la première découverte reste néanmoins inconnu. La tête est constituée d'un grès rouge fin avec des taches rouille et mesure 29,5 x 25,5 x 17 cm. La pierre provient probablement des environs immédiats d'Arzheim, car il existe du grès rouge semblable à environ 5 km au Trifels près de la ville d'Annweiler.

Du point de vue stylistique et géographique, c'est la tête de Freinsheim qui ressemble le plus à celle mentionnée ci-dessus (Jorns 1961, 577-580, ici attribuée à la ville de Dackenheim; Engels 1974, 40; Kimmig 1987, 86; Megaw/Megaw 1988, 288-289). Cette tête est en grès jaunâtre, sillonné de rayures brunâtres, et mesure 30 x 17 x 17,5 cm. Tout comme pour la tête d'Arzheim, il s'agit d'un grès qui provient des couches qu'on appelle couches d'Annweiler. Malheureusement, cette sculpture n'est pas non plus d'une provenance datable. Cependant, il y a dans les environs des trouvailles de céramiques de La Tène C-D (Engels 1974, 39-40). La tête a été découverte lors de plantations de vignes, pendant lesquelles la face a été en partie endommagée. W. Jorns supposait qu'elle provenait d'un tumulus très proche dont on n'a pas pu prouver l'existence.

Les yeux des deux têtes sont des cavités tout près du nez et les oreilles ont la forme de bourrelets épais. Le visage est très plat, tandis que la partie arrière est arrondie. Les cheveux sont présentés comme des rainures au-dessus du front. A cause d'une mauvaise conservation du nez et de la bouche, on ne peut pas faire d'autres comparaisons.



Fig. 1: Tête de Landau-Arzheim



Fig. 2: Tête de Freinsheim
(Photo: GDKE Rhénanie-Palatinat, Spire)

En Allemagne, le nombre de sculptures de l'âge du Fer est très réduit (25 objets), si bien que, pour pouvoir établir des comparaisons, il nous faut inclure les sculptures trouvées en France, étant donné qu'à première vue il n'y a pas, pour les deux têtes, de pièces comparables dans les environs immédiats.

Stèles Typ Stockach

Les plus vieilles sculptures de l'âge du Fer proviennent d'une très petite zone autour de la ville de Tübingen dans le Wurtemberg. Pour les sept exemplaires de ce type, il s'agit de fines plaques rectangulaires en grès d'une hauteur de plus d'un mètre. On peut observer une division tripartite des stèles. La tête est séparée du haut du corps par une ligne. Dans la partie inférieure, à condition que cette dernière ne soit pas cassée, on peut reconnaître une base dégrossie qui servait probablement de fixation de la stèle dans le sol. Dans tous les cas, les traits du visage sont gravés dans la pierre.

Stèles Typ Pfalzfeld

La plupart des sculptures de l'âge du Fer en Allemagne sont des pièces uniques mais on peut remarquer la tendance à donner à ces sculptures des formes de stèles de pierre rectangulaires à deux ou quatre côtés. La part anthropomorphe est minime et se restreint à la tête et aux bras, dans la mesure où ils sont conservés. En tout, cinq sculptures appartiennent à ce type dont trois se trouvent également dans la région autour de la ville de Tübingen. Tous les objets datent de part leur stylistique de La Tène ancienne et pour la stèle de Steinenbronn du La Tène B.

En France, on peut différencier en tout, à part quelques pièces uniques, cinq groupes. Il s'agit du «style de Roquepertuse», du «style d'Entremont», «bustes sur socles» et «bustes sur piliers». Le cinquième groupe regroupe les statues assises des phases La Tène D jusqu'aux III^e siècle ap. J.-C.

Style de Roquepertuse

Ce groupe désigne des statues de grandeur nature de guerriers assis en tailleur pourvus d'éléments de bijoux et de pectorales en forme de triangles avec une plaque quadrangulaire rigide, qui sont peints d'un décor géométrique. La répartition de ces statues se situe dans le sud de la France entre Nîmes et Marseille avec une concentration en Provence. Il s'agit d'environ dix statues à Roquepertuse, de trois à Glanum et d'une seule à Rognac, Nîmes, Castelvieux et Constatine. De Marseille, Istres et Éguilles proviennent des fragments de plaques quadrangulaires en pierre dont le décor ressemble stylistiquement au style de Roquepertuse. La datation des statues est difficile parce que toutes ont été trouvées dans des couches de destruction du III^e au I^{er} siècle av. J.-C. et parce qu'il n'y a guère de critères sûrs pour une datation stylistique. Il s'agit probablement du plus vieux type de statues assises qui semble remonter au V^e siècle av. J.-C.

Style d'Entremont

Grâce à des éléments de l'équipement on peut faire remonter ces statues très certainement au début du III^e voire au milieu du II^e av. J.-C. Elles montrent un net développement du style et de la composition. Il s'agit au moins de cinq statues de guerriers à Entremont, d'un torse à Fox-Amphoux et de fragments de statue provenant de Les-Pennes-Mirabeau. Ce type est caractérisé par un pectoral en forme de w sans plaque quadrangulaire avec broche individuelle au milieu ou des cottes de mailles, des bracelets et des colliers avec des extrémités en forme de tampon. Comparés au style de Roquepertuse, les guerriers portent en partie des armes offensives et sont plus réalistes quant à leur anatomie. L'aire de répartition rejoint directement la zone est du style de Roquepertuse.

Bustes sur piliers

Egalement situés dans le sud de la France, les bustes sur piliers sont répartis autour de Nîmes. Ces pièces sont caractérisées par une hauteur de 50 cm, un casque et un torse en forme de bloc qui sert de socle. A ce type appartiennent les deux bustes de Sainte-Anastasie, les deux de Sextantio et celui de Corconne ainsi que celui du Marduel. Avec une forte probabilité, il faut ajouter les deux têtes des environs de Nîmes et de Sextantio, ainsi que le pilier de Beaucaire. Les résultats disponibles au Marduel laissent supposer que les bustes étaient installés jadis sur des piliers comme le suggèrent les mortaises visibles en dessous de plusieurs bustes. On peut en déduire une composition

comparable au pilier de Beaucaire. Au Marduel, on a pu documenter pour la première fois un contexte de trouvailles qui rappelle le début du VI^e siècle av. J.-C. Ce qui est aussi renforcé par l'analyse et la datation des casques et des armes de quelques bustes. La zone de répartition se situe dans la région autour de Nîmes et se recoupe avec celle du style de Roquepertuse dont les statues datent à peu près de la même époque ou d'une époque un peu plus récente.

Bustes sur socles

Le deuxième groupe de bustes, les bustes sur socles, diffère surtout par leur petite taille (20 à 91 cm) et par leur socle seulement grossièrement taillé qui aurait pu servir de fixation dans le sol. Seuls la tête, les épaules et les bras sont élaborés. Les têtes sont toujours sculptées en relief, les torsos par contre - souvent représentés avec des bras et mains - étaient modelés en forme de bloc géométrique. Caractéristique de ce type est le torque qui a été porté dans la moitié des cas au cou ou à la main, ainsi que d'autres attributs comme des poignards ou une lyre. On en compte jusqu'à 29 exemplaires, ce type est très courant et sa répartition couvre un grand territoire. Il y a un groupe breton, un groupe au centre de la France, en Bourgogne et en Champagne ainsi qu'un groupe au sud du Massif central. Grâce à quelques fouilles plus récentes, on a pu trouver des indices pour faire remonter la datation des bustes sur socles aux II^e et I^{er} siècle av. J.-C.

Statues assises gallo-romaines

Le groupe des statues assises gallo-romaines a été jusqu'alors seulement partiellement défini (en dernier Coulon/Krausz 2013). Au regard des statues assises plus anciennes du Sud, il s'agit de sculptures en-dessous de la grandeur nature posées sur des socles rectangulaires dont la hauteur dépasse rarement les 60 cm. Elles sont caractérisées par une posture assise en tailleur, des fois, elles sont aussi assises sur un coussin ou des tabourets bas. Souvent, on peut voir des attributs comme des torques, des bourses, des serpents et des paniers. L'interprétation des statues comme divinités est largement plus probable que pour les statues assises du Sud qu'on interprète plutôt comme des ancêtres glorifiés. Mais l'identification d'une divinité particulière n'est pas toujours possible à cause du haut degré de représentations syncrétistes (p.ex. la statuette de bronze de Pouy-de-Touges = Hermès). La zone de répartition des exemplaires en pierre se trouve surtout dans les régions Centre, Poitou-Charentes et Limousin, mais il y a aussi certaines trouvailles isolées comme à Bouriège ou à Mayence. Les plus vieilles pièces de ce type remontent au I^{er} siècle av. J.-C., les plus récentes au III^e siècle ap. J.-C.

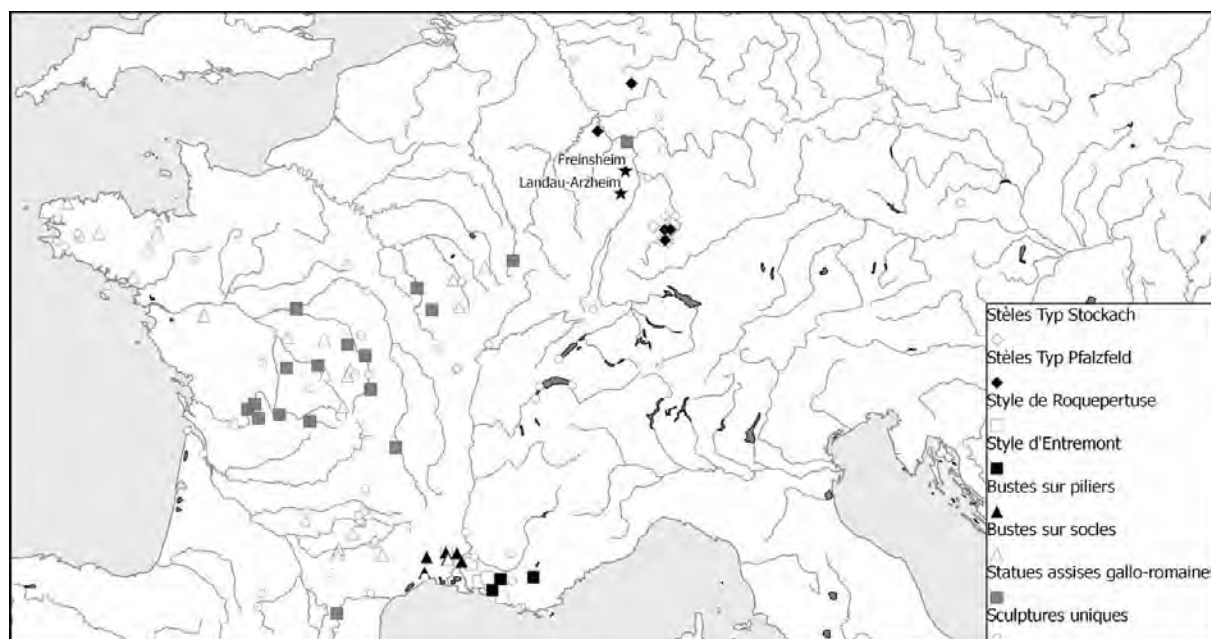


Fig. 3: Carte des Sculptures anthropomorphes de l'âge du Fer

Bilan

En résumé, on peut constater que les têtes d'Arzheim et de Freinsheim ne correspondent pas à cent pour cent aux groupes décrits ici. Quelques éléments des deux têtes présentent cependant des similarités avec d'autres sculptures, comme p.ex. avec la tête de Mšecké Žehrovice (Megaw/Megaw 1998). Elles ont en commun un visage très aplati et l'arrière de la tête arrondi. Plus importante est l'élaboration des cheveux qui forment un arc à travers le front d'une oreille à l'autre et qui se terminent dans la nuque en ligne droite. On peut supposer que cette coiffure a été portée par un groupe spécifique de gens, N. Venclová parle même d'une coiffure de druides (Venclová 2002, 466-470). Une tête de Mont-Saint-Vincent (Bonenfant/Guillaumet 1998, fig. 13-15) pourrait aussi porter cette coiffure. Au-dessus des oreilles, on peut remarquer des rainures triangulaires qui suggèrent la coiffure, le reste de la tête est caché par une capuche. Si sur ce point capillaire, on inclut aussi les statuettes de bronze et différents petits objets découverts, il en résulte la plus grande accumulation de cette coiffure aux époques La Tène C et La Tène D. On date aussi à cette période les têtes de Mšecké Žehrovice et de Mont-Saint-Vincent. À l'époque du Hallstatt par contre, la représentation de cheveux est quasiment inconnue. Les têtes d'Arzheim et de Freinsheim datent par conséquent de la fin de la période La Tène C et de la période La Tène D et représentent ainsi probablement jusqu'alors les seules sculptures anthropomorphes de cette époque en Allemagne. En Europe centrale et de l'Ouest, il y a une interruption de la production des statues à partir de la période La Tène B qui, à l'exception du sud de la France, ne recommence qu'à la fin de la période La Tène C.

BIBLIOGRAPHIE

- Arcelin, Rapin 2003** : ARCELIN (P.), RAPIN (A.). – Considérations nouvelles sur l'iconographie anthropomorphe de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne. In: *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen*. Actes du XXVI^e Colloque de l'AFEAF (Paris et Saint-Denis 9-12 mai 2002), Tours 2003, p. 183-220.
- Bonenfant, Guillaumet 1998** : BONENFANT (P.-P.), GUILLAUMET (J.-P.). – La statuaire anthropomorphe du premier âge du Fer, Besançon 1998.
- Coulon, Krausz 2013** : COULON (G.), KRAUSZ (S.). – Les statues assises en tailleur d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). In: KRAUSZ (S.), COLIN (A.), GRUEL (K.), RALSTON (I.), DECHEZLEPRETRE (T.) (dir.). – *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux 2013, p. 537-550.
- Engels 1974** : ENGELS (H.-J.). – *Funde der Latènekultur I, Materialhefte zur Vor- und Frühgeschichte der Pfalz 1*, Speyer 1974.
- Jorns 1961** : JORNS (W.). – Une tête celtique à Dackenheim (Palatinat). *Ogam* 13, 1961, p. 577- 580.
- Kimmig 1987** : Kimmig (W.). – Eisenzeitliche Grabstelen in Mitteleuropa. *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 12, 1987, p. 251-297.
- Megaw, Megaw 1988** : MEGAW (J.V.S.), MEGAW (R.M.). – The stone head from Mšecké Žehrovice: a reappraisal, *Antiquity* 62, 1988, p. 630-641.
- Ménez 2000** : MÉNEZ (Y.). – Les sculptures gauloises de Paule (Côtes-d'Armor). *Gallia* 56, 1999 (2000), p. 357-414.
- Ney 2014** : NEY (W.). – Anthropomorphe Skulptur der Eisenzeit in Mitteleuropa. Zu zwei Steinköpfen aus Arzheim und Freinsheim (Rheinland-Pfalz). *Mémoire de master*, Université de Mayence 2014.
- Py 2011** : PY (M.). – La sculpture gauloise méridionale, Paris 2011.
- Py 2013** : PY (M.). – Le groupe des bustes sur piliers du Languedoc oriental (VII^e - VI^e s. av. n.e.). *DAM* 34, 2011 (2013), p. 131-144.
- Raßhofer 1998** : Raßhofer (G.). – Untersuchungen zu metallzeitlichen Grabstelen in Süddeutschland. *Internationale Archäologie* 48, Rahden/Westf. 1998.
- Venclová 2002** : Venclová (N.). – The Venerable Bede, druidic tonsure and archaeology, *Antiquity* 292, 2002, p. 458-471.

PRATIQUES ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES ENTRE L'ÈBRE ET LA CHARENTE (VE – IER S. A.C.)

Eneko HIRIART

Au Second âge du Fer, le couloir compris entre l'Èbre et la Charente se situe au carrefour de différentes aires culturelles : la Gaule celtique, la Péninsule Ibérique, l'Aquitaine, les cités méditerranéennes, mais aussi Rome. Il s'agit bien d'une zone de passage et de confluence entre ces différents horizons. De fait, les principales vallées fluviales (Aude et Garonne) et pyrénéennes relient la Méditerranée à l'Atlantique, ainsi que les deux versants de la chaîne montagneuse. Ces voies de communications naturelles sont autant d'éléments structurant cette zone géographique. Strabon souligne d'ailleurs l'importance de l'« isthme compris entre l'Océan et la mer de Narbonne » et évoque le rôle central des fleuves dans les échanges. Ainsi, le sujet affiche clairement la volonté de dépasser un cadre géographique dicté par les frontières modernes. L'un des principaux intérêts est en effet de montrer que, pour les populations protohistoriques, les Pyrénées ne constituent pas un obstacle aux échanges, aussi bien économiques que culturels.

Le manque de références littéraires antiques, ou l'insuffisance de données archéologiques, expliquent l'aspect fragmentaire des connaissances dont on dispose au sujet du sud-ouest de la Gaule et du nord-est de la péninsule Ibérique avant l'époque impériale romaine. Cette lacune ne peut être comblée que par l'étude des vestiges matériels que nous ont laissés les populations autochtones de la fin de l'âge du Fer. La monnaie, qui reçoit le sceau du pouvoir émetteur, véhicule des messages et des symboles alors reflets de ces sociétés. De plus, sa triple fonction d'étalon, d'instrument d'échange, et de réserve de valeur, fait de la monnaie un témoin privilégié des relations économiques et sociales. Dès lors, la monnaie est à même de fournir des données cruciales pour l'étude d'une époque pendant laquelle les peuples ne disposent pas ou peu de l'écriture. Par conséquent, une approche de la numismatique régionale peut permettre de mieux percevoir les réalités ethniques, les échanges, les changements politico-culturels, ainsi que les influences provenant d'environnements plus éloignés. En outre, la période allant de l'apparition du phénomène monétaire (V^e s. a.C. dans les cités grecques de Massalia et Emporion), à l'abandon des frappes indigènes sous le règne d'Auguste, constitue une époque charnière. D'une part, elle marque le passage d'une économie « archaïque » à une économie monétarisée. D'autre part, elle précède la genèse de l'Empire romain et la réorganisation administrative du territoire par Auguste.

En d'autres termes, notre travail s'intéresse à cette période charnière durant laquelle la monnaie fait progressivement irruption dans la société, bouleversant les mécanismes sociaux et économiques.

Cette étude économique et monétaire se fonde sur un corpus fort de plus de 80 000 monnaies (découvertes isolées et trésors confondus). La collecte de cette documentation a requis une recherche soignée et exhaustive, afin de façonner consciencieusement les bases d'une réflexion nouvelle. Dès le début, il a semblé nécessaire d'aborder le fait monétaire sous un œil nouveau et de se démarquer des approches numismatiques traditionnelles. Bien souvent, celles-ci se centrent sur des considérations exclusivement descriptives, iconographiques et typologiques. Les interprétations qui en découlent débouchent généralement sur un discours stérile, déconnecté des réalités humaines et historiques. La monnaie étant la manifestation d'un état social, sa compréhension requiert de prendre en considération son environnement. Dans la continuité des démarches impulsées par plusieurs chercheurs (L. Callegarin, M. Campo, A. Gorgues, K. Gruel, C. Haselgrove, P. Pion, M. Py, P. P. Ripollès, D. Wigg...), nous avons tenté une approche transdisciplinaire de la monnaie. Tout d'abord, en réaffirmant le statut archéologique de celle-ci, les données stratigraphiques demeurent au centre de nos interprétations (afin d'éviter des reconstitutions historiques hasardeuses). Par ailleurs, conscient que la monnaie constitue une manifestation parmi d'autres des sociétés passées, de multiples sources (historiques, littéraires, économiques, ethnologiques, métallographiques, épigraphiques, archéologiques...) ont été sollicitées. L'objectif étant de contrôler la pertinence des interprétations et d'élargir les perspectives interprétatives. En vue d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche, il a paru fondamental de puiser dans les méthodes les plus avancées développées en

Archéologie et dans d'autres disciplines. L'apport des ressources numériques, des analyses statistiques et spatiales s'est avéré capital à l'heure de synthétiser une documentation abondante et disparate. À titre d'exemple, cette approche a permis d'appréhender le sujet épineux des monnaies à la croix (**fig. 1, a**) ; ensemble nébuleux pour lequel il a longtemps paru impossible de saisir une logique typologique, géographique, ethnique et chronologique. En s'émancipant des idées préétablies, il a fallu décrypter ce monnayage en commençant par caractériser impartialement chaque motif, chaque type pour les soumettre à analyses. Ainsi obtenue, la classification raisonnée a servi de base à l'étude. Une fois ces clés de compréhension en main, l'étude a révélé un ensemble monétaire structuré, en proie à de nombreux mécanismes internes qui revêtent une logique incontestable. Outre ce point concret, ce travail propose – pour la première fois – un panorama monétaire et économique cohérent entre l'apparition des premières espèces monnayées et la mise en place du système monétaire romain. En essayant de s'affranchir des préjugés primitivistes ou modernistes, il a fallu saisir la complexité symbolique, sociale et économique de la monnaie.

On l'aura compris, la monnaie apparaît indéniablement comme un miroir des changements historiques qui se produisent durant les cinq derniers siècles avant notre ère. Au cours de cette période, plusieurs grandes tendances se détachent. Elles permettent d'appréhender – dans ses grandes lignes – l'évolution des pratiques monétaires, ainsi que les principales dynamiques à l'œuvre sur le territoire. Bien que l'instantanéité et la contemporanéité de ces tendances doivent parfois être relativisées, leur réalité se révèle manifeste et s'observe également à travers de nombreux témoignages archéologiques et historiques. . Ainsi, l'étude dévoile l'existence de six phases majeures. Rarement le fait de ruptures, elles relèvent davantage d'une transformation progressive des mœurs économiques. Ce découpage chronologique fournit une grille de lecture pertinente à l'heure de cerner des rythmes et des tendances générales au sein du second âge du Fer, mais il s'avère inopérant afin de percevoir la complexité et la spécificité des mécanismes économiques. Parmi ces aspects, une question a particulièrement attiré notre attention : Dans quel contexte et selon quelles modalités apparaissent les premières émissions en milieu indigène ?

Alors que de nombreuses études économiques et numismatiques s'emploient à rechercher une cause commune à l'origine de la monnaie, nous avons souligné que l'apparition de ce phénomène répond à une pluralité de facteurs. En Gaule continentale, le mercenariat joue un rôle central dans l'introduction des premières formes monétaires. Au III^e s. a.C., dans un contexte où les activités militaires sont omniprésentes, les Gaulois agissent probablement par mimétisme et émettent des statères afin de financer leurs propres expéditions. Ces statères originels possèdent une dimension double, à la fois économique et symbolique (en raison de leur forte connotation guerrière). Le trésor de Tayac illustre parfaitement cette ambivalence, et témoigne d'une réutilisation dans le cadre d'activités rituelles. Enfin, ces monnaies s'emploient vraisemblablement dans le cadre de pratiques sociales sans but chrématistique. Dans le nord-est ibérique, les premières émissions revêtent une fonction militaire, avant d'être employées dans le cadre d'indemnisations fiscales envers Rome. Les frappes en question n'interviennent aucunement dans les transactions commerciales. Autour de l'axe Aude-Garonne, l'apparition du monnayage obéit manifestement à des modalités qui diffèrent de celles énoncées ci-dessus. Dans le cadre de ce travail, nous avons proposé un modèle d'interprétation inédit afin d'appréhender ce phénomène. L'émergence des imitations de *Rhodè* (**fig. 1, b** ; entre autres) s'inscrit dans le cadre d'une complexification des pratiques économiques et productives qui s'opère à l'échelle de l'Europe celtique.

De part et d'autre de la Gaule, ces distinctions fonctionnelles renvoient à des conceptions structurellement opposées des rapports économiques et sociaux.

Malgré une propagation progressive, la monétarisation ne constitue pas un phénomène linéaire. L'introduction des monnayages obéit à des rythmes inégaux et diffère selon l'époque et l'endroit (site ou région) où l'on se trouve. Sans revenir sur les spécificités géographiques et chronologiques relevées dans ce travail, on rappellera que le fait monétaire imprègne essentiellement les établissements qui concentrent les activités commerciales et productives (agglomérations artisanales, *oppida*, sites portuaires...). En dehors de ce cadre « urbain », l'utilisation de la monnaie demeure erratique, par



Fig.1 : a- Imitation de drachme de Rhodè ; b- Monnaie à la croix (clichés E.H.).

exemple en milieu rural, où les échanges échappent visiblement à la sphère monétaire. Ainsi, nonobstant une implication croissante des populations dans les échanges monétarisés, à aucun moment ces pratiques n'affectent uniformément l'ensemble des strates sociales.

Pour en revenir à la versatilité de la monnaie, plusieurs usages ont été relevés : d'étalon de valeur, d'épargne, de moyen de paiement, commercial, militaire, rituel, symbolique, fiscal... Ces différences fonctionnelles – qui perdurent jusqu'au I^{er} s. a.C. – témoignent de la coexistence de pratiques nettement différenciées, car la monnaie ne revêt jamais simultanément la totalité de ces fonctions. Dans la plupart des cas, son aire d'application paraît cloisonnée à des domaines particuliers. Au-delà de ces considérations cruciales, il convient également de prendre en compte la multiplicité des pouvoirs émetteurs et les différents types de circulation monétaire observés (fédérations monétaires, monnayages de peuples, émissions de cités...).

Une fois appréhendée la complexité du panorama économique et monétaire, il convient de revenir sur certains renseignements d'ordre géopolitique mis en lumière par la présente étude. En effet, tout au long des cinq siècles pris en compte, le territoire connaît des modifications transcendantes : guerres, réorganisation territoriale, colonisations, changements de culture matérielle, mutations économiques, transformation des rapports de production... Toutefois, loin de disparaître, les grandes zones culturelles régionales s'affirment et se perpétuent. Sans entrer dans les détails, on peut évoquer : le nord de la Garonne, qui demeure toujours dans une mouvance celtique continentale ; l'Aquitaine, dont la singularité est éclatante ; l'axe Aude-Garonne, autour duquel se structure progressivement un espace économique cohérent (**fig. 2**) ; l'espace ibérique catalan, caractérisé par une langue, une écriture et une culture matérielle communes ; le Languedoc occidental maritime qui, durant 500 ans se maintient dans l'aire d'influence d'*Emporion*. De même, au cours de cette longue période, certaines unités naturelles semblent conserver leur rôle de « frontière », comme par exemple les Pyrénées, l'Adour, la Garonne (limite européenne à la diffusion des monnaies d'or) et l'Hérault (limite du domaine d'influence de Marseille).

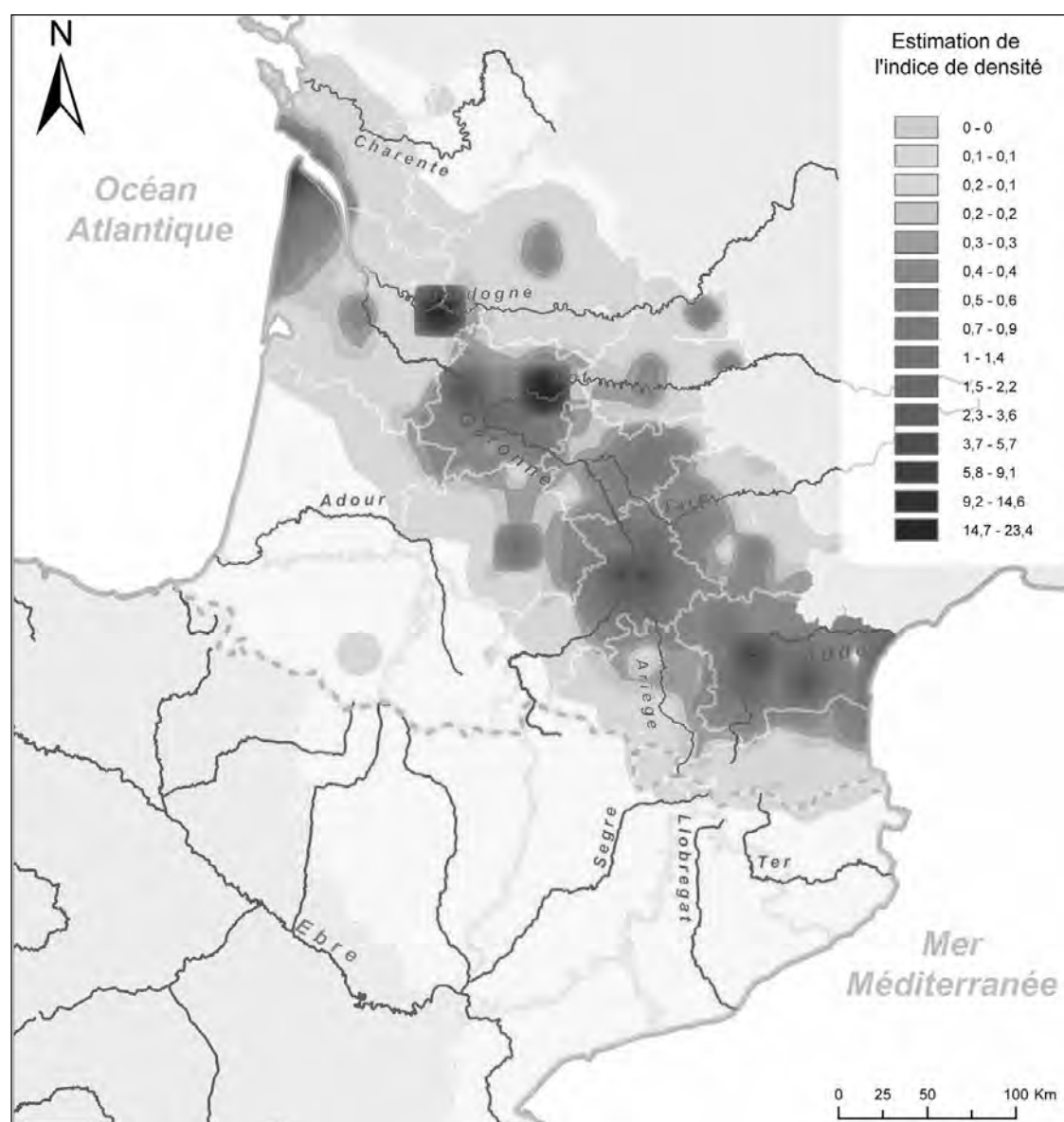


Fig. 2 : Carte de tendances, effectuée par interpolation (IDW), modélisant la fréquence des monnaies à la croix sur le territoire (document E.H.).

Néanmoins, même si ces domaines culturels existent bel et bien, il ne faut pas verser dans une vision déterministe qui consisterait à opposer ces groupes entre eux. Il nous a semblé essentiel de ne pas raisonner en termes exclusif afin d'appréhender la complexité et la pluralité des populations étudiées. En effet, loin de répondre à une conception figée, les réalités culturelles se révèlent très souvent multiples et métissées, essentiellement autour des zones de contact entre différentes sphères. Au-delà des dogmes et des barrières, les populations se nourrissent d'influences réciproques qui résultent de siècles de voisinage, d'échanges et de mélanges. En ce sens, les Pyrénées – qui séparent et à la fois rassemblent – illustrent parfaitement l'ambivalence du concept de frontière.

NÉCROPOLES ET HABITATS DE L'ÂGE DU FER DE BERNOLSHEIM-MOMMENHEIM (BAS-RHIN) : BILAN DES FOUILLES 2011-2014

Felix FLEISCHER

Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR), UMR 7044

La création de la plateforme d'activités de Brumath et environs, située entre Bernolsheim et Mommenheim se développant sur une surface d'environ 110 hectares, est à l'origine d'une série d'interventions archéologiques : deux diagnostics archéologiques (2009/2010 et 2012) puis une fouille préventive pluriannuelle (2011 à 2014) sur environ 18 hectares (Peter et al. 2010a ; Peter et al. 2010b ; Leprovost 2012) (Fig. 1). Les fouilles ont mis en évidence des occupations qui se développent entre le Néolithique ancien et la fin de l'époque romaine, notamment de nombreux habitats et nécropoles de toutes les phases de l'âge du Fer.

Les nécropoles

Le Hallstatt et La Tène ancienne

Le Hallstatt et La Tène ancienne sont attestés par deux groupes funéraires constitués d'inhumations sous tumulus (Fig. 1). Aucun de ces monuments n'était conservé en élévation. Les tertres sont identifiés par la présence d'un ou deux fossés concentriques circulaires ou par la disposition des fosses d'inhumation. Dans certains cas, les traces ligneuses de coffrages ou de cercueils en bois étaient conservées. Du point de vue de l'organisation, on peut distinguer un groupe occidental et un groupe oriental ainsi qu'un tumulus vraisemblablement isolé au nord du site.

Le groupe occidental s'organise autour d'un tumulus à double fossé circulaire (tumulus 3), respectivement de 36 et 24 mètres de diamètre (fenêtre 2 ; Fig. 2a). À l'intérieur du monument, deux

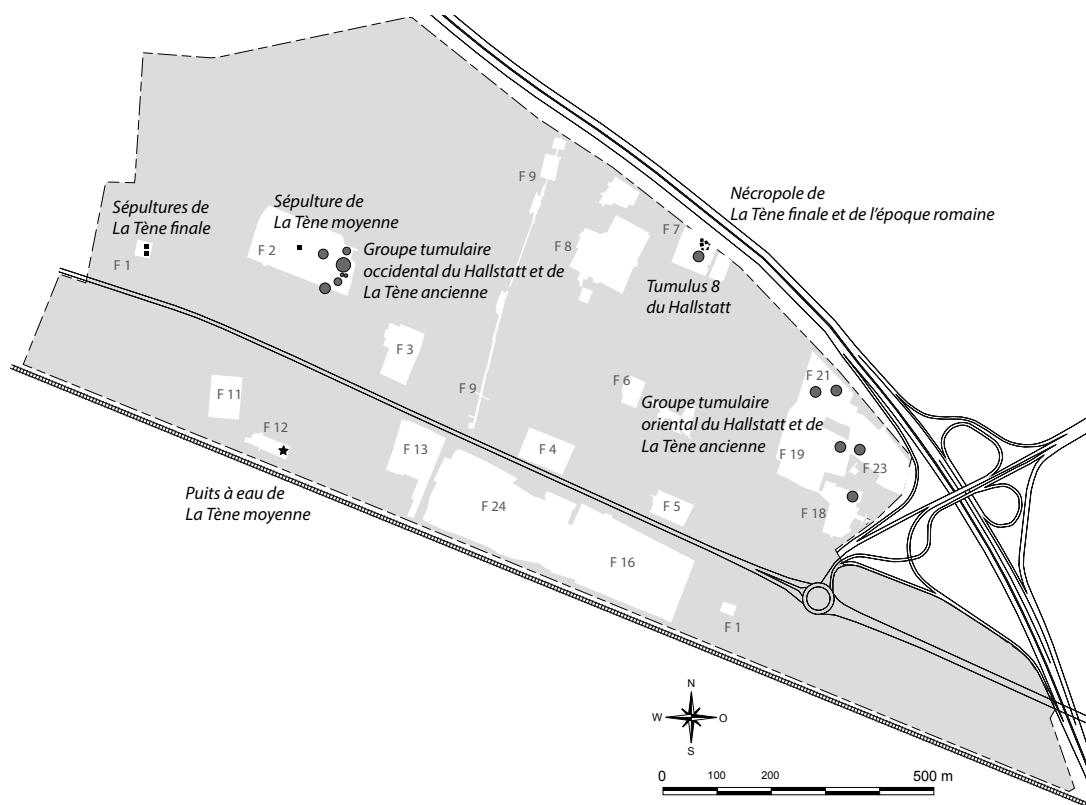


Fig. 1 : Bernolsheim-Mommenheim : fenêtres de fouilles avec localisation des sépultures et du puits à eau de l'âge du Fer (dans l'état actuel de l'étude, les structures d'habitat de l'âge du Fer ne sont pas figurées sur le plan).

petits fossés se développant sur une douzaine de mètres de longueur forment un trapèze (12 x 9 m) où se trouvent six inhumations. A proximité, un autre tumulus (tumulus 2), constitué d'un fossé circulaire de 14 mètres de diamètre présentant une ouverture vers l'est, entourait une inhumation centrale déposée dans un cercueil en bois. Au moins quatre autres tumuli, dont deux des petites tailles, complètent le groupe.

Le groupe tumulaire oriental se compose de cinq tertres (fenêtres 18, 19, 21 et 22 ; Fig. 2c). L'un d'entre eux possède un fossé circulaire de 14 mètres de diamètre (tumulus 14). Les autres monuments ont été identifiés à travers l'organisation des fosses longitudinales d'inhumations recueillant des cercueils en bois. Ce groupe se distingue par la présence de deux crémations en urne.

Un tumulus (tumulus 8) se trouve isolé au nord entre les deux groupes tumulaires précédemment décrits (fenêtre 7 ; Fig. 2b). Il s'agit d'un tertre sans fossé circulaire regroupant cinq inhumations (Fig. 3). Trois sépultures s'organisent autour d'une tombe centrale. Une cinquième inhumation est localisée entre la tombe centrale et une de trois sépultures périphériques.

Le mobilier funéraire découvert dans les sépultures des tumuli se compose de torques, bracelets, fibules, plaque de ceinture et boucle d'oreille en alliage cuivreux, bracelets en « roche noir » ainsi que des perles en ambre. Il est caractéristique du Hallstatt D1 jusqu'à La Tène A. Parmi la parure riche on note la présence d'une boucle d'oreille en or découvert dans la sépulture du tumulus 11.

La Tène moyenne

Une seule sépulture peut être attribuée à La Tène moyenne (fenêtre 2 ; Fig. 2a). Il s'agit d'une crémation enterrée en céramique accompagnée d'un bracelet en verre transparent sur fond jaune, implantée à proximité de la voie romaine, à côté des tertres funéraires du groupe occidental.

La Tène finale

A La Tène finale, une petite nécropole, dont le développement septentrional a été détruit par l'implantation de l'autoroute A4, a été identifiée au nord du site (fenêtre 7 ; Fig. 2b). Il s'agit de six enclos funéraires quadrangulaires associés à dix-huit crémations installées à l'intérieur et à l'extérieur de ces aménagements. Les enclos, plus ou moins quadrangulaire, ont des dimensions comprises entre 6 et 9 mètres de côté. Trois enclos présentent une entrée localisée sur le côté orientale ou occidentale. Cette nécropole a été créée à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et connaît une période d'utilisation d'un ou deux siècles.

Deux autres sépultures isolées arasées pourraient être attribuées avec précaution au début de La Tène finale (fenêtre 1).

Les habitats

Les vestiges liés aux habitats de l'âge du Fer sont dispersés sur l'ensemble des secteurs fouillés. Il s'agit généralement de fosses (dépotaires, stockage, etc.), de trous de poteaux, de fossés, de foyers et de puits dont un a pu être daté par dendrochronologie d'entre 170-150 av. J.-C. (La Tène C2). Dans l'état actuel des observations, aucun plan de bâtiment n'a été identifié et il n'est cependant pas possible de préciser d'organisation spatiale. Cependant l'attribution chronologique provisoire de ces structures correspond au phasage des ensembles funéraires.

Conclusion

Les vestiges d'habitat et funéraire attribués à l'âge du Fer du site de Bernolsheim-Mommenheim démontrent une occupation dense couvrant l'ensemble de la période de l'âge du Fer. Cette occupation se poursuit à l'époque romaine en se manifestant par la continuation de la nécropole dans la zone 7, la construction d'une voie reliant *Brocomagus*-Brumath et *Tres Tabernae*-Saverne ainsi que par l'installation d'une *villa rustica* au sud de l'emprise de fouille (fenêtres 4, 5, 13, 16 et 24).

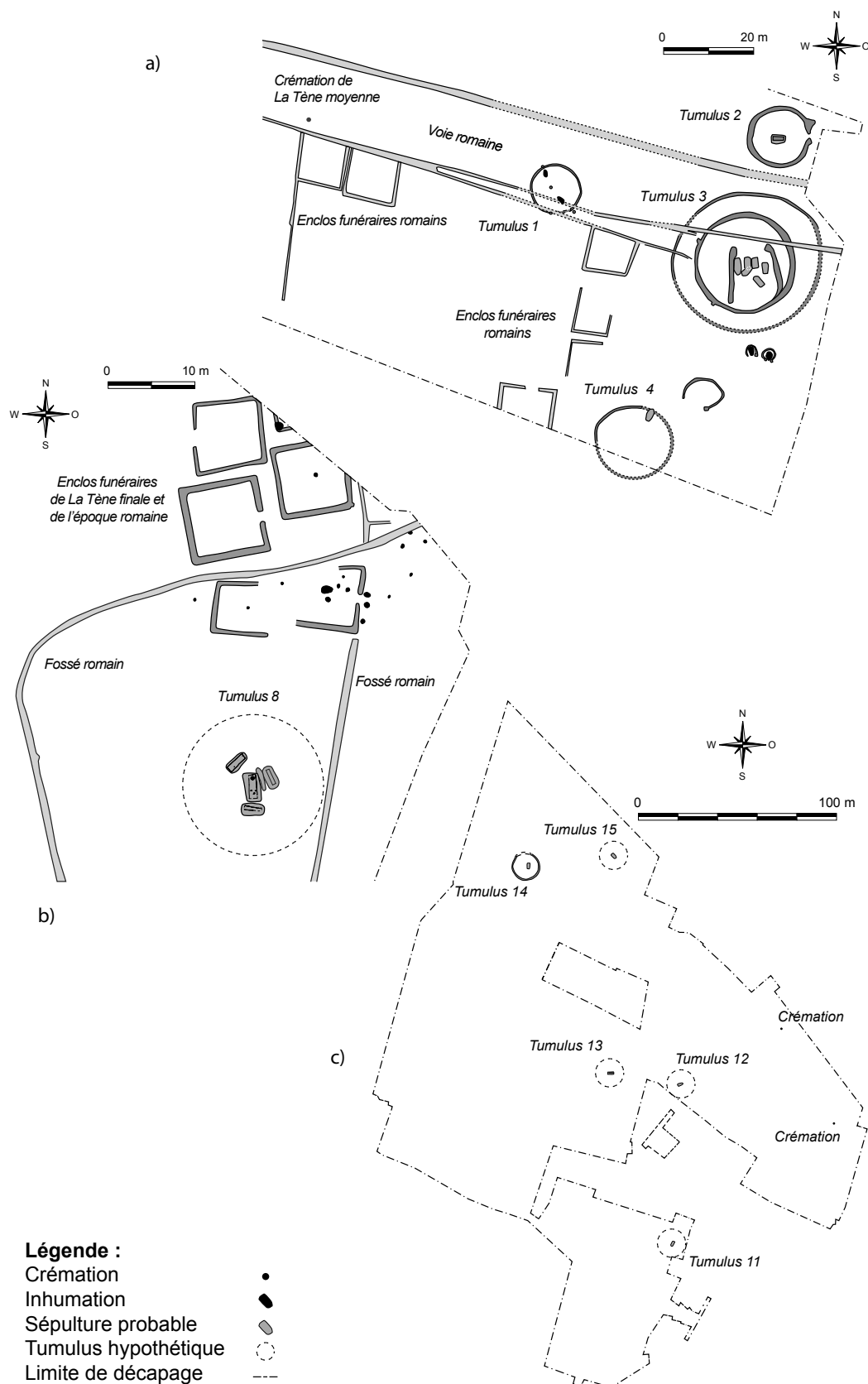


Fig. 2 : Détails des fenêtres 2, 7, 18, 19, 21 et 23 (échelles divers).
a) Tumuli du groupe occidental et localisation de la sépulture de La Tène moyenne (fenêtre 2).
b) Tumulus 8 et nécropole de La Tène finale et de l'époque romaine (fenêtre 7).
c) Tumuli du groupe oriental (fenêtres 18, 19, 21, et 23).



Fig. 3 : Sépultures du tumulus 8 en cours de fouille (cliché : PAIR).

BIBLIOGRAPHIE

Leprovost et alii 2012 : LEPROVOST (C.) (dir.), FLEISCHER (F.), PASCUTTO (E.), PÉLISSIER (A.), PETER (Ch.), ROUSSELET (O.), SIMON (F.-X.), YILDIZ (N.). — *Bernolsheim-Mommenheim (Bas-Rhin). Plateforme Départementale d'Activités de la région de Brumath, Phase 2. 7000 ans d'occupation d'un terroir rural aux abords de Brumath*, Rapport final de diagnostic, Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan, SRA Alsace, Strasbourg, 2012, 106 p., ill.

Peter et alii 2010a : Peter (Ch.) (dir.), CHAUVIN (S.), CORNET (E.), FRANCISCO (S.), BRAUN (J.-Ch.), STEINER (N.), YILDIZ (N.), avec les contributions de BEBIEN (C.), Landolt (M.), LOGEL (Th.), SCHAAL (C.), VIGREUX (Th.). — *Bernolsheim/Mommenheim. Plateforme Départementale d'Activités. Phase 1, zone Nord*, Rapport final d'opération de diagnostic intermédiaire, Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan, SRA Alsace, Strasbourg, 2010, 3 vol., 256 p., 76 p., 129 p., 52 p., ill.

Peter et alii 2010b : Peter (Ch.) (dir.), CHAUVIN (S.), CORNET (E.), FRANCISCO (S.), BRAUN (J.-Ch.), STEINER (N.), YILDIZ (N.), avec les contributions de BEBIEN (C.), Landolt (M.), LOGEL (Th.), MULOT (A.), SCHAAL (C.), VIGREUX (Th.). — *Bernolsheim/Mommenheim. Plateforme Départementale d'Activités. Phase 1, zone Sud*, Rapport final d'opération de diagnostic intermédiaire, Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan, SRA Alsace, Strasbourg, 2010, 3 vol., 428 p., 183 p., 138, ill.

UN DÉPÔT BI-MÉTALLIQUE DU VI^{IE} S. AV. J.-C. ET UN GRAND ÉTABLISSEMENT RURAL DE LA TÈNE FINALE À TAVERS (LOIRET, RÉGION CENTRE)

Pierre-Yves MILCENT*, Christian CRIBELLIER**, Arthur TRAMON***

* Université de Toulouse Jean Jaurès / UMR 5608-TRACES, équipe RHAdAMANTE

** Sous-direction de l'archéologie

*** Chercheur associé UMR TRACES, équipe RHAdAMANTE

Le dépôt métallique des Pièces de la Cave à Tavers a été mis au jour illégalement en 2012 par deux détectoristes. Les objets étaient apparemment groupés dans une fosse peu profonde. Au moment de leur découverte, ils ont été extraits intégralement du sol. Suite à des informations orales, Christian Cribellier, alors conservateur stagiaire à l'Institut national du Patrimoine, eut connaissance de la découverte et prit les mesures nécessaires pour assurer sa sauvegarde et son étude (fig. 1). En août et septembre 2014, une opération programmée conduite sous la responsabilité de Pierre-Yves Milcent a eu pour objectif de retrouver le lieu du dépôt, et de caractériser son environnement archéologique. Cet article vise à présenter le contexte et le contenu du dépôt du premier âge du Fer de façon préliminaire.

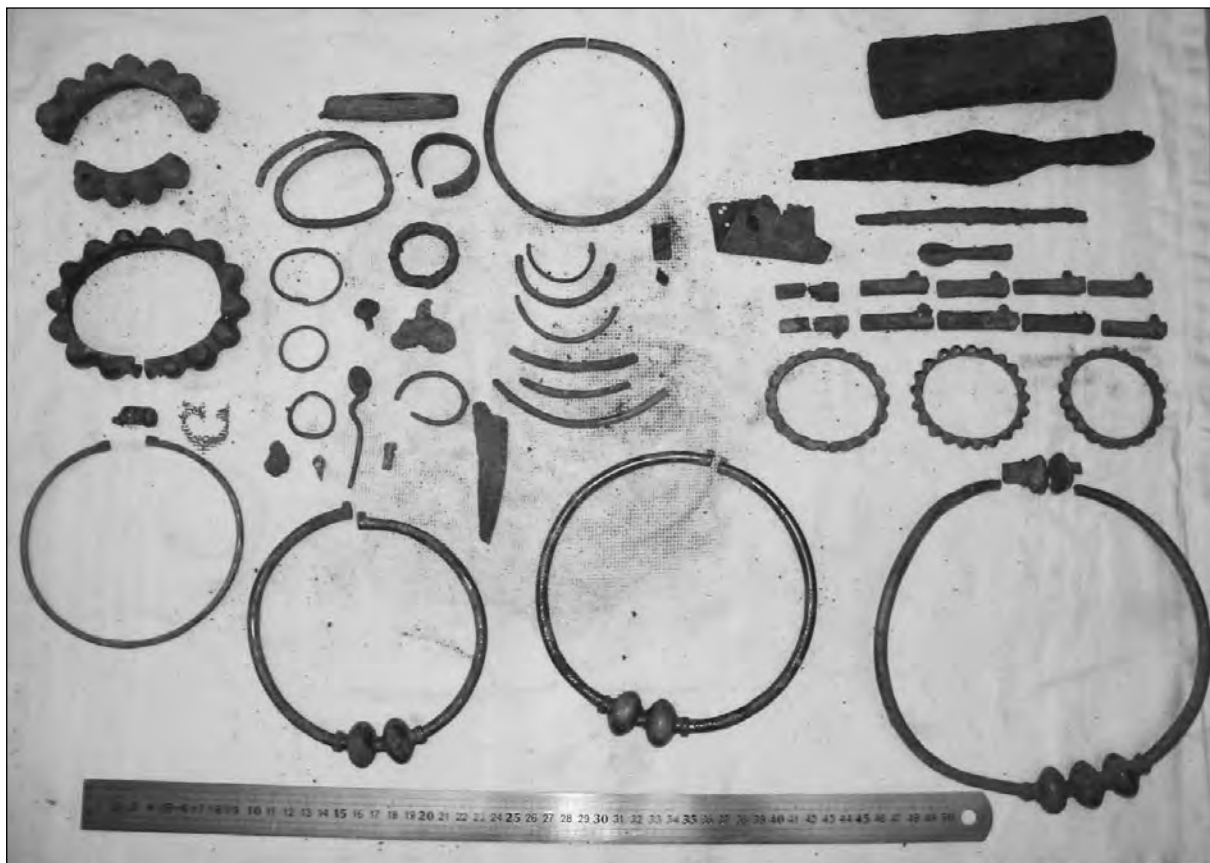


Fig. 1 : Photo du dépôt de Tavers au moment de la déclaration de la découverte en 2012 (cliché : Chr. Cribellier).

1. Contexte local

Le site des Pièces de la Cave est localisé à 2,5 km de la rive droite de la Loire, sur un plateau calcaire recouvert d'une faible épaisseur d'argile. L'environnement archéologique du secteur est dense, notamment pour la fin de l'âge du Fer et l'époque romaine car les vestiges de ces périodes sont nombreux et facilement détectables. En août 2014, une prospection géophysique a d'abord été conduite. Les bons résultats obtenus révèlent, en plan, un réseau lâche de fossés et d'enclos d'époque antique ou postérieure, une villa romaine et ses annexes, et deux enclos fossoyés laténiens. L'obtention du magnétogramme a guidé ensuite notre diagnostic archéologique sous la forme de tranchées et fenêtres (fig. 2). Ce diagnostic a permis de dater de La Tène D2 les principaux comblements des enclos

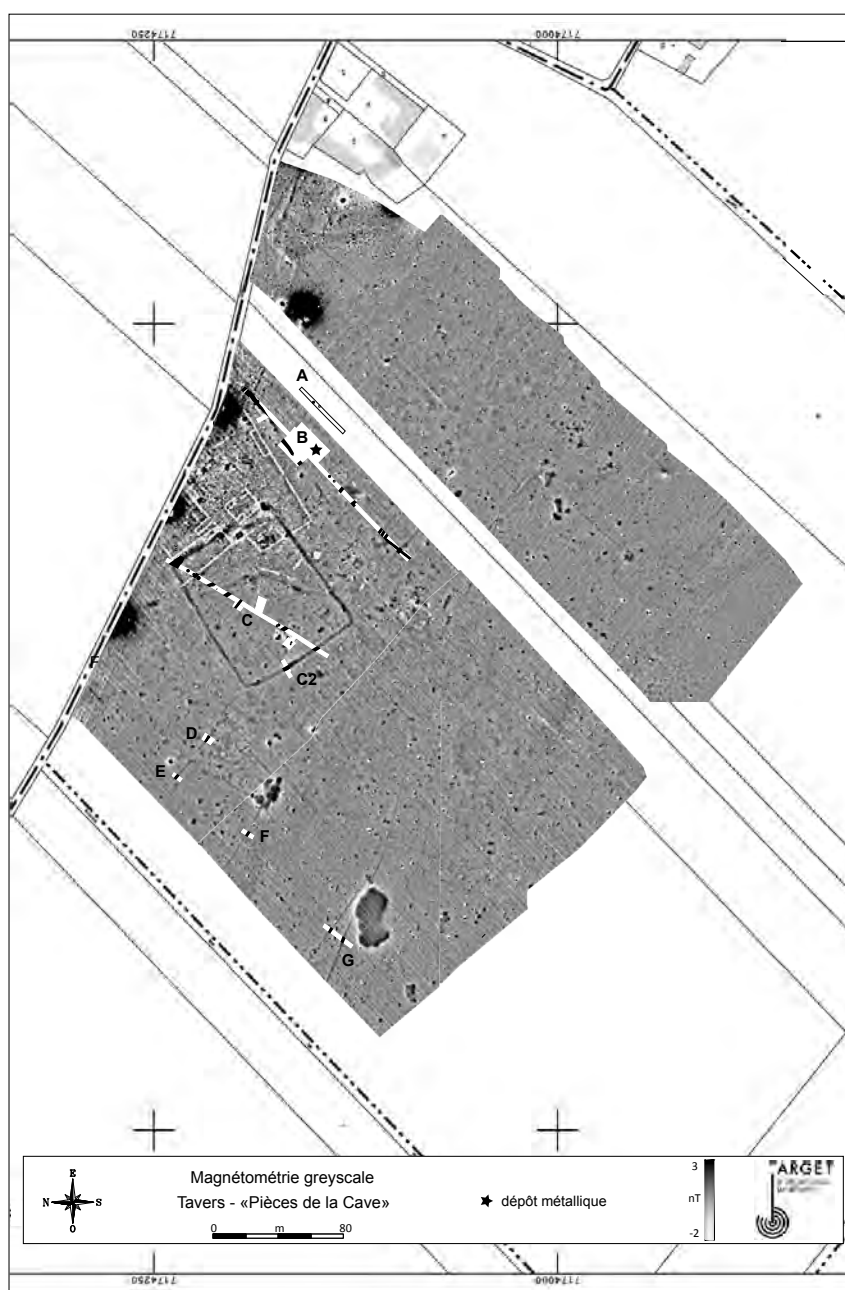


Fig. 2 : Magnétométrie du site (prospection assurée par J. Nicholls, de la société Target Archaeological Geophysics ; DAO : J. Nicholls et A. Tramon). Les lettres renvoient aux différentes tranchées de diagnostic. Le lieu du dépôt correspond à l'étoile dans la fenêtre de la tranchée B.

fossoyés les plus proches du dépôt. Les monnaies et céramiques découvertes relèvent de la mouvance économique des Carnutes de la région d'Orléans / *Genabum* d'après les études de Murielle Troubadu et Sandrine Riquier. Il est assuré désormais que l'enclos principal du site, de forme quadrangulaire (90 x 80 m, avec le fossé le plus profond et le plus large (8 m d'ouverture pour 3 m de large) face au nord-est (du côté de l'entrée principale ?), appartient à un gros établissement gaulois, peut-être à vocation agro-pastorale. Au sud-est, un probable enclos secondaire, aux fossés moins larges, lui est parallèle et présente des traces d'activités de forge. En dépit du caractère limité de nos sondages, le mobilier du site laténien est abondant et riche avec notamment une monnaie d'argent, de nombreux tessons d'amphores italiques, de l'outillage spécialisé et de l'armement (?) en fer. Cet établissement présente dans son ensemble les traces d'un incendie daté du courant du I^{er} s. av. J.-C. Il précède une villa gallo-romaine qui lui succède jusqu'au IV^e s. de n. è. Les différentes tranchées et fenêtres n'ont pas livré d'aménagement attribuables au premier âge du Fer, ni même de traces d'une fréquentation de cette époque. Ces recherches montrent que le dépôt d'objets métalliques n'était pas enfoui au cœur, ni même en périphérie immédiate d'un site du premier âge du Fer, qu'il s'agisse d'un habitat ou d'une nécropole. Il était donc relativement isolé.

2. Inventaire du dépôt et attribution chrono-culturelle

L'ensemble de Tavers est composé de 65 restes métalliques, représentant un nombre minimal de 61 objets pour une masse totale de 2,678 kg (fig. 1). A l'exception de quatre objets en fer et d'un fragment bimétallique (fer et alliage cuivreux), les éléments sont en alliage cuivreux. L'oxydation de ces derniers, peu prononcée et brillante, est très homogène, ce qui conforte l'idée que nous avons bien affaire à un ensemble clos. L'inventaire se résume comme suit (seuls les éléments en fer sont décrits comme tels) : 5 torques entiers et 6 autres représentés par des fragments ; 6 bracelets ou anneaux de cheville entiers et 10 autres représentés par des fragments ; 1 épingle à col de cygne ; 1 boucle d'oreille ; 10 haches à douille quadrangulaire miniatures ; 1 fusée d'épée ou poignard ; 1 pointe de lance en fer ; 1 grande hache à douille en fer ; 1 ciseau à soie en fer ; 1 pointe de flèche ; 2 anneaux dont l'un en fer ; 1 fragment de bassin à rebord perlé d'origine italique ; quelques déchets de coulée et fragments mal déterminés. Si beaucoup de ces objets sont intacts et fonctionnels, d'autres sont brisés et traités de manière à pouvoir être facilement recyclés, ce qui suppose qu'ils figurent à titre de pure masse métallique, facile à échanger. Comme pour ces objets rendus inutilisables, sinon pour les échanges, on peut penser que les haches miniatures avaient aussi une fonction prémonétaire (Milcent à paraître).

En nombre de restes, la composition, en termes de catégories fonctionnelles, est largement dominée par les objets qui relèvent de l'ornement corporel, essentiellement des parures annulaires en l'occurrence. Les autres catégories fonctionnelles, dans un ordre décroissant de fréquence, sont les haches miniatures, les armes, les demi-produits et résidus de production, les anneaux, l'outillage spécialisé et la vaisselle. Les haches à douille quadrangulaire en alliage cuivreux, miniatures et donc non fonctionnelles comme outils, sont très proches d'exemplaires découverts par milliers dans le Massif armoricain, au sein de dépôts du premier âge du Fer. Si l'on considère désormais ces mêmes catégories fonctionnelles sous l'angle du poids, on constate que, derrière les parures, les armes arrivent cette fois-ci en deuxième position.

Le dépôt date du Hallstatt moyen (équivalent au 1^{er} Fer 2 ou au Hallstatt D1-2 ; ~625~510 av. J.-C.) si l'on se fonde sur les éléments les plus caractéristiques. Quelques-uns pourraient remonter au début du Hallstatt moyen, tandis que d'autres sont plus récents et appartiennent à l'horizon évolué de cette étape. C'est le cas des torques à extrémités à ergot, un mode de fermeture caractéristique de certains torques à jonc lisse en alliage cuivreux du Hallstatt moyen 2 dans le centre-est et l'est de la France (Milcent, 2004, p. 165 et 402). C'est donc à cet horizon chronologique (~575~510 av. J.-C.), probablement même à sa fin, qu'il convient d'attribuer le rassemblement et l'enfouissement des objets. La plupart des objets de parure relèvent de productions bien attestées depuis le Berry jusqu'au nord du Poitou. Les haches miniatures renvoient au domaine armoricain, tandis que les objets spécifiquement hallstattiens sont rares.

3. Tavers dans son contexte historico-culturel

A bien des égards, le dépôt métallique de Tavers est exceptionnel. Il semble complet, assez homogène chronologiquement, et présente un état de conservation remarquable. Il est original aussi car isolé dans une région où les dépôts métalliques du premier âge du Fer sont mal connus, sinon dans des secteurs assez éloignés de Tavers (Milcent 2004, carte fig. 89, ici fig. 3). Cette originalité est redoublée par la composition du dépôt : quelques objets en fer côtoient des éléments en bronze alors que les autres dépôts français du Hallstatt moyen 2 (un peu moins de 400 sont répertoriés) sont constitués exclusivement d'un seul de ces deux métaux (seule autre exception assurée : le dépôt de 1817 de Saint-Gérons "Bois de la Margide", dans le Cantal : Milcent 2004, p. 438). Parmi les pièces de Tavers, les armes et la hache en fer font figure d'objets très rares au plan régional. De même, il est exceptionnel de trouver des haches à douille miniatures associées à d'autres objets et c'est ici la première fois qu'une série homogène de ces "haches" est associée à un dépôt contenant plusieurs autres catégories fonctionnelles. Les haches miniatures de Tavers sont d'une variante inconnue, peut-être régionale, mais présentent des affinités étroites avec les productions armoricaines du type de Maure-de-Bretagne (Briard 1965 p.266, fig. 98 n°6). Elles fournissent, pour la première fois, un contexte sûr et précis pour dater les plus petites des "haches" à douille du plein premier âge du Fer. Dans la mesure où ces objets miniatures constituent la forme la plus évoluée (Milcent, à paraître), elles suggèrent d'attribuer au Hallstatt moyen 2, c'est-à-dire, en chronologie occidentale, au 1^{er} Fer atlantique 2 récent (~575~510 av. J.-C.) la grande majorité des dépôts les plus récents de haches à douille quadrangulaire armoricaines.

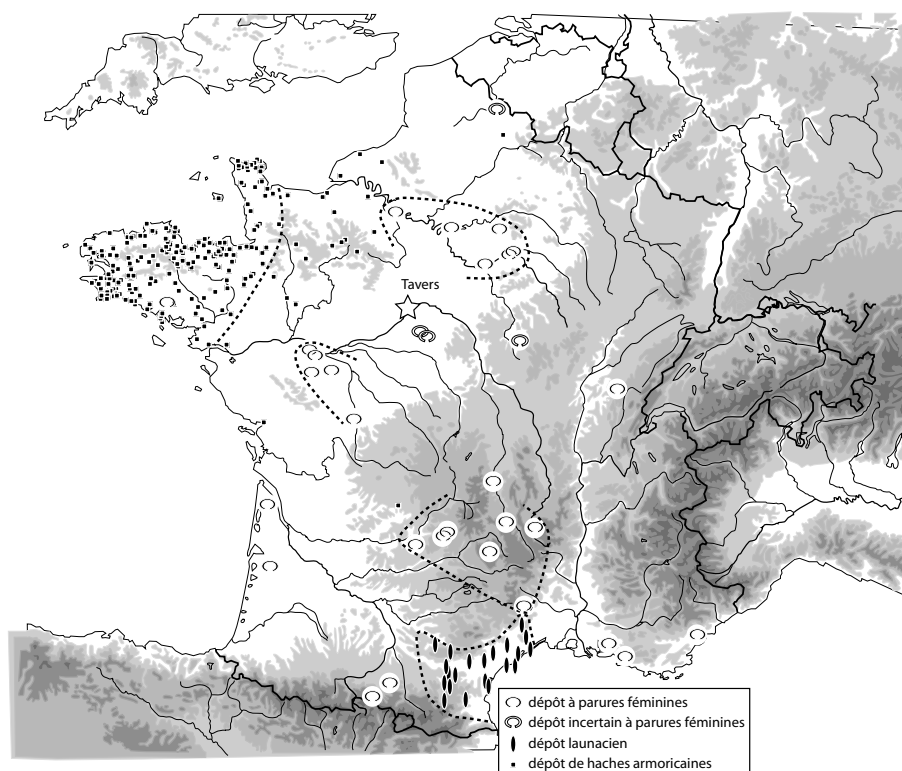


Fig. 3 : Carte de répartition des dépôts métalliques du Hallstatt moyen répertoriés sur le territoire français (d'apr. Milcent 2004).

Le dépôt de Tavers est remarquable aussi parce qu'il mélange des objets à la fois masculins et féminins, dont plusieurs sont d'une qualité de fabrication remarquable, ce qui suppose qu'ils appartenaient à des personnages importants de la société. Généralement, les dépôts du nord de la France ne présentent pas une telle mixité. Ils sont plutôt composés soit de parures annulaires (Centre-Est), soit de haches simulacres (Massif armoricain et ses marges) en alliage cuivreux. Le spectre fonctionnel de Tavers reste donc singulier. Il semble se placer à la croisée de différentes traditions de composition des dépôts au VI^e s. av. J.-C., incorporant des traits connus du Centre-Ouest jusqu'à la Franche-Comté, en passant par le Massif central (parures annulaires féminines dominantes), et aussi, quoique plus faiblement, des caractères armoricains ("haches" à douille miniatures).

Conclusion

La découverte du dépôt métallique de Tavers a motivé l'étude de son environnement archéologique, parmi lequel se détache un important établissement rural laténien enclos du I^{er} s. av. J.-C. L'ensemble métallique lui-même apparaît très original, aussi bien à l'échelon régional que dans le reste de la France. Il donne l'opportunité, rare, de combler des lacunes importantes en matière de connaissance des modes de production, circulation et dépôt d'objets métalliques dans une région située à la jonction des domaines hallstattien et atlantique. En outre, il matérialise apparemment l'existence d'une élite dans la région au Hallstatt moyen 2, alors même qu'aucune sépulture privilégiée ou habitat important n'ont encore été identifiés pour cette époque dans les environs. On pourra enfin s'interroger, en dépit d'un hiatus de quatre siècles, sur les liens éventuels qui pourraient exister entre le riche établissement laténien et le dépôt métallique du 1^{er} âge du Fer.

BIBLIOGRAPHIE

- BRIARD J. 1965 *Les dépôts bretons et l'Age du bronze atlantique*. Thèse de Sciences naturelles, Rennes, 1965, 352 p.
 MILCENT P.-Y. 2004 : *Le premier âge du Fer en France centrale*, Société Préhistorique Française, mémoire XXXIV, 2 vol., 718 p., 132 pl.
 MILCENT P.-Y. À paraître : "Échanges prémonétaires et immobilisation fluctuante de richesses métalliques en Gaule atlantique (XIII^e-Ve s. av. J.-C.). Dynamiques et décryptage des pratiques de dépôts métalliques non funéraires », in TOUNE B., WARMENBOL E. (ÉD.), *Choice pieces. The destruction and manipulation of goods in the Later Bronze Age: from reuse to sacrifice*, Actes du colloque de Rome, 2012, Academia Belgica (article soumis en 2013). :

LE COMPLEXE HÉROÏQUE À STÈLES DES TOURIÈS (SAINT-JEAN ET SAINT-PAUL, AVEYRON) : BILAN DES RECHERCHES 2013 ET 2014

Philippe GRUAT

Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron et UMR 5140 du CNRS (Lattes)

avec la collaboration de

**Nathalie ALBINET, Bernard DEDET, Guylène MALIGE, Georges MARCHAND,
Anouk MATHIEU, Patrice MÉNIEL et Jérôme TRESCARTE**

Les recherches 2013-2014 confirment tout l'intérêt scientifique du site des Tourières, révélé par une opération d'évaluation (2008) puis par quatre campagnes de fouilles programmées (2009 à 2012). Les recherches 2013 se sont concentrées, comme prévu, sur la poursuite du démontage du podium composite et commémoratif du V^e s. av. J.-C., selon la chronologie relative du gisement qui commence à être bien étayée. Ces investigations ont permis de progresser sur nombre de détails architecturaux et stratigraphiques, tout en livrant un abondant mobilier, essentiellement des fragments de stèles en grès. Au total, les 40 000 fragments qui ont été mis au jour, du simple éclat au monolithe complet, appartiennent à 40 ou 50 stèles, statues ou piliers représentant un poids d'environ 8 tonnes. Pour les principaux acquis antérieurs nous renvoyons aux précédents *BAFEAF* (n° 27 à 19, 31). L'année 2014 a été consacrée à de nombreux travaux post-fouille (études et analyses diverses, nettoyage et soclage des stèles, rédaction du rapport triennal).

Un seul nouveau calage de poteau (TP. 53) des premières occupations chalcolithiques du site (phase 0) a été fouillé à la base de l'u.s. 1041, devant le parement M. 5 du monument B.

Le niveau argileux u.s. 1014 (phase I), qui se développe sous le monument A et manifestement sous le monument B, repose sur le socle à la base de la partie centrale du podium. Le début de son exploration montre que sa surface a été perturbée par les installations du V^e s. av. J.-C. Un premier aménagement commence à se dessiner (S. 1). Il s'agit d'un calage allongé et étroit, au tracé oblique (78° E) par rapport à l'axe du podium. Ce dernier n'est pas sans évoquer une sablière basse d'environ 1,40 m de long sur 0,15/0,20 m de large. Sa fonction exacte reste à préciser au sein d'un horizon où les fragments de stèles sont déjà bien présents.

Les structures des phases III, qui suivent l'édification du monument B (phase IIb) devant sa façade nord-est, ont livré plusieurs ancrages de dimensions modestes (piliers ?) aménagés dans le socle (TP. 44, 45, 48 et 52). Bien que mal assurés sur le plan de la chronologie relative, ils semblent plus anciens que les aménagements des phases III. Trois de ces derniers ont fait l'objet d'une condamnation à l'aide de petits blocs.

La campagne 2013 a mis au jour, outre les structures des phases III déjà décrites lors des campagnes antérieures, deux nouvelles grandes fosses d'ancrage implantées dans l'axe et devant la façade nord-est du monument B : TP. 46 et 49. La première, de grandes dimensions, devait appartenir à un imposant monolithe. Elle a également été comblée par de gros blocs lithiques dont des fragments de stèles.

L'exploration puis le démontage des parements et du blocage du monument B ont été menés jusqu'à leur terme. Ces travaux ont permis de :

- confirmer que le monument B, probablement protégé par un portique, monumentalise le tertre sous-jacent (u.s. 1011/1051) de la phase IIa, un tumulus semble-t-il, en rassemblant et exhibant nombre de stèles antérieures ;
- déposer et mettre à l'abri près d'une dizaine de stèles plus ou moins complètes et réemployées dans le parement M. 4 (stèles 22, 23, 28, 29, 30, 32, 33 et 34) (**fig. 1**). Trois exemplaires (30, 33 et 34) semblent présenter un enduit ocre proche de celui attesté sur la stèle 11 lors de son nettoyage ;
- mettre en évidence la présence, sous le monument B, d'un niveau plus ancien (u.s. 1039) sur lequel repose un monolithe (n°41) couché, à proximité de sa probable fosse de calage (**fig. 2**), peut-être un pilier. L'aménagement du couloir excavé (u.s. 1049) et de son parement interne M. 13 du monument B ne permet malheureusement pas de connaître les relations stratigraphiques entre l'u.s. 1039 et le tertre u.s. 1011/1051.

Par ailleurs, une fosse au moins (TP. 47), de grandes dimensions, prise indiscutablement sous les matériaux du tertre sous-jacent, indique bien que certaines stèles ont été érigées sur le site avant la construction de ce probable tumulus, à la surface duquel sont également fichées deux bases de stèles (n° 13 et 40) et plus d'une centaine de pierres calcaires.

Parallèlement, la fouille du pérystalithe et de son tertre argileux (phases IVa et IVb) constituant l'extrémité nord-est du podium a été poursuivie. Ces investigations ont mis au jour :

une nouvelle fosse (u.s. 1053/1054), riche en mobilier céramique attribuable autour du milieu du V^e s. av. J.-C. et creusée à la surface du tertre ;

deux trous de poteaux (TP. 50 et 51) creusés dans le socle calcaire, plus anciens que l'u.s. 1009 mais non datés précisément.

Enfin, à l'extrémité sud-ouest du podium, le démontage des structures de l'extension méridionale (phase Vc1) et de l'ensemble parementé u.s. 1001 G a été menée à bien sans grande nouveauté par rapport à la campagne 2012 (BAFEAF n° 31).

Le nettoyage des stèles (S.-J. Vidal) plus ou moins complètes, couplé avec des analyses physico-chimiques (laboratoire LNG, Nicolas Garnier), a révélé des traces de polychromie. Les pigments utilisés comprennent de l'hématite et de la zincite, de couleur rouge-orangé, du noir de carbone, du carbonate de calcium (blanc). Les liants organiques utilisés pour fixer les pigments sont multiples. Outre des graisses animales (cholestérol) et végétales (sitérol), on note l'emploi d'huile végétale (notamment de noix et noisette), de cire d'abeille, de résine de conifère et surtout de gommes végétales. La découverte la plus étonnante : l'identification d'acides succinique, malique et tartrique, parfois syringique aussi, indiquant du jus de raisin et du vin dans certains échantillons. Reste à savoir si ces breuvages rentrent dans la composition des peintures ou s'ils ont été versés sur certaines stèles.

D'autres analyses physico-chimiques, réalisées par le même laboratoire, ont été menées sur des matières carbonisées encore présentes sur plusieurs tessons de la couche cendreuse de dépôt u.s. 1004 (phase IIIc), associée à plusieurs foyers et s'appuyant contre le parement de stèles M. 4 du monument B (*supra*). Elles confirment la consommation d'aliments ou la pratiques d'offrandes, notamment de graisses animales (dont de la couenne) et végétales, de la cire d'abeille, de la résine de conifère, des produits laitiers. Des analyses complémentaires de sédiment de ce même horizon stratigraphique viennent également de révéler de la miliacine indiquant la culture de millet sur le site.

Si les analyses palynologiques se sont avérées infructueuses en raison pH trop alcalin lié au substrat calcaire, les analyses carpologiques (Laboratoire Amélie) sont intéressantes, notamment pour l'u.s. 1004 : des grains carbonisés de blé (*Triticum sp.*), d'orge (*Hordeum sp.*) et d'avoine (*Avena sp.*), un cotylédon de légumineuse (*Vicia/Lathyrus sp.*), un noyau de prunelle (*Prunus spinosa*), un bourgeon, une graine de trèfle (*Trifolium sp.*) et de véronique (*Veronica sp.*).

L'étude de la faune (P. Méniel) révèle des restes nombreux (près de 15000 soit environ 45 kg) mais particulièrement fragmentés, dont il n'est pas facile de caractériser la nature : déchets de boucherie, relief de repas culinaires ou restes de banquets ? Il s'agit essentiellement d'espèces domestiques (97,2 % de la masse), dominées (en masse) par le bœuf (68,1 %), les caprinés (16,8 %) et le porc (10,5 %), loin devant le chien (0,2 %) et le cheval (1,5 %). La faune sauvage comprend du cerf, du chevreuil, du sanglier, du lièvre, du loup, du renard (peut-être récent) et du blaireau.

L'étude de 70 restes osseux humains non brûlés (B. Dedet), découverts en position secondaire dans les diverses unités stratigraphiques du monument B, proviennent de la partie remaniée du tumulus sous-jacent u.s. 1011/1051. Ils appartiennent à au moins quatre sujets : un enfant de 8-12 ans, un adolescent autour de 18 ans, et deux adultes.

Les fouilles, toujours en cours, du site des Tourières apportent une contribution majeure à la connaissance d'un complexe protohistorique à stèles. Son intérêt réside dans le fait qu'il est abandonné précocement, à la charnière du V^e et du IV^e s. av. J.-C., sans donner naissance à une agglomération comme c'est souvent le cas dans le Midi de la France, avec réemploi symbolique de certains monolithes dans le rempart. Il permet donc, pour une des toutes premières fois en Méditerranée nord-occidentale et en Europe celtique, une approche de la genèse et du fonctionnement d'un sanctuaire héroïque archaïque.



Fig. 1 : Vue de la stèle 34 complète découverte à la base de l'extrémité nord-est du parement M. 4 du monument B des Touriès (cliché Ph. Gruat, SDA de l'Aveyron).



Fig. 2 : Vue de la stèle ou du pilier 41 découvert à proximité d'une fosse d'ancrage aménagée dans les horizons anciens du site (en blanc), sous le monument B (en noir) des Touriès. Les chiffres en gris indiquent les numéros des stèles en grès (cliché Ph. Gruat, SDA de l'Aveyron).

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

Gruat 2008 : GRUAT (Ph.) avec la collaboration de PUJOL (J.) et SERRES (J.-P.) – Découvertes de stèles protohistoriques en Rouergue méridional : introduction à l'étude du site des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 31, 2008, p. 97-123.

Gruat 2010 : GRUAT (Ph.) avec la collaboration de PUJOL (J.) et SERRES (J.-P.) – Les stèles du premier âge du Fer des Touriès et la question de la représentation du guerrier protohistorique en Rouergue méridional, *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 23, 2010, p. 60-89 (N° Spécial de *Vivre en Rouergue*).

Gruat 2013 : GRUAT (Ph.) avec la collaboration de ALBINET (N.), MALIGE (G.), MARCHAND (G.), TRESCARTE (J.) et la participation de BRUXELLES (L.), DEDET (B.), MÉNIEL (P.) et SERVELLE (C.) – Le complexe héroïque à stèles des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron) : bilan préliminaire des campagnes 2008-2011. In : GARCIA (D.), GRUAT (Ph.) dir. – *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIIIe-IVe s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons*, Actes du colloque de Rodez, 2013, p. 39-84 (*Documents d'Archéologie Méridionale*, 34-2011).

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE COMPLEXE DU TEMPLE DE JANUS À AUTUN (SAÔNE-ET-LOIRE)

Philippe BARRAL,

Université de Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement

G. BOSSUET, F. FERREIRA, M. GLAUS, M. JOLY, Y. LABAUNE,
C. LAPLAIGE, P. NOUVEL, M. THIVET, D. CHAMPEAUX

Introduction

Le cas d'Autun / *Augustodunum* – Bibracte est souvent évoqué pour illustrer le processus d'abandon des *oppida* et d'émergence de nouvelles capitales de cité, à l'époque augustéenne. Dans le cas présent, la connaissance des modalités et des rythmes de ce processus a bénéficié des acquis du programme de recherche sur Bibracte et des fouilles préventives récentes réalisées à Autun. Les mutations territoriales profondes que provoque ce transfert de capitale (réseau viaire, peuplement rural, agglomérations routières ...) sont également mieux perçues désormais grâce à un programme de prospections systématiques engagé il y a plusieurs années (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 35-36).

Toutefois, la compréhension de ce processus souffre encore de nombreuses incertitudes, qui pèsent notamment sur les critères de choix d'implantation de la nouvelle capitale de cité des Eduens. Au sein de ces critères, la dimension religieuse a pu jouer un rôle décisif.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris de nouvelles recherches sur le complexe antique *extra-muros* qui s'étend autour du temple dit de Janus, à Autun. Cet ensemble, rendu célèbre grâce à la *cella* encore en élévation d'un temple gallo-romain, n'avait paradoxalement fait l'objet jusqu'à présent d'aucun programme de recherche d'envergure, alors que des clichés aériens réalisés au milieu des années 1970 avaient révélé l'étendue et l'importance de ce site, caractérisé notamment par la présence d'un théâtre de même ampleur que celui *intra-muros*. Les investigations archéologiques sur et autour de l'édifice connu sous le nom de temple de Janus sont restées relativement timides, depuis les premières fouilles effectuées par J.-G. Bulliot en 1871 jusqu'aux sondages réalisés dans les années 1980 par A. Rebourg (voir Labaune 2012). Il importait donc de mettre sur pied un projet de recherche visant la compréhension de l'ensemble du complexe cultuel antique, afin de répondre à quelques questions essentielles¹ :

- Suivant quels rythmes et selon quelles modalités le complexe antique suburbain se développe-t-il et s'organise-t-il ?
- Quelle est la part des facteurs naturels (notamment de la dynamique de la plaine alluviale) et des transformations humaines dans cette organisation ?
- Quel rôle le substrat d'occupation pré-protohistorique joue-t-il dans la genèse du complexe antique ?
- Quels liens fonctionnels le complexe suburbain entretient-il avec la ville *intra-muros* ?

La démarche engagée

Afin d'appréhender le complexe antique dans toute sa complexité et sa profondeur chronologique, nous avons engagé une stratégie d'approche intégrée pluridisciplinaire associant :

- le récolement et l'exploitation de la documentation ancienne (archives, rapports, mobilier conservé dans les dépôts de musées et collections privées),
- des investigations géophysiques extensives à finalités archéologique, géoarchéologique et paléoenvironnementale (ont été privilégiées les méthodes magnétique, électro-magnétique et radar-sol),
- des sondages à finalité chrono-stratigraphique destinés à préciser et valider les données des prospections géophysiques,
- des fouilles en aire ouverte ciblées sur quelques secteurs ou édifices (temple de Janus, théâtre),
- des études thématiques transversales (archéologie du bâti, restitution du contexte environnemental ancien ...).

1 - Ce Projet Collectif de Recherche, intitulé « Le complexe monumental de La Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement », est coordonné par Y. Labaune (Service archéologique de la ville d'Autun et UMR ARTÉHIS) et bénéficie du soutien de la DRAC de Bourgogne, de la DRRT de Bourgogne, de la ville d'Autun, de l'Inrap et de Bibracte.

Cette démarche avait été expérimentée auparavant avec un succès certain dans le cadre d'un PCR consacré à l'agglomération antique de Mandeure-Mathay (Doubs) (Barral dir. 2007).

Résultats et perspectives

Les acquis des deux premières campagnes (2013-2014) concernent au premier chef :

- la reconnaissance de l'organisation du complexe cultuel (limites, tissu et structuration internes),
- la dynamique chronologique du site.

Les prospections géophysiques ont permis notamment de compléter le plan d'une grande enceinte néolithique, reconnue partiellement par photographie aérienne dans les années 1970, qui constitue l'élément le plus ancien identifié jusqu'à présent. De nombreuses traces de bâtiments sur poteaux, s'étendant largement au-delà de l'enceinte néolithique, suggèrent l'existence d'une occupation protohistorique multiphasée, attestée par d'autres témoins (*infra*). Pour la période antique, on retiendra la mise en évidence des limites nord et nord-est du complexe cultuel (matérialisées par un fossé-chenal de 1,5 km de long), des principaux axes de circulation structurant son aire interne, d'un quartier à spécialisation artisanale s'étendant sur plus de 2,5 ha au sud et au sud-ouest du théâtre (caractérisé par de nombreuses anomalies indiquant des structures de chauffe), d'une enceinte fossoyée médiévale témoignant de la réutilisation de la *cella* du temple comme réduit fortifié. La restitution du plan du théâtre par ces méthodes constitue également un résultat important (Bossuet et *al.* à paraître).

Du point de vue de la dynamique chronologique du site, on retiendra particulièrement la reconnaissance de paléosols et vestiges de mobilier associés, correspondant, d'une part, à un horizon d'occupation du Bronze final IIb-IIIa, d'autre part, à un horizon de l'extrême fin de l'âge du Fer. Une occupation de La Tène D2 est ainsi bien documentée, dans plusieurs sondages aux abords du théâtre, par de nombreux fragments d'amphores Dr. 1, type absent des niveaux précoces d'Autun.

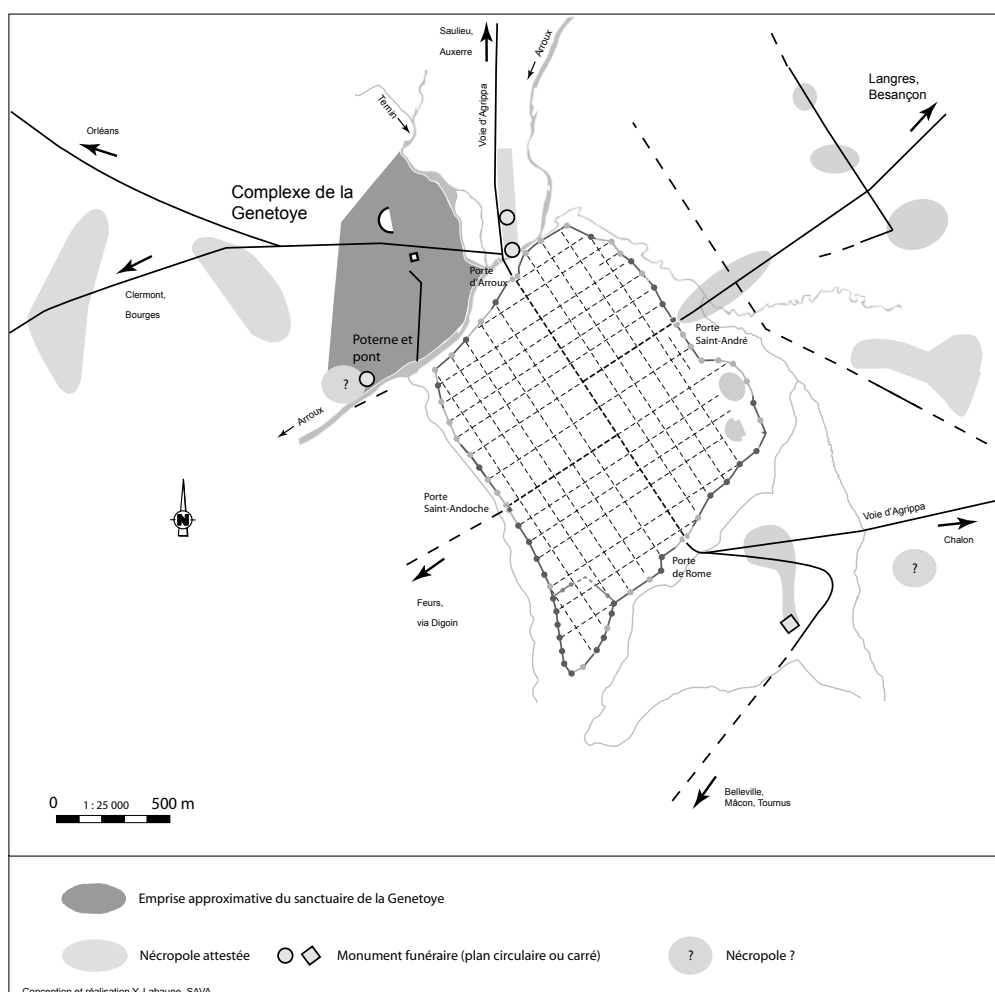


Fig. 1 : Localisation du complexe cultuel de La Genetoye (d'après Labaune 2012, fig. 1, revu)

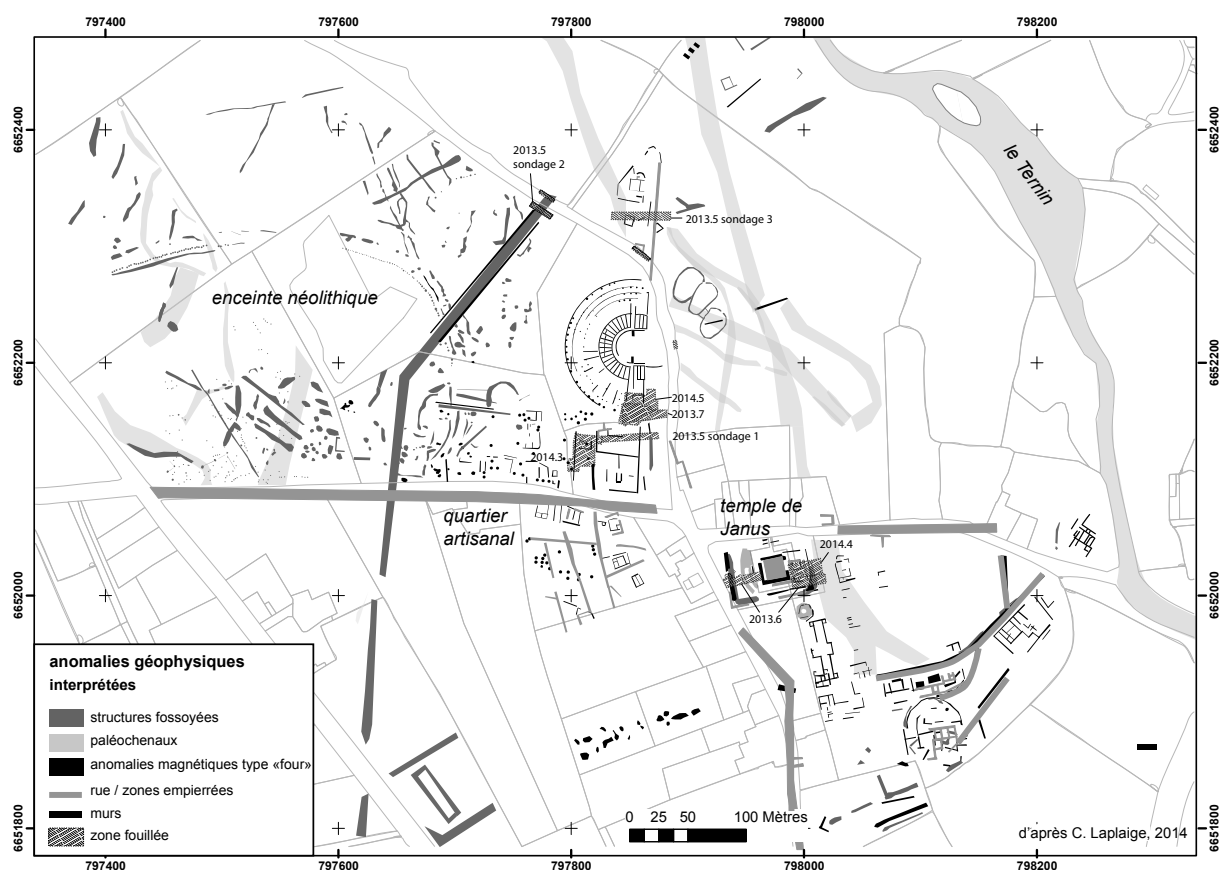


Fig. 2 : Plan d'ensemble du complexe de La Genetoye (C. Laplaige, 2014 ; reprise DAO P. Nouvel)

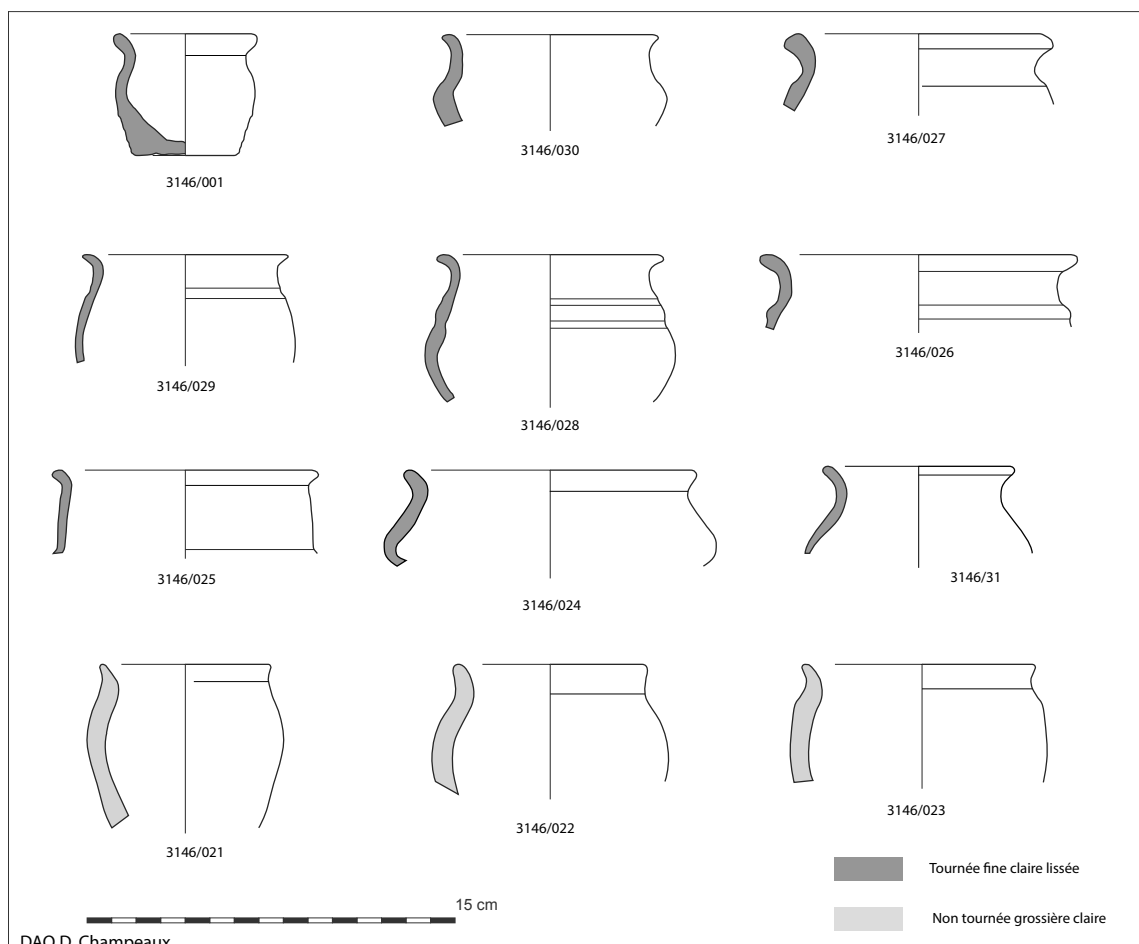


Fig. 3 : Vases miniatures des niveaux précoces du temple de Janus (dessins et DAO D. Champeaux)

Des témoins plus diversifiés, attribuables à La Tène C-D, proviennent de sondages réalisés dans l'aire du temple, côté ouest (fouille M. Joly, Ph. Barral). Il s'agit d'éléments de mobilier (vaisselle céramique, fibules, monnaies) qui se trouvent au sommet d'un paléosol brun, reconnu systématiquement à la base de la séquence stratigraphique antique. On soulignera surtout la présence d'une série de micro-vases (une trentaine de pots et écuelles ou coupes en pâte tournée fine claire lissée, une demi-douzaine de pots en pâte non tournée grossière micacée), s'inscrivant typologiquement dans une fourchette large. Par comparaison avec les types illustrés à Mirebeau (Joly, Barral 2008), certains exemplaires se rattachent à La Tène C2, voire à La Tène C1. Une fibule en fer de schéma La Tène C se situe dans la même ambiance chronologique, tandis que quelques potins illustrent des variantes tardives, attribuables à La Tène D2. Pour l'instant, aucune structure ne peut être associée à cette première utilisation cultuelle du site, ce qui est en grande partie lié à l'exiguïté des fenêtres d'observation de ces niveaux précoces.

La continuité de l'utilisation du sanctuaire, à la charnière de l'âge du Fer et de l'époque romaine, est attestée par des aménagements de sol, sous la forme de niveaux de cailloutis damés, en relation avec un matériel numismatique homogène de faciès augustéen moyen-tardif. Une première phase d'aménagement gallo-romain du sanctuaire, autour du changement d'ère ou un peu après, peut être formulée sur cette base, à titre d'hypothèse de travail.

L'existence de ce substrat d'occupation laténien est évidemment de première importance pour comprendre la genèse du complexe cultuel et, plus largement, mieux cerner les facteurs ayant pu jouer dans le choix de l'implantation de la nouvelle capitale des Eduens sur le site topographique d'Autun. Il faudra donc, lors des prochaines campagnes, essayer de déterminer l'importance de cette occupation précoce, sa dynamique interne et sa nature exacte, de manière à préciser à quel schéma de construction et de mutation de pôle urbain nous avons affaire (sur ce sujet, voir Barral, Nouvel 2012, Barral et al. 2014).

BARRAL P. (dir.), 2007, *Epomanduodurum*, une ville chez les Séquanes : bilan de quatre années de recherche à Mandeure et Mathay (Doubs). *Gallia*, 64, p. 353-434 et pl. H. T. IV à XV.

BARRAL P., COQUET N., IZRI S., JOLY M., NOUVEL P., 2014, Langres et Champigny-lès-Langres (Haute-Marne) : un exemple de construction de pôle urbain à la fin de l'âge du Fer et au début du Haut-Empire. *Hommages à Jeannot Metzler, Archaeologia Mosellana*, 9, p. 361-384.

BARRAL P., NOUVEL P., 2012, La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France. In SIEVERS S., SCHÖNFELDER M. (éd.), *La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. Actes du 34^e colloque international de l'AFEAF, Aschaffenburg (D), 13-16 mai 2010*. RGK, RGZM et AFEAF, Bonn, p. 139-164.

BOSSUET G., LOUIS A., FERREIRA F., LABAUNE Y., LAPLAIGE C., à paraître, Le sanctuaire suburbain d'Augustodunum à la Genetoye, Autun (Saône-et-Loire). Apport de l'approche combinée de données spatialisées à la restitution du théâtre antique du « Haut du Verger », *Gallia*.

JOLY M., BARRAL P., avec la coll. de MAUDUIT C., 2008, La vaisselle du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : faciès et évolution des corpus (III^e s. av. J.-C. - II^e s. apr. J.-C.), in RIVET L., SAULNIER S. (éds.), *Actes du congrès de la SFECAG de L'Escala – Empuries, 2-4 mai 2008*. Marseille : SFECAG, p. 361-380.

KASPRZYK M., NOUVEL P., 2011, Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes, in : REDDE M. et al. (dir.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, p. 21-48 (Bibracte ; 21).

LABAUNE Y., 2012, Découvertes inédites réalisées sur le complexe cultuel de La Genetoye à Autun (Saône-et-Loire). In : CAZANOVE O. de, MENIEL P. (dir.), *Étudier les lieux de culte en Gaule romaine. Actes de la table-ronde internationale organisée par l'UMR ARTHÉHIS (Dijon, Université de Bourgogne, 18-19 sept. 2009)*. Montagnac, éd. Mergoïl, p. 123-134. (coll. Archéologie et Histoire Romaine, 24)

DÉCOUVERTE D'UN ENSEMBLE FUNÉRAIRE DE LA TÈNE ANCIENNE AU PIED DE LA COLLINE DU MORMONT À ORNY (CANTON DE VAUD, SUISSE).

Dorian MAROELLI

Archeodunum SA

Présentation

Le projet d'ouverture d'une nouvelle gravière sur la commune d'Orny, au lieu-dit *Sous-Mormont*, a déterminé le diagnostic archéologique d'une parcelle de 3,6 hectares menacée par les travaux d'extraction. La proximité immédiate de plusieurs occupations, telles que le site laténien du Mormont, ou la *villa* et la nécropole gallo-romaines d'Orny, justifiait l'évaluation de ce secteur, dont le potentiel archéologique était encore inconnu. L'opération a permis d'identifier plusieurs indices d'occupation, notamment une sépulture à incinération datée du HaD1, qui a livré des éléments de parure en bronze déformés par le feu. Il s'agit des fragments d'un disque ajouré à renflement central, entouré de cercles mobiles à décor de chevrons incisés, ainsi que des restes d'un brassard-tonnelet. Ces résultats ont conduit la Section d'archéologie cantonale à prescrire trois campagnes de fouille préventive, réalisées entre 2012 et 2014¹. Celles-ci ont révélé plusieurs foyers à pierres chauffées, ainsi que de nombreuses structures de combustion suggérant une phase de brûlis dont la datation n'est pas encore établie. Les investigations ont également permis la découverte inattendue d'un ensemble funéraire de La Tène ancienne, dont l'étude est en cours (fig. 1).



Fig. 1 : vue de l'ensemble funéraire d'Orny en direction du Nord (cliché O. Feihl, Archeotech).

Situation

La commune d'Orny est située au pied du massif jurassien, dans la plaine alluviale du Nozon (fig. 2). Cet affluent de l'Orbe, dont le cours est limité par deux buttes morainiques d'orientation sud-ouest/nord-est, constitue un axe de pénétration naturel reliant le Jura au Plateau suisse. Les structures sont plus précisément implantées à une centaine de mètres des pentes nord-occidentales de la colline du Mormont, dans un milieu sédimentaire fortement lessivé. Il s'agit d'alluvions fines saturées en carbonates, qui se sont accumulées sur un substrat graveleux d'origine fluvio-glaciaire.

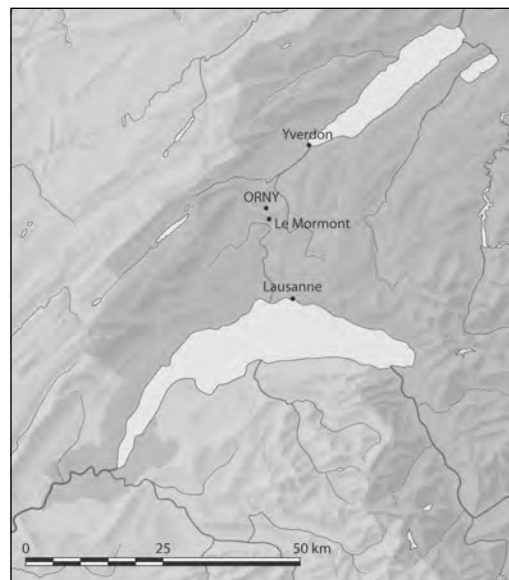


Fig. 2 : la commune d'Orny est située à l'ouest du Plateau suisse, entre Lausanne et Yverdon.

L'ensemble funéraire

Les aménagements funéraires découverts durant la fouille n'avaient pas été détectés lors du diagnostic. Il s'agit de structures fossoyées dont le niveau d'implantation est très souvent érodé. Elles délimitent trois espaces distincts répartis sur une emprise de 300 m², suivant un axe nord-sud (fig. 3). Le premier est marqué par un fossé circulaire d'un diamètre externe de 20 m, complètement arasé dans son quart occidental, dont la datation n'est pas encore déterminée. Il contenait une faible densité de pierres

1 - Le coût des investigations a été assumé par l'entreprise Scrasa, avec le soutien du SIPaL (Service des immeubles, patrimoine et logistique du canton de Vaud, auquel est rattachée la Section d'archéologie cantonale) et de l'Office fédéral de la Culture.

éclatées au feu et des tessons de céramique à pâte grossière. Le deuxième correspond à un fossé en arc de cercle dont les extrémités déterminent une ouverture large d'environ 11 m. Son comblement de blocs calcaires a livré un anneau à nodosités daté de La Tène ancienne, ainsi que des tessons de céramique. Enfin, le troisième espace est matérialisé par dix-huit fosses correspondant à des sépultures adventices également datées de La Tène ancienne. À l'exception d'une structure légèrement excentrée au nord-est, ces tombes sont réparties sur deux à trois rangées qui forment un cercle d'un diamètre externe de 15 m. Elles recoupent une couche d'occupation plus ancienne, à laquelle sont liés des foyers et des fosses à pierres chauffées, associés à de la céramique à pâte grossière non tournée et du silex. Ils pourraient appartenir à un horizon néolithique dont la datation devra être confirmée par des analyses radiocarbones.

Malgré le fort arasement du site, l'épaisseur conservée des tombes est comprise entre 0,43 m au sud et 1,12 m au nord, où la séquence stratigraphique se dilate sensiblement, ce qui permet d'appréhender précisément leur architecture ainsi que le mode de déposition des individus. Les sépultures consistent généralement en fosses rectangulaires, étroites et relativement profondes, dans lesquelles sont conservées des traces de contenants en bois. Dans la majorité des cas, le recours à un monoxyle semble avoir été privilégié, bien que l'absence de contraintes transversales sur certains individus² permette également d'envisager l'existence de contenants plus larges. Ces derniers sont parfois délimités par des blocages de pierres qui ont pu servir à exercer une poussée sur les éléments d'un coffrage afin de les stabiliser. L'absence de recoupement entre les fosses suggère que les sépultures étaient marquées à la surface.

Les sépultures contenaient les restes de vingt individus, surtout des femmes et des enfants. Il s'agit principalement de tombes simples, à l'exception de deux fosses qui contenaient des inhumations doubles. La première renfermait les restes d'un jeune enfant et d'un homme adulte (fig. 4) ; la morphologie de la structure, de même que la position des individus suggèrent qu'ils ont été inhumés dans un monoxyle. La deuxième présente en revanche un entourage de pierres soigné délimitant un contenant large à fond plat, dans lequel ont été déposés deux individus immatures (fig. 5).

Un mobilier abondant et bien conservé

Les tombes ont livré des ensembles riches et particulièrement bien conservés. Les défunts sont en effet dotés, pour la plupart, d'éléments de parure. Les fibules filiformes à pied libre replié sur l'arc, dites de *Marzabotto*, en bronze et en fer, sont bien représentées. Généralement retrouvées près de l'épaule ou sur la cage thoracique, mais également à proximité de la tête, elles présentent un arc en anse de panier qui peut être orné. Le mobilier métallique compte également de nombreuses parures annulaires en bronze. Il s'agit principalement d'anneaux à nodosités et fermoir à tenon, portés aux poignets ou à l'avant-bras (fig. 6), mais également d'anneaux tubulaires à extrémités emboîtées, qui peuvent être portés aux chevilles. Il faut encore mentionner la découverte d'un torque à fermoir à tenon, ainsi que d'une bague en bronze retrouvée en position primaire, occurrence rare pour la période. Ces parures sont parfois complétées par des colliers de perles en pâte de verre, en ambre et, plus rarement, en terre cuite ou en bronze. Des objets plus singuliers complètent le corpus, comme une pendeloque constituée d'une défense de suidé et d'un système de suspension en bronze, une épée dans son fourreau, ou encore une fibule sans ressort. La plupart de ces objets appartiennent à un faciès régional typologiquement homogène de La Tène A, qui peut être qualifié de La Tène A2 et daté du dernier tiers du 5^e s. av. J.-C., notamment représenté dans les ensembles mobiliers des nécropoles de Münsingen-Rain (canton de Berne, Suisse) ou de Saint-Sulpice (canton de Vaud, Suisse).

Des monuments funéraires ?

La disposition des fosses sépulcrales suggère qu'elles ont été creusées autour d'une tombe centrale, aujourd'hui arasée. Bien qu'aucun indice d'élévation ne soit conservé, il est vraisemblable que les fosses aient été implantées autour, voire dans la masse d'un *tumulus*. Ce type d'organisation est connu sur plusieurs autres sites du Plateau suisse, notamment la nécropole tumulaire du Löwenberg (canton de Fribourg)³, mais trouve également des parallèles en France voisine, comme le *tumulus* de Courtesoult

2 - Étude anthropologique en cours. Audrey Gallay, Archeodunum SA.

3 - Boisautbert, Bugnon, Mauvilly dir., 2008, 72-78.

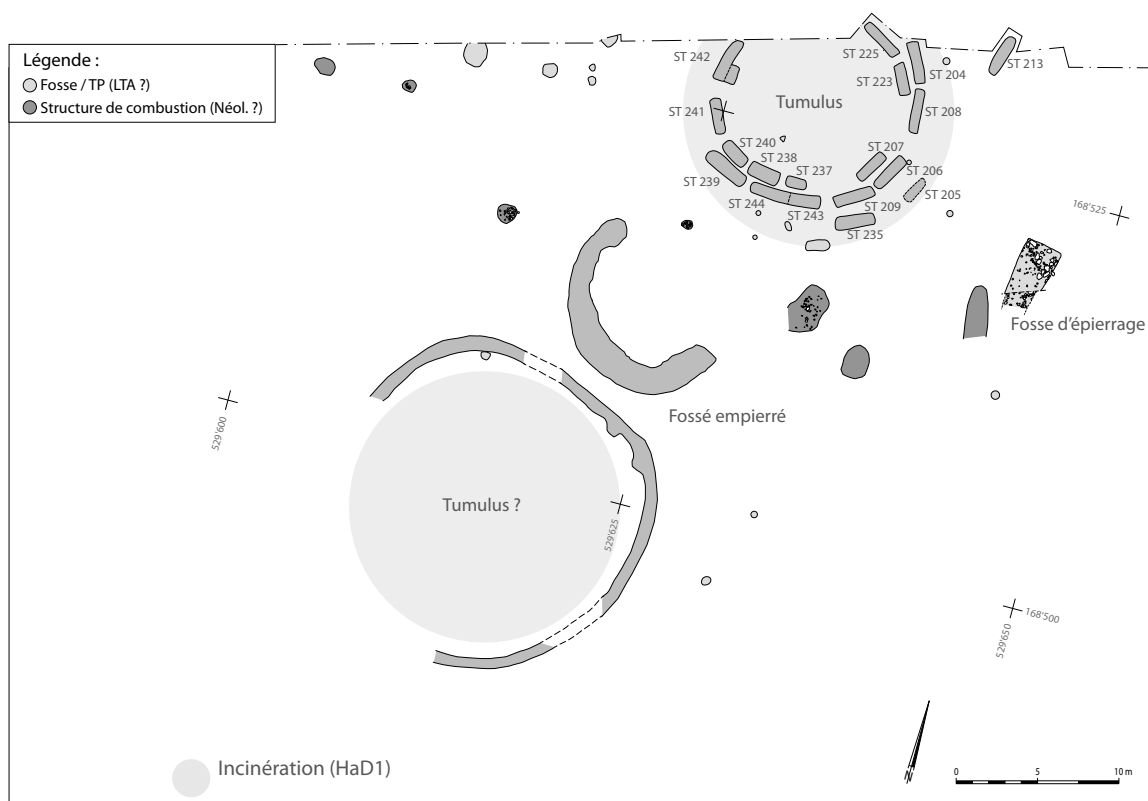


Fig. 3 : plan des vestiges découverts lors de la campagne de 2014.



Fig. 4 : tombe ST 244. Inhumation double d'un adulte et d'un enfant dans un contenant de type monoxyle (cliché C. Cantin, Archeodunum).



Fig. 5 : tombe ST 238. Inhumation double de deux enfants dans un contenant large délimité par un entourage de pierres (cliché C. Cantin, Archeodunum).



Fig. 6 : tombe ST 225. Détail de deux anneaux à nodosités en bronze portés aux poignets (cliché D. Maroelli, Archeodunum).

(Haute-Saône)⁴. Ces exemples s'inscrivent dans une phase de La Tène ancienne caractérisée par des tombes adventices implantées dans des *tumuli* édifiés au cours du Hallstatt final⁵.

Si la fonction de la structure empierrée occupant le centre de l'ensemble reste pour l'instant indéterminée, le fossé circulaire situé au sud pourrait en revanche correspondre à l'enclos d'un autre monument funéraire, également arasé. La présence d'ossements humains épars dans la terre végétale semble d'ailleurs indiquer que des tombes ont été détruites par les activités agricoles. Il faut également souligner la découverte d'une fosse d'épierrement rectangulaire contenant de nombreux blocs calcaires et alpins, ainsi que des éclats de tuile, qui pourrait attester du démantèlement volontaire d'anciens tertres. Il est donc vraisemblable que les structures mises au jour aient appartenu à un ensemble originellement plus dense qui a pu être fréquenté de manière régulière, comme le suggère l'incinération découverte lors du diagnostic, entre la fin du Premier et le début du Second âge du Fer.

Ces vestiges se situent probablement en marge d'un habitat dont l'emplacement n'est pas déterminé. Toutefois, même si aucune occupation contemporaine n'est connue aux alentours, ils peuvent être mis en relation avec les récentes découvertes du Mormont. Celles-ci ont révélé que des habitats se sont peut-être développés et succédé à des époques antérieures au fonctionnement des fosses à dépôt de La Tène finale, qui matérialisent pour l'instant l'occupation la plus dense identifiée sur la colline. La découverte, en 2008, d'une paroi en torchis sur clayonnage associée à du mobilier céramique et lithique daté du HaD1⁶, à un peu plus d'un kilomètre à vol d'oiseau de l'ensemble funéraire d'Orny, permet notamment d'établir un lien de contemporanéité entre les deux sites. En effet, il faut rappeler que la seule incinération identifiée à Orny s'inscrit précisément dans la même phase chronologique.

Intérêt scientifique et axes d'étude

Cette découverte est exceptionnelle, car elle offre un éclairage sur une phase de l'âge du Fer peu représentée sur le Plateau suisse. En effet, dans la région, les dernières fouilles de sépultures datées de La Tène ancienne ont été réalisées il y a plus de cinquante ans, sans la rigueur méthodologique d'aujourd'hui. Il s'agit de plus d'un ensemble homogène, dont la qualité permet d'appréhender les pratiques funéraires et de définir l'appartenance culturelle d'un groupe de population sur un territoire précis. L'étude du site devrait ainsi permettre de renouveler des connaissances reposant essentiellement sur des données de fouilles anciennes, généralement détachées de leur contexte de découverte.

Les principaux axes de réflexion porteront d'abord sur l'architecture des tombes, ainsi que sur la définition des modalités de dépôt et de sélection des individus. Les prélèvements effectués seront également exploités au travers d'études qui contribueront à reconstituer le cadre paléo-environnemental du site. Enfin, l'examen typo-chronologique du mobilier permettra de retracer l'évolution spatio-temporelle des aménagements.

BIBLIOGRAPHIE

Boisaubert, Bugnon, Mauvilly dir. 2008 : BOISAUBERT (J.-L.), BUGNON (D.), MAUVILLY (M.), *Archéologie et auto-route A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)*, Archéologie fribourgeoise 22, Academic Press Fribourg 22, 2008, 475 p.

Dietrich et al. 2009 : DIETRICH (E.), MÉNIEL (P.), MOINAT (P.), NITU (C.), Le site helvète du Mormont (canton de Vaud, Suisse) : résultats de la campagne de 2008, Bulletin de l'Afeaf, 27, 2009, 21-25.

Piningre dir. 1996 : PININGRE (J.-F.), *Nécropoles et sociétés au premier âge du Fer : le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*, dAf 54, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, 222 p.

Kaenel 1990 : KAENEL (G.), *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale : analyse des sépultures*, CAR 50, Lausanne, 1990, 457 p.

4 - Piningre 1996, 113. Même si les 48 sépultures fouillées sont datées du Hallstatt final, la découverte de deux fibules en fer à arc demi-circulaire dans la terre végétale permet de supposer que le *tumulus* comportait également des tombes laténiennes, détruites au cours du temps.

5 - Kaenel 1990, 33-62 et 314-317.

6 - Dietrich et al. 2009, 21-22.

UN SITE DE RÉDUCTION DU MINÉRAI DE FER À LA GRAVELLE « ZAC DE LOIRON » (MAYENNE)

Bertrand BONAVENTURE

Archeodunum SAS ; UMR Arar 5138

Fouillé sur une superficie de 13 400 m², le site de la « ZAC de Loiron » (La Gravelle, Mayenne) a livré une occupation consacrée à l'extraction et à la réduction du minerai de fer, pour une période comprise entre les VIII^e-V^e et les II^e-I^{er} s. av. J.-C. (Bonaventure 2014).

Les premiers aménagements anthropiques, datés entre le VIII^e et le V^e s. av. J.-C., s'installent suite à un déboisement d'une chênaie-hêtraie : en effet, parmi les nombreux chablis qui ont été identifiés, certains ont livré des charbons datés ¹⁴C entre le Néolithique final et le Premier âge du Fer. Leur recoupement par plusieurs structures de l'âge du Fer permet également de démontrer l'antériorité de ce couvert forestier par rapport à l'occupation protohistorique. Il semble toutefois, d'après les données palynologiques et anthracologiques, que l'environnement est resté boisé tout au long de l'occupation.

Le site est structuré par trois enclos fossoyés qui se succèdent entre le VIII^e-V^e et le II^e-I^{er} s. av. J.-C. C'est le second enclos (IV^e-III^e s. av. J.-C.) qui offre la meilleure lisibilité, avec une emprise de 4800 m² scindée en deux par un fossé de partition interne. Un vaste bâtiment de 125 m², construit sur sablières et poteaux, marque l'extrémité occidentale de cet espace. Le troisième enclos, probablement creusé au II^e-I^{er} s. av. J.-C., double la surface enclose. Aucun aménagement n'a pu lui être associé.

Les structures sidérurgiques se développent entre le VIII^e et le III^e s. av. J.-C. Elles présentent une remarquable homogénéité en dépit de cette longue période d'exploitation. L'extraction (puits), le concassage (fosse à résidus de concassage), et plus hypothétiquement le charbonnage (charbonnière ?), prennent place dans l'angle sud-ouest des enclos. On compte dix bas fourneaux regroupés par séries de trois, réparties autour des enclos, auxquelles s'ajoute un bas fourneau isolé. Ces « batteries » de bas fourneaux ne constituent pas des « ateliers » chronologiquement homogènes : au contraire, les datations ¹⁴C montrent la réutilisation de ces espaces sur des périodes de plusieurs siècles, ce qui implique de longues phases d'abandon entre deux réductions. D'un point de vue technologique, aucune évolution n'est perceptible entre le VIII^e-VI^e s. et le IV^e-III^e s. av. J.-C. : les dix bas fourneaux sont à scorie piégée et usage unique, caractérisés par des parois rubéfiées légèrement tronconiques, et une stratigraphie composée d'une couche charbonneuse surmontée de la scorie piégée (97 kg pour la plus importante).

Bien que l'arasement du site puisse expliquer le faible nombre de bas fourneaux, plusieurs autres indices montrent le caractère sporadique des activités : la céramique est très peu représentée, les rejets de scorie sont quasiment inexistantes en dehors des bas fourneaux, tandis que seuls deux puits d'extraction ont été identifiés. Par ailleurs, l'absence d'évolution des techniques de réduction accrédite également l'idée d'une activité périodique de faible rendement. Enfin, si le bâtiment suggère la présence d'un habitat, ce dernier ne semble pas s'être accompagné d'une mise en culture du terroir environnant (faciès palynologique de clairière, absence de taxons de plantes cultivées). Ainsi, au delà des techniques de réduction aujourd'hui mieux connues (Cabboi et alii 2007 ; Dunikowski et alii 2007), le site de La Gravelle pose indirectement des questions plus générales d'ordre sociales (organisation du travail, statut des artisans...), et économiques (débouchés de la production, propriété foncière du terrain...).

BIBLIOGRAPHIE

Bonaventure 2014 : BONAVENTURE (B.) - *La Gravelle «ZAC de Loiron» (Pays de la Loire, département Mayenne)*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Chaponnay : Archeodunum SAS, 2014, 479 p.

Cabboi et alii 2007 : CABBOI (S.), DUNIKOWSKI (Ch.), LEROY (M.), MERLUZZU (P.) - Les systèmes de production sidérurgique chez les Celtes du Nord de la France, in : MILCENT (dir.) - *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*, Actes du XXVIII^e colloque de l'AFEAF (Toulouse, 20-23 mai 2004), Bordeaux : Fédération Aquitania, 2007 (Supplément à la Revue Aquitania, 14/2), p. 34-62.

Dunikowski et alii 2007 : DUNIKOWSKI (Ch.), SEGUIER (J.-M.), CABBOI (S.) - La production du fer protohistorique dans le sud-est du bassin parisien, in : MILCENT (dir.) 2007 - *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*, Actes du XXVIII^e colloque de l'AFEAF (Toulouse, 20-23 mai 2004), Bordeaux : Fédération Aquitania, 2007 (Supplément à la Revue Aquitania, 14/2), p. 279-289.

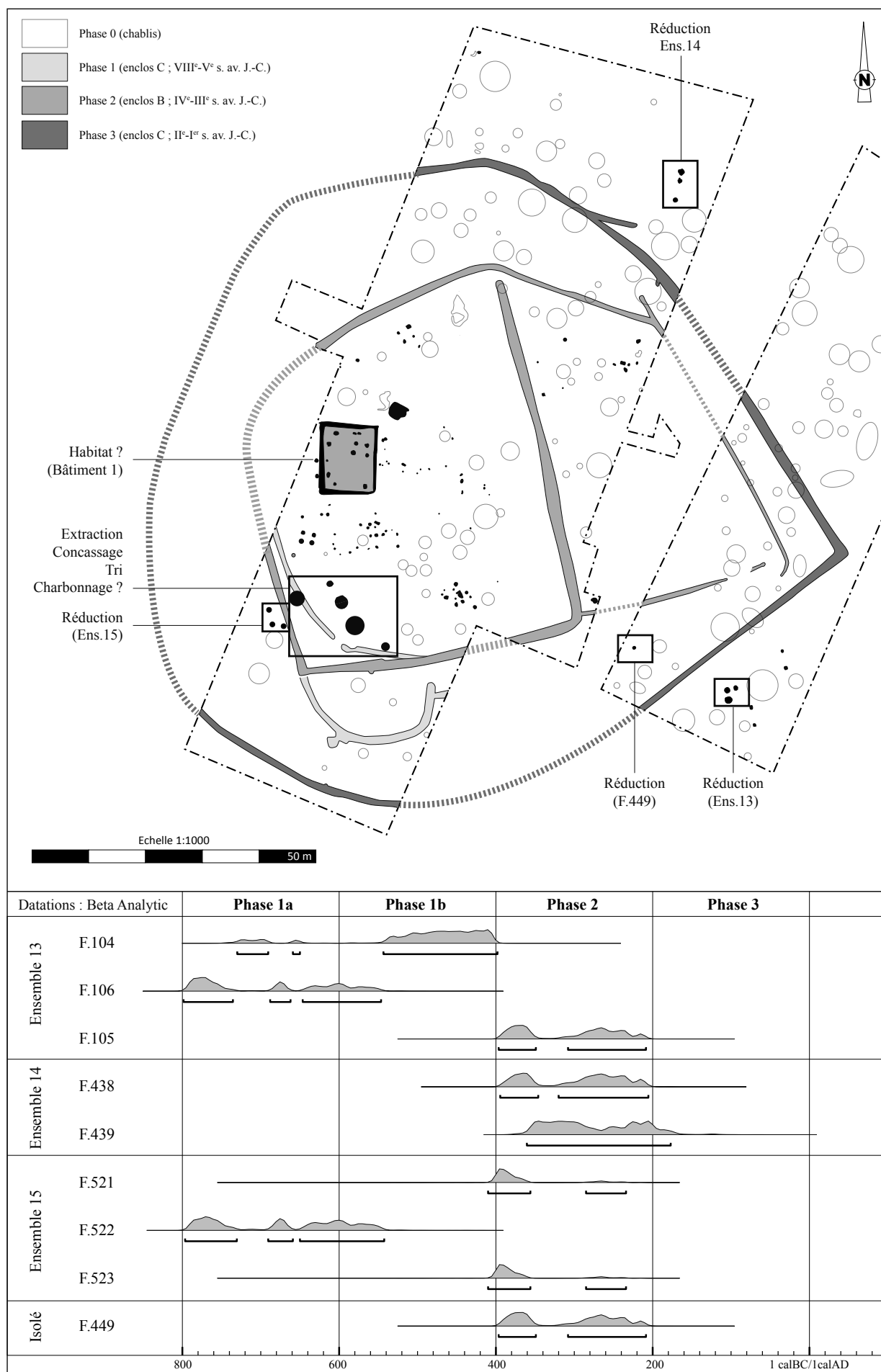


Fig. 1 : Plan général simplifié du site et datations 14C des bas fourneaux.

**PREMIERS ÉLÉMENTS SUR LE SITE DE PONT-SUR-SEINE
« LE GUÉ DEHAN » ZONE 2 (AUBE) :
PONTS DE LA TÈNE MOYENNE
ET AMÉNAGEMENTS DE BERGE PROTOHISTORIQUES**

Rémi COLLAS

Éveha

L'opération préventive de Pont-sur-Seine (10), Le Gué Dehan, Zone 2 s'est déroulée en deux phases, du 26 août au 8 novembre 2013, puis du 04 juillet au 02 décembre 2014. Elle intervient dans le cadre d'une extension de carrière. La présente communication se propose de rapporter les principaux éléments scientifiques acquis en cours d'opération. Quelques pistes de recherches, basées notamment sur les premières données relatives à la post-fouille, sont proposées.

Éléments acquis avant l'opération

Les fouilles du Gué Dehan s'inscrivent dans un cadre méthodologique original : de nombreuses opérations (diagnostics, fouilles préventives ou programmées, prospections aériennes) ont été conduites dans ce secteur géographique, structuré par les divagations historiques de la Seine. Ces opérations ont, entres autres, révélées de fortes densités d'occupations, notamment pour le Néolithique et la Protohistoire.

Le diagnostic (17,3ha, Inrap, 2012) a permis d'identifier au Gué Dehan (ou Gué des Huns) une série d'occupations diachroniques, du Néolithique à l'Antiquité. La surface investiguée a, par la suite, été sub-divisée en cinq « Zones », numérotés de 1 (1a/1b) à 4. Le projet de fouille concerné ici, tel que défini dans le cahier des charges du SRA Champagne-Ardenne (Arrêté n° 2013-171), se concentre sur la Zone 2. Il couvre une surface de 45 000 m². Cette surface a été ramenée à 35 000m² en cours d'opération.

Principaux éléments scientifiques acquis

Un corps alluvial de grandes dimensions

La Zone 2 est constituée d'un corps alluvial de grandes dimensions (largeur maximale : 150 m) bordé par des montilles sableuses antérieures au nord et au sud. En partie est de la fouille, il est divisé en deux chenaux principaux larges d'une cinquantaine de mètres, connectés au centre de l'emprise de fouille pour se prolonger vers le sud-ouest en un chenal unique (Zone 1b). Ce corps alluvial semble correspondre, en l'état actuel des données acquises, à un ancien tracé de la Seine.

Une vaste unité argileuse liée au corps alluvial

Entre les deux chenaux principaux, on note la présence d'une unité argileuse (3000m²), véritable « îlot » potentiellement soumis aux aléas hydrologiques du corps alluvial. Une vaste occupation s'y développe au cours du Bronze final IIIB.

Des aménagements non datés, liés au corps alluvial

Le corps alluvial, fouillé en intégralité, a livré de très nombreux aménagements (lignes de berges, pêcheries, aménagements non définis) orientés parallèlement à sub-parallèlement au sens de l'écoulement envisagé. En l'état, la datation de ces aménagements n'est pas assurée. L'interstratification de ces ouvrages dans les sédiments n'a pas pu être observée de façon univoque : les pieux ou piquets sont fichés dans les sédiments alluviaux sans qu'il soit possible de déterminer l'antériorité ou la postériorité par rapport aux dépôts. La totalité des bois ont fait l'objet d'un prélèvement.

Quatre ouvrages de franchissement des chenaux principaux

Les vestiges de quatre ponts ont également été mis en évidence. Ces ouvrages semblent fonctionner par « paires », en franchissant successivement les deux chenaux principaux selon une

orientation nord-sud (de manière oblique par rapport au sens de l'écoulement envisagé). De fait, ces ouvrages « s'appuient » sur les montilles sableuses et sur l'unité argileuse centrale. Quatre pieux de troncs de chêne ont été prélevés au cours du diagnostic, équivalents à des pieux des ponts UA 03 et UA 13 de la fouille. L'analyse dendro-chronologique fournit des datations homogènes (début du II^{ème} av. J.-C). Un autre pieu de tronc de chêne, lié au pont UA 11, a fait l'objet d'une analyse en cours de fouille, livrant un terminus post-quem de 133 BC. Si les éléments verticaux en place sont majoritaires, on note la présence de nombreux éléments horizontaux « échoués » dans le corps alluvial. La totalité des bois ont fait l'objet d'un prélèvement. Des dépôts (épée complète, mors de chevaux, statuaire en bois) y sont associés. La nature « volontaire » de ces dépôts reste à préciser.

La réalisation d'une grande coupe sud-nord a permis d'observer l'implantation du pont le mieux conservé (UA 03) dans le corps alluvial, son articulation stratigraphique avec la montille sableuse nord et l'unité argileuse centrale.

Perspectives de recherches

L'occupation diachronique du site de « Pont-sur-Seine, Le Gué Dehan, Zone 2 » offre la possibilité d'étudier le développement d'un contexte environnemental et archéologique complexe allant (potentiellement) du début de l'holocène à la période médiévale. En l'état, les principaux thèmes abordés dans le cadre du rapport final d'opération concernent les modalités d'implantation et de conservation des vestiges archéologiques en contexte alluvial, la reconstitution de l'évolution hydro-sédimentaire du site et le phasage géoarchéologique associé.

Concernant les aménagements liés au corps alluvial, une étude comparative des matériaux et des techniques de construction est à faire. Cette étude devra prendre en compte la chronologie des occupations proches. Pour les ouvrages de franchissement, au-delà des études portant elles aussi sur la chronologie, l'articulation des différents ponts entre eux dans le temps, les matériaux et les techniques de construction, une mise en perspective est nécessaire.

L'originalité du terrain et des vestiges associés permet en effet de considérer le(s) site(s) du Gué Dehan sous l'angle de l'exploitation et/ou du franchissement d'un corps alluvial majeur durant La Tène et l'Antiquité. Le positionnement des ponts dans l'axe d'une voie présumée gallo-romaine (Zone 4) est ainsi à prendre en compte. Elle pose la question de la persistance des axes de communication entre La Tène moyenne et l'Antiquité. Plus globalement, elle interpelle sur la place du secteur du Gué Dehan comme point de franchissement privilégié de la Seine sur un intervalle chronologique relativement long.

MARIGNY-LE-CHATEL « VOIE DU BOIS » (AUBE) : DEUX ETABLISSEMENTS RURAUX LATENIENS SUR LE TRACÉ DU GAZODUC –ARC DE DIERREY

Bastien DUBUIS

Inrap GEN

La fouille de Marigny-le-Châtel « Voie du Bois », dans l'Aube, a eu lieu entre février et mars 2014 préalablement à l'installation de l'artère gazière dite « Arc de Dierrey », dont le tracé avait été auparavant diagnostiqué par Anthony Gaillard en 2013. La fouille intervient aux confins sud de la commune, sur un léger coteau orienté au nord. La fenêtre de décapage, très linéaire, s'étend sur un peu plus de 6000 m². Les vestiges rencontrés consistent en fosses, fossés et trous de poteaux correspondant à plusieurs occupations du second âge du Fer (Dubuis à paraître).

En partie nord de la fouille, quelques aménagements (fosses) paraissent correspondre à une occupation antérieure au premier enclos fossoyé, sans doute vers La Tène B-C1. Les vestiges postérieurs sont mieux renseignés, grâce notamment à l'imagerie satellitaire Bingmap qui révèle l'extension des aménagements fossoyés au-delà du décapage (voir Fig. 1).

A La Tène C2, l'habitat est caractérisé par un fossé d'enclos à talus interne, de forme pentagonale, dont seul le flanc oriental (long d'une centaine de mètres) a pu être fouillé, en l'occurrence la façade et son système d'entrée. Les fossés, creusés en V, connaissent une histoire parallèle, avec tout d'abord une séquence de comblements rapides, à laquelle succèdent des profils d'équilibre ; le déversement du talus interne, sous la forme d'un apport latéral de craie lessivée, « fondue », précède l'abandon définitif. L'aspect quelque peu original du tracé d'enclos est surtout le reflet d'une anomalie localisée ; la construction paraît être basée sur une diagonale fondatrice, dont l'angle ouest constituerait une des extrémités ; à l'est, l'angle opposé paraît avoir été coupé, peut-être pour faciliter l'accès au système d'entrée. C'est justement sur ce tronçon de fossé qu'apparaissent les seuls anomalies morphologiques observées, sous la forme de deux décrochements successifs, au fond plat, formant deux paliers peu profonds ensuite prolongés par un creusement régulier, en V ; s'agit-il d'une entrée secondaire, d'un tracé avorté ? Sur le tronçon nord-est, de part et d'autre de l'entrée, le creusement atteint ses plus grandes dimensions, avec 2,3 m de largeur pour 1,12 m de profondeur maximum. Les tronçons en retour à l'ouest, ponctuellement observés en bordure de la fouille, montrent des dimensions plus modestes, de près de deux fois inférieures.

L'entrée, orientée à l'est, est caractérisée par une interruption du fossé sur une longueur de 7 mètres, barrée à l'intérieur par un système de tranchées palissadées (voir Fig. 2) supposément placées au contact du talus interne. Ces tranchées d'un peu plus de 3 m de longueur ménagent un passage d'1,80 m, suffisant pour la circulation de véhicules attelés. Devant l'interruption, à l'extérieur de l'enclos, se trouve un bâtiment sur six poteaux de moins de 10 m², sans doute un grenier (voir Fig. 3).

Dans l'espace intérieur, peu documenté en raison de la faible largeur du décapage, quelques fosses et trous de poteaux ont pu être fouillés. Le mobilier provient essentiellement des fossés, il

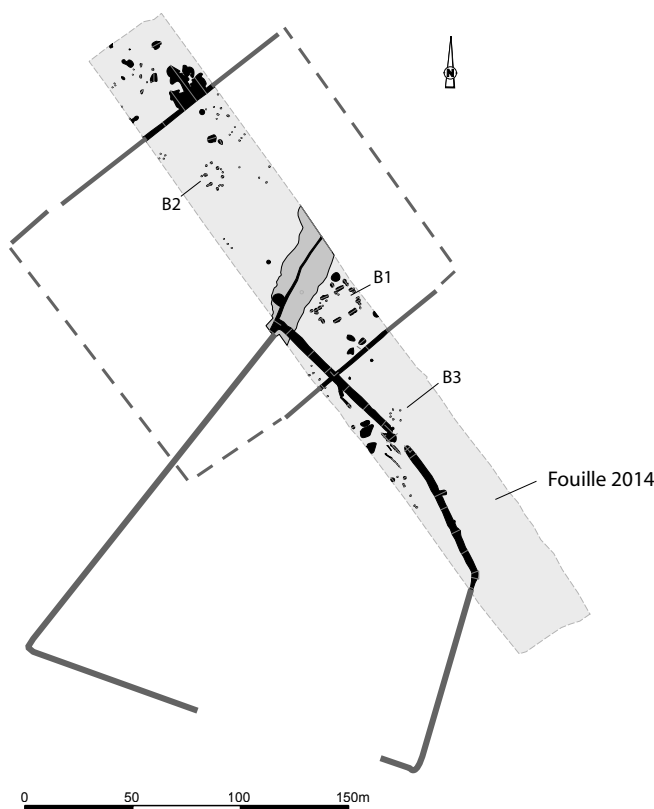


Fig. 1 : Plan des vestiges de Marigny-le-Châtel « Voie du Bois » d'après les données de la fouille et de l'imagerie satellite Bingmap (DAO B. Dubuis).



Fig. 2 : Vue oblique du système d'entrée de l'enclos sud, en tranchées palissadées (cliché B. Dubuis).



Fig. 3 : Vue oblique vers l'ouest du bâtiment sur poteaux faisant face à l'entrée de l'enclos sud (cliché P. Bertholet).

consiste en 240 restes céramiques pesant un peu plus de 5,5 kg, et 180 restes osseux pesant 8,3 kg. Aucun dépôt n'a été observé. L'examen de la répartition du mobilier montre une certaine concentration de part et d'autre de l'entrée, et plus généralement sur la façade de l'enclos, tandis que les rejets détritiques se raréfient au-delà et en particulier au sud. Pour Marion Saurel, qui a étudié la céramique, le matériel renvoie l'image d'une consommation diversifiée, offrant plus de liens avec la champagne crayeuse que l'occupation qui va suivre. Les éléments datant témoigneraient d'une assez longue durée d'occupation, entre le début de La Tène C2 et le tout début de La Tène D1. Quant à la faune, étudiée par David Cambou, elle comporte de très fortes proportions de bœuf devant des proportions de porc et de caprinés relativement faibles et équilibrées. On note la présence de quelques objets remarquables : bracelet en lignite, fragment de fibule en fer à pied rattaché à l'arc, couteau à douille, fusaïole et pesons de tisserand en craie, perçoir ou ciselet en fer, polissoirs, broyeurs, fragment de meule à va-et-vient.

D'après les données de l'imagerie satellitaire, la superficie de cet enclos atteint 1,03 ha, ce qui le classe dans la moyenne des établissements ruraux laténiens.

A La Tène D1, alors que les fossés d'enclos sont pratiquement comblés, l'habitat connaît un déplacement vers le nord avec une refondation du système d'enclos. Celui-ci est cette fois de forme quadrangulaire : deux fossés rectilignes et parallèles sont renseignés par la fouille et l'imagerie satellitaire, ils délimitent un espace d'au moins 1 ha (soit la superficie de l'enclos précédent). Le système d'entrée, non retrouvé, pourrait se situer encore une fois à l'est. Les fossés documentés, au profil en V, sont de taille modeste et comparables aux tronçons nord et sud de l'enclos précédent ; au maximum, 1,26 de largeur et 0,58 m de profondeur pour le fossé sud, et 1,34 de largeur pour 0,68 m de profondeur pour le fossé nord. A l'intérieur de l'enclos, l'espace fouillé a révélé deux bâtiments sur poteaux, de plan à module central quadrangulaire et parois rejetées (sur ce type de bâtiment, voir Maguer 2005). Contre le fossé sud, le plus grand (voir Fig. 4) pourrait constituer le bâtiment principal de l'établissement étant donné ses dimensions et la puissance de ses poteaux porteurs (2,43 m de longueur moyenne, 0,69 m de profondeur moyenne). Les quatre plus gros trous de poteaux délimitent



Fig. 4 : Vue oblique vers le sud-ouest du grand bâtiment sur poteaux de l'enclos nord, après fouille (cliché B. Dubuis).

une travée centrale de plus de 60 m², avec un écartement remarquable de 8 m, à la limite de capacité de portée de ce type d'architecture. À l'est comme à l'ouest, deux paires de trous de poteaux plus petits matérialisent les murs pignons, distants de plus de 12 mètres ; entre eux se trouvent deux autres paires de poteaux plus petits et rapprochés, d'un écartement de deux mètres, signalant sans doute des entrées. La superficie totale du bâtiment est discutée au travers de différentes hypothèses ; si l'on reporte strictement au nord et au sud l'écartement entre la travée centrale et les poteaux des murs pignons, on obtient un plan pratiquement centré de près de 190 m², qui placerait cette superficie très au-dessus de la moyenne des bâtiments rencontrés sur les établissements ruraux de la fin de La Tène, alors même que l'occupation ne paraît pas comporter de signe quelconque d'un certain standing ou d'un statut particulier. Gaëlle Robert (Inrap CIF), dans ses recherches récentes sur ce type d'architecture en région Centre, privilégie dans certains cas une solution intermédiaire consistant à faire passer les parois latérales plus près du module central (voir par exemple le site de Mer en Loir-et-Cher – Trébuchet et alii 2009) ; ainsi le grand bâtiment de Marigny-le-Châtel approcherait en réalité plutôt les 135 m² de superficie. L'indigence du matériel découvert sur l'occupation (pas de métal, rares tessons d'amphore) et la petite taille des fossés d'enclos (même si le système d'entrée n'est pas documenté), conduisent à privilégier cette hypothèse basse, faisant de ce bâtiment un exemple de grande taille mais pas nécessairement hors-normes. Le second bâtiment, de plan comparable, s'étend sur une superficie de 48 m² seulement ; il peut s'agir d'un bâtiment à vocation technique. Il comporte une entrée à l'est confortant l'hypothèse d'une ouverture de l'enclos de ce côté. À l'extérieur et contre le fossé nord, se développe une aire d'extraction polylobée contemporaine de l'occupation. L'une des fosses a livré une concentration de restes osseux, de bœuf, qui constitue à l'instar de l'occupation antérieure l'espèce prédominante dans les rejets de consommation (260 restes de faune, pesant 8,3 kg). La céramique est représentée par des ensembles peu fournis (une centaine de restes pour 3,4 kg), mais deux lots suggèrent une certaine durée d'occupation entre le début de La Tène D et La Tène D1b évoluée, voire le tout début de La Tène D2. Quelques rares tessons d'amphore sont observés ; on note la présence d'une fusaïole taillée dans un tesson de céramique et d'un fragment de meule rotative.

Au final, si ces deux occupations encloses constituent des exemples relativement classiques, examinés séparément, ils restent intéressants tant les établissements ruraux enclos de la fin de La Tène sont encore méconnus à l'ouest de Troyes et plus généralement sur le plateau crayeux champenois. Ils reflètent certainement une continuité d'occupation entre le début de La Tène C2 et la transition La Tène D1b/D2a, soit plus d'un siècle d'occupation. La refondation de l'établissement, au début de La Tène D, est marquée par un léger déplacement tandis que certaines caractéristiques de l'occupation antérieure semblent conservées : enclos unique, superficie proche d'un hectare, probable entrée côté est.

BIBLIOGRAPHIE

Dubuis à paraître : DUBUIS (B.) – *Marigny-le-Châtel « Voie du Bois » (Aube), Des occupations rurales du second âge du Fer* : Rapport final d'Opération, Inrap. Saint-Martin-sur-le-Pré, à paraître.

Maguer 2005 : MAGUER (P.) – L'architecture des bâtiments de la Tène dans le sud du maine-et-Loire et en Vendée : Etudes de cas. In : BUCHSENSCHUTZ (O.) et MORDANT (C.), dir. – *Architectures protohistoriques en Europe Occidentale du Néolithique final à l'Âge du Fer* : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127^e. Nancy, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005. p. 331-345.

Trébuchet et alii 2009 : TREBUCHET (E.) dir., FREY-KUPPER (S.), LIARD (M.), DI NAPOLI (F.), ROBERT (G.) et TROUBADY (M.) – *Une unité d'exploitation rurale de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. à Mer (Loir-et-Cher)*, 35^e suppl. à la RACF, 2009, AFEAF 32, p. 157-166.

UNE CHARBONNIÈRE DU SECOND ÂGE DU FER

Laurence AUGIER

Service d'archéologie préventive de Bourges Plus

Durant le mois de mars 2015, le service d'archéologie de Bourges Plus a réalisé une opération de fouille dans l'emprise de la ZAC du Moutet située en limite sud-ouest de la commune de Bourges, à proximité de l'échangeur de l'A 71 et des différentes ZAC qui s'y sont développées (Augier 2015). La surface décapée couvre une surface de 9000 m². Un vallon sec traverse le sud du terrain dans un axe nord-ouest / sud-ouest. Il s'agit d'un bras de paléochenal constituant anciennement un affluent de l'Yèvre.

La fouille a livré 28 faits, dont le niveau d'apparition se situe directement sous la terre arable, entre 0,20 m et 0,30 m sous le niveau de sol actuel.

Les vestiges d'époque protohistorique sont représentés par des structures en creux (fosses, fossés, trous de poteaux) et par une charbonnière sur plate-forme. Concernant l'âge du Fer, deux phases d'occupation ont été identifiées grâce à l'analyse stratigraphique, mais le mobilier ne permet pas distinguer chronologiquement ces deux occupations, qui se sont sans doute rapidement succédées dans le courant de la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C.

Pour l'époque antique, que nous ne traiterons pas ici, quelques structures en creux ont également été identifiées. Il s'agit de trous de poteau appartenant à deux bâtiments légers en terre et en bois et trois fosses ayant servi de dépotoir.

La charbonnière qui fait l'objet de cette notice appartient à la deuxième phase d'occupation protohistorique.

L'aménagement est localisé dans l'angle sud-ouest de l'enclos fossoyé qui a été aménagé lors de la première phase d'occupation du site. Le tracé de ce dernier sort de l'emprise de fouille, néanmoins la surface enclose peut être estimée à 4870 m².

En surface, la structure mesure 13,90 m de long sur 10,10 m de large. Elle a été installée à cheval sur le tracé du paléochenal et le substrat calcaire et recouvre une fosse d'extraction réutilisée comme dépotoir au terme de la première phase d'occupation du site.

La fouille de cet aménagement a permis de noter que la charbonnière repose sur une plate-forme horizontale composée de pierres calcaires, dont l'épaisseur atteint en moyenne 0,45 m.

Un sol a été identifié sur la plate-forme. Il est composé de nombreux restes de charbon, de petites pierres calcaires, de la terre rubéfiée et quelques tessons de céramique. L'analyse anthracologique a permis d'établir que la grande majorité des charbons récoltés dans ce niveau comprend presque exclusivement des taxons de chêne caducifolié. Les bois mis en œuvre pour monter la meule se présentent sous forme de bûches.

Par ailleurs, trois petits creusements ont été identifiés dans la coupe nord-ouest / sud-est de la charbonnière. Le niveau d'apparition est situé dans le sol charbonneux. Leur diamètre ne dépasse pas 0,10 m et le creusement forme une cuvette de 0,5 à 0,8 m de profondeur. Nous proposons d'y voir les vestiges d'évents passant sous la charbonnière ou les restes d'une superstructure.

Un conduit central de forme rectangulaire a également été creusé dans le niveau d'utilisation de la charbonnière. Il mesure 1 m de long sur 0,60 m de large et possède des parois partiellement rubéfiées. Le fond du conduit ne présente aucune trace d'exposition au feu. L'observation de la coupe du comblement de la cheminée présente trois strates. La plus profonde se compose exclusivement de cendres très fines. Elle est recouverte par un sédiment gris foncé contenant de nombreuses inclusions de charbon, des fragments de terre rubéfiée et 21 clous de menuiserie en fer, qui ont sans doute servi à maintenir les bûches ou rondins de bois montés en tas autour du conduit. Le comblement supérieur contient également des clous, du charbon et des restes de terre rubéfiée. Ce dernier niveau a été brassé par les labours.

Après abandon de la charbonnière, une épaisse couche hétérogène brassée par les labours contenant des rejets de foyer (amas cendreaux) et des rejets domestiques (céramiques et ossements animaux) scelle le sol de la structure et l'ensemble des aménagements décrits ci-dessus (événements ? et conduit central).

Ce type de structure était jusqu'à ce jour inconnu dans les environs de Bourges. Les quelques données publiées font exclusivement mention de charbonnières en fosse, souvent de forme rectangulaires. Ces découvertes jalonnent la France. Ainsi, en Charentes-Maritimes quatre charbonnières en fosse de La Tène C2 / D1 ont été identifiées sur le site de « Saint-Martin-d'Ary » (Gasc 2013). Dans la région du Mans (Sarthe), des fosses rectangulaires de 5 à 6 m², dont le fond et les parois sont marquées par des traces de rubéfaction ont été interprétées comme des charbonnières (Mangin 2004 : 52). Ces aménagements se situent à proximité de zones de réduction de fer (Caboi et al. 2007 : 50-51). Certaines de ces installations sont parfois associées à un système de fossés destinés à assainir le terrain (Caboi et al. 2007 : 51). En Bretagne, la fouille du « Rocher d'Abraham », sur la commune de Saint-Pierre de Plesguen (Ille-et-Vilaine) a livré cinq charbonnières de la Tène moyenne (Vivet 2007 : 78). Dans l'Yonne, le site de « Clérimois, aux Fouetteries » a également livré de nombreux ferriers associés à des charbonnières ovales (Dunikowski, Caboi 1995 : 135). Le site « d'Enserin » à Joux dans le département du Rhône a également livré 2 charbonnières en fosses de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. (Lurol, Cabanis 2012). Enfin, en Lozère, en Hautes Cévennes, a été mis au jour sur la commune de Saint-Julien-du-Tournel une charbonnière datée du 2^e âge du Fer (Servera Vives 2014 : 63-66). L'activité de cette dernière semble concorder avec des ateliers métallurgiques (« sites à scories »). De même, des mines argentifères sont également répertoriées dans les environs de la charbonnière du site de « Samouse 45 » et paraissent avoir fonctionné concomitamment.

En dehors du charbonnage, le reste des activités identifiées sur le site pendant cette deuxième phase d'occupation nous renvoie à la sphère domestique (vaisselle en terre cuite et d'ossements animaux), mais aucune trace d'habitat n'a été mise au jour. Nous ne pouvons donc pas exclure l'hypothèse d'une occupation temporaire des lieux en relation avec le charbonnage, dont la pratique devait être saisonnière.

Les rejets analysés laissent apparaître les mêmes récipients céramiques que ceux identifiés pour la première phase d'occupation. Il semble donc que peu de temps se soit écoulé entre les deux phases d'occupation protohistorique du gisement, dont la fréquentation se situe entre Le La Tène C2 et La Tène D1a.

À proximité de la « ZAC du Moutet », une quinzaine de gisements archéologiques ont été répertoriés sur une surface d'environ 200 ha. Les vestiges que nous venons de décrire appartiennent sans doute à une annexe implantée au cœur d'un territoire rural occupé dès l'âge du Fer par un réseau de fermes, comme celles du « Noir à Beurat » et « Bois Givray ». Ces dernières exploitaient un terroir aux ressources variées situé au sud d'*Avaricum*. La charbonnière a été aménagée en lisière de forêt ou dans une large clairière, à proximité de gisements de fer pisolithique. On serait donc tenté de voir une corrélation entre l'implantation de la charbonnière du « Moutet » et la pratique de la métallurgie, mais l'analyse du mobilier des fermes environnantes n'a pas permis de caractériser cette activité artisanale.

BIBLIOGRAPHIE

AUGIER 2015 : AUGIER (L.).- *Bourges, Le Moutet, une charbonnière du second âge. Site n° 18 033 636 AH, rapport de fouilles archéologiques*. Bourges : service d'archéologie préventive de Bourges Plus, 2015, 348 p.

BATTESTI 1992 : BATTESTI (V.). – *Une charbonnière expérimentale : méthodologie de l'anthracologie sur charbonnière pour une approche de la gestion du milieu forestier en Languedoc*. Mémoire de Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations. Montpellier : Université Montpellier II, sciences et techniques du Languedoc, 1992. 44 p.

CABBOI ET AL. 2007 : CABBOI (S.), DUNIKOWSKI (C.), LEROY (M.), MERLUZZO (P.). – Les systèmes de produc-

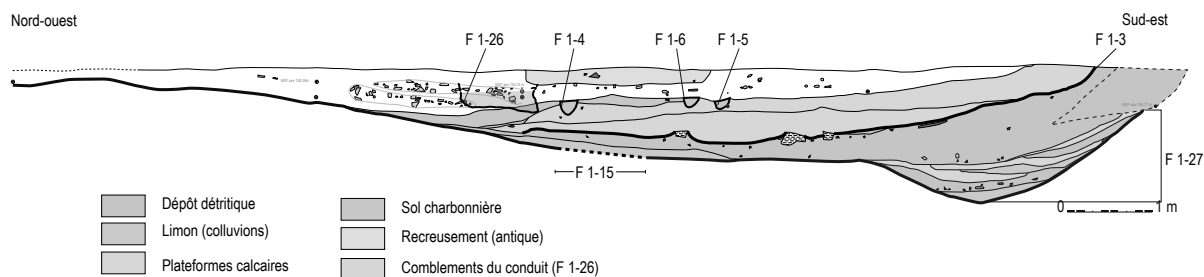


Fig. 1 : Coupe de la charbonnière

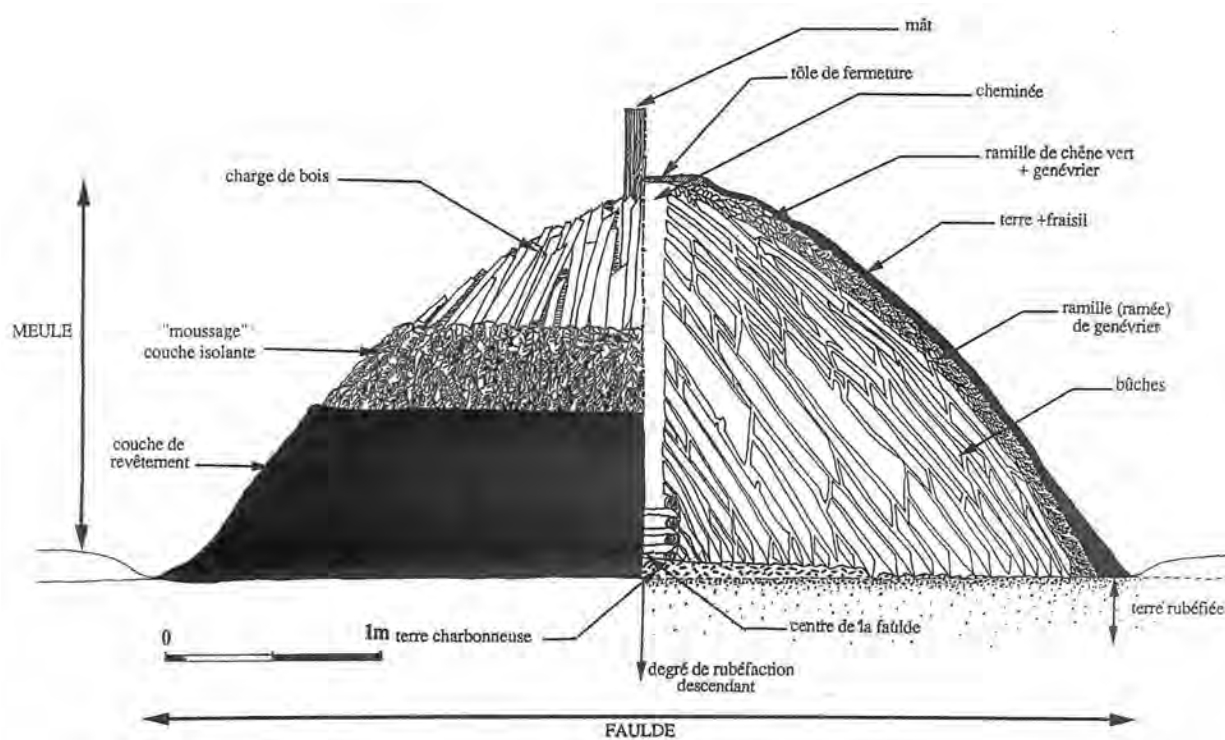


Fig. 2 : Coupe d'une charbonnière expérimentale (Battesti 1992).

tion sidérurgique chez les Celtes du Nord de la France. In : MILCENT (P.-Y.) dir. – *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal* : XXVIIIe colloque de l'A.F.E.A.F., Toulouse, 20-23 mai 2004. Pessac : Fédération Aquitania, 2007, p. 35-62 (Suppl. à Aquitania ; 14/2).

DUNIKOSKI, CABBOI 1995 : DUNIKOWSKI (C.), CABBOI (S.). – *La sidérurgie chez les Sénon : les ateliers celtiques et gallo-romains des Clérimois (Yonne)*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995. 188 p. (D.A.F. ; 51).

GASC 2013 : GASC (J.). – *Le Noret, Saint-Martin-d'Ary, Charente-Maritime. Volume 1 : texte. Rapport final d'opération archéologique, site n° 173650007*. Balma : HADES, Bureau d'investigations archéologiques, 2013. 130 p.

LUROL, CABANIS 2012 : LUROL (J.-M.), CABANIS (M.). – Deux charbonnières gallo-romaines en grandes fosses, à Enversin sur la commune de Joux (Rhône). In : DECAULNE (A.). – *Arbres et dynamiques* : conférence internationale, Clermont-Ferrand, 15-19 nov. 2010. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, Maison des Sciences de l'Homme, 2012, p. 131-153.

MANGIN 2004 : MANGIN (M.) dir. – *Le fer*. Paris : Errance, 2004. 239 p. (Archéologiques).

SERVERA VIVES 2014 : SERVERA VIVES (G.). – *Dynamique holocène du paysage et mobilités des pratiques territoriales au mont Lozère (Massif central, France) : approche paléo-environnementale multi-indicateurs à haute résolution spatio-temporelle*. Thèse pour l'obtention des grades de Docteur de l'Université de Limoges en Géographie, Docteur de l'Université de Barcelona en Histoire. Limoges : Université de Limoges, 2014. 2 vol, 311p. : 37 annexes.

VIVET 2007 : VIVET (J.-B.). – La production du fer protohistorique en haute Bretagne d'après les résultats des prospections, des fouilles d'ateliers et des analyses archéométriques. In : MILCENT (P.-Y.) dir. – *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal* : XXVIIIe colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004. Pessac : Fédération Aquitania, 2007, p. 63-84 (Suppl. à Aquitania ; 14/2).

ACTUALITÉ DES FOUILLES PRÉVENTIVES ET DES RECHERCHES PROGRAMMÉES SUR L'OPPIDUM DES CHÂTELLIERS À AMBOISE (INDRE-ET-LOIRE)

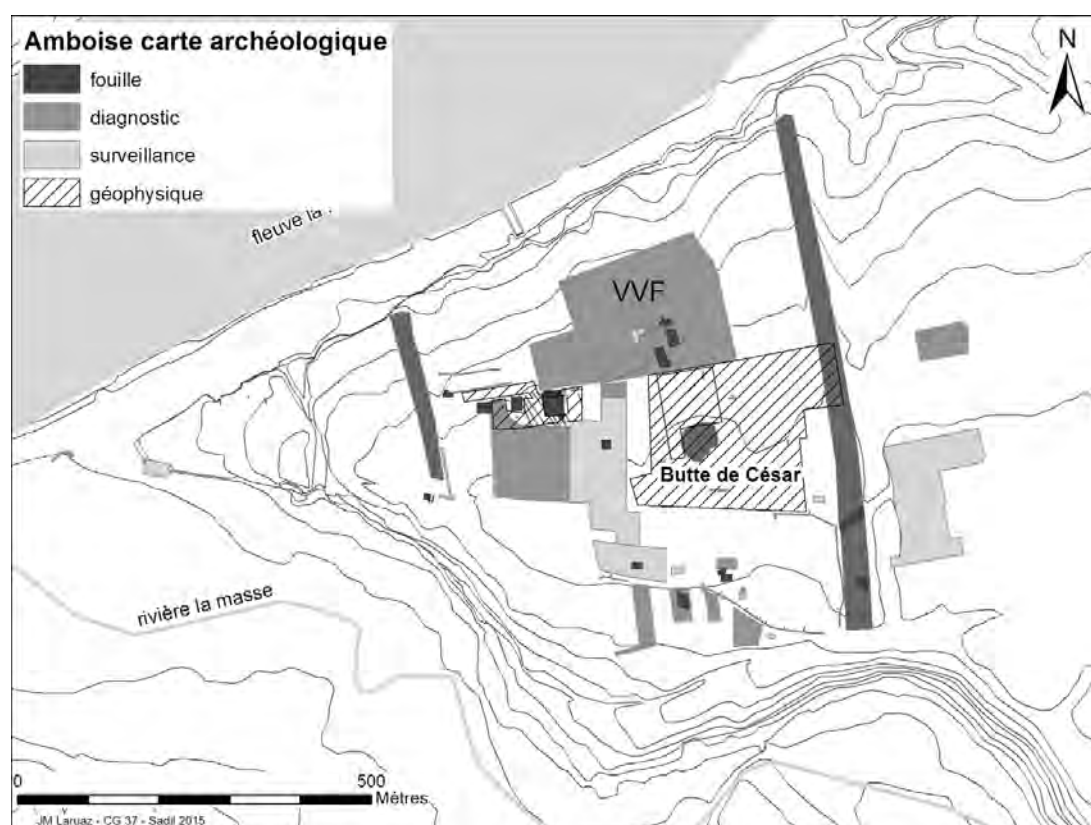
Jean-Marie LARUAZ

CG 37, Sadil

Le Plateau des Châtelliers est situé à Amboise en Indre-et-Loire. Il s'agit d'un éperon barré de 50 ha, localisé à la confluence de la Loire et de l'Amasse. Par sa superficie, cet *oppidum* est le plus vaste de la cité des Turons, un territoire qui recouvre approximativement les limites de la Touraine historique. L'abondance et la diversité des vestiges mis au jour sur place depuis plusieurs décennies confèrent un statut particulier à ce promontoire aux propriétés naturelles évidentes. Il s'agit en effet probablement du chef-lieu de cette cité avant la création de Tours-*Caesarodunum* au début de notre ère (LARUAZ 2009a).

Depuis les années 1950 plus de 50 opérations archéologiques ont été réalisées dans l'espace intra-muros de la ville gauloise. Une vingtaine d'autres opérations ont été réalisées dans la commune d'Amboise, mais aucune n'a encore permis d'apporter des informations concernant l'environnement du site. Après une thèse de doctorat, soutenue en 2009 (LARUAZ 2009b), qui a permis de dresser un bilan de toutes ces informations, deux vastes zones de recherches ont été abordées ces dernières années. La première, dans un cadre préventif, concerne la rénovation et l'agrandissement du Village Vacances Famille (VVF), construit dans les années 1970. La seconde a été abordée dans le cadre de recherches programmées autour d'un tertre, nommé « Butte de César », situé sur la partie sommitale du plateau.

Le VVF d'Amboise occupe une parcelle de 4 ha sur le versant nord du plateau. Il n'a pas fait l'objet de surveillances systématiques lors de sa construction. La découverte de deux dépôts rituels lors de travaux d'enfouissement de réseaux en 1977, a tout de même permis d'établir le potentiel de ce secteur (LARUAZ, PEYRARD 2007). En 2013, un diagnostic archéologique a été réalisé sur l'ensemble des zones accessibles. Il a permis de mettre en évidence de fortes disparités concernant la densité des vestiges, ainsi que d'émettre des hypothèses relatives à leur organisation. Ainsi, l'ensemble des découvertes présentant un caractère artisanal est-il concentrés dans la partie orientale de la parcelle. Au sud-ouest, plusieurs indices se rapportent à des activités cultuelles. Dans la plus grande partie, située dans la portion nord-ouest, la faible densité des vestiges, voire leur absence par endroit, conduit à envisager un secteur dédié à des activités publiques (marché, place, ...). Ce diagnostic a conduit à la prescription de plusieurs fouilles. Deux d'entre elles sont déjà achevées, les autres se poursuivront au cours de l'année 2015. La première (Zone 2a), couvrant 300 m², a permis d'appréhender un petit secteur essentiellement occupé au cours de La Tène D2. Les vestiges les plus significatifs sont une voie 6 m de largeur, se présentant comme un chemin creux, ainsi que plusieurs creusements profonds. La voie a connu une recharge de matériaux (amphore et faune notamment), puis a été comblée rapidement dès avant la période augustéenne. Les creusements supérieurs à 1,5 m sont au nombre de sept. Trois, dont le comblement excédait 2,30 m n'ont pu être fouillés intégralement. Pour ce qui concerne les autres, au moins un, dont le fond atteint le socle calcaire à une profondeur de 3 m, peut être considéré comme un puits à remplissage par ruissellement. Un médaillon en bois de cerf a été découvert dans le niveau d'utilisation. La fonction des autres creusements n'est pas encore déterminée avec certitude. Il pourrait s'agir de celliers. Le mobilier très abondant issu de ces structures permet d'établir la présence d'artisans travaillant les alliages cuivreux et le fer. La mouture et le tissage sont également représentés. La seconde zone (2b) a permis de fouiller un secteur dédié à l'extraction de l'argile. Il est très probablement en relation avec un atelier de potier daté de la fin du Ier s., situé à proximité, et fouillé en 1996 par l'Afan. Les fosses d'extraction ont néanmoins livré un important mobilier résiduel gaulois (Bronzes épigraphes, bracelet en verre). Les deux zones ont permis de découvrir 260 monnaies, (dont 216 potins, essentiellement à tête diabolique), réparties dans une cinquantaine de faits. Une structure sur deux a donc livré au moins une monnaie (et jusqu'à 123 pour l'une d'elles). La céramique représente un corpus de 12 000 restes, dont 2 350 d'amphores.



La réserve archéologique de la « Butte de César », qui couvre une surface d'environ 5 ha sur la partie sommitale du plateau, a quant à elle fait l'objet de plusieurs opérations visant à alimenter deux problématiques principales : la première concerne la structuration de la ville gauloise sur ce point haut, et dont le potentiel est très important d'après les découvertes fortuites du XIX^e s. ; la seconde concerne le tertre situé au centre de cette réserve et dont tout porte à croire qu'il peut s'agir d'un vaste tumulus du V^e s. av. n.è. Le monticule, partiellement détruit à une période indéterminée, possède une forme parfaitement circulaire de 60 m de diamètre pour une hauteur conservée de 6 m. Les actions entreprises pour alimenter ces recherches ont consisté, dans un premier temps, à faire réaliser des prospections géophysiques sur l'ensemble de cette parcelle. Leur résultat est malheureusement peu explicite. Dans un deuxième temps, un relevé micro topographique de l'ensemble de la zone a été effectué. Il permet de mettre en évidence le profil très régulier du tertre, ainsi que des micro reliefs de terrasses situées autour. Pour finir, cinq tranchées exploratoires ont été réalisées en différents points présentant des anomalies géophysiques et/ou topographiques. Tous ces sondages se sont avérés positifs et ont révélé une forte densité d'occupation comprise entre le I^{er} s. av. n.è. et le I^{er} s. de n.è. Compte tenu de ces résultats, une demande d'autorisation de fouille programmée a été déposée pour explorer un espace significatif au pied de la butte. L'objectif sera de valider la fonction funéraire de ce monument et de mettre en évidence les modalités de sa prise en compte dans la ville gauloise.

BIBLIOGRAPHIE

LARUAZ J.-M. 2009a – Amboise et la cité des Turons de la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II^e s. av. n.è. – II^e s. de n.è.), thèse de doctorat, sous la direction de S. Fichtl, Université Fr. Rabelais, Tours.

LARUAZ J.-M. 2009b – Les formes de l'habitat en territoire turon à la fin de l'âge du Fer, dans Buchsenschutz O. *et al.* 2009 : *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire ; Les Gaulois sont dans la ville*, Actes du 32^{ème} colloque de l'AFEAF, Bourges, Mai 2008, 35^e suppl. à la RACF, FERACF, Paris – Tours : 89 – 104.

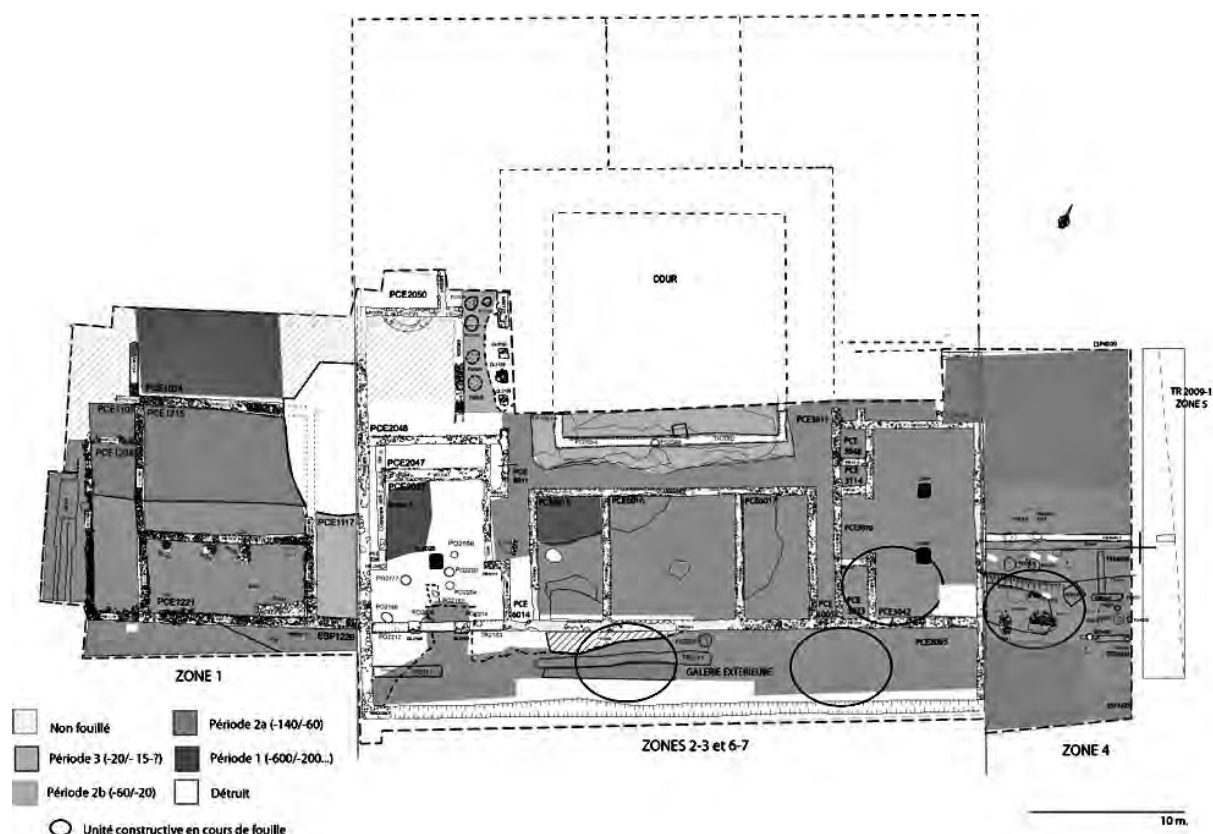
LARUAZ J.-M., PEYRARD A. 2007 - *Deux dépôts rituels sur l'oppidum des Châtelliers à Amboise (37)*, dans BARRAL *et al.* (dir.) - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, volume II, Actes du 29^e colloque de l'AFEAF, Bienne (Suisse), 5-8 mai 2005, Presses Universitaires de Franche Comté, Besançon : 751-756.

UN SITE EXCEPTIONNEL AU CŒUR DE L'AQUITAINE « ETHNIQUE » : L'OPPIDUM DE LA SIOUTAT À ROQUELAURE (GERS). RECHERCHES 2011-2013.

Philippe GARDES¹,

Alexandre Lemaire, Pierre-Emmanuel Beau, Audrey Coiquaud, Anaïs Denysiak, Marie-Caroline Di Palma,
Pierre Péfau, Matthieu Soler et Laurence Benquet, Alexandra Dardenay, Nicolas Delsol, M. Passelac, Michel Vidal

La fouille de l'oppidum de La Sioutat révèle depuis 2006 un potentiel archéologique remarquable. La documentation jusqu'alors réunie en fait un site régional de référence dans un secteur géographique, la Gascogne, jusque-là très en retard dans ce domaine. Au-delà, les recherches en cours contribuent à enrichir la réflexion générale sur le processus d'urbanisation des sociétés à la fin de l'âge du Fer et permettent une nouvelle lecture de la transition avec l'époque romaine, grâce à la qualité des vestiges exhumés. Néanmoins, si un premier bilan peut être dressé pour les périodes d'occupation les plus récentes, les origines de l'agglomération (VI^e-III^e s.) et sa conversion urbaine à la fin de l'âge du Fer restent en grande partie dans l'ombre, en raison de l'état d'avancement de la fouille (Fig. 1, 2).



1 - Philippe Gardes : UMR 56 08/RHAdAMANTE/Inrap (RHAdAMANTE est la nouvelle équipe regroupant les Protohistoriens et Antiquisants du laboratoire TRACES (UMR 56 08 du CNRS, Toulouse)), Alexandre Lemaire, Laurence Benquet, Alexandra Dardenay, Nicolas Delsol, Matthieu Soler : UMR 56 08/RHAdAMANTE ; Audrey Coiquaud, Marie-Caroline Di Palma, Anaïs Denysiak, Pierre Péfau : Centre d'Etude et de Recherche Archéologique sur la Gascogne (CERAGAS), Michel Passelac : UMR 51 40 du CNRS, Pierre-Emmanuel Beau, Michel Vidal



Fig. 2 : Vue générale du site depuis l'ouest (@Up-Vision)

Aux origines de l'agglomération (VI^e-III^e s. av. J.C.)

Des niveaux du premier âge du Fer et des indices d'occupation du début du second ont été observés depuis 2006.

L'étude de ces vestiges reste encore très modeste en raison du faible développement de la fouille. Mais la présence de couches en place a été vérifiée en sondage et à l'occasion de l'ouverture d'une fenêtre d'exploration de 40 m² (2007). Les recherches ont ainsi révélé un angle de bâtiment défini par des trous de poteaux, profondément ancrés, et un sol de terre battue, légèrement rubéfié en surface (VI^e-V^e s. av. n. ère). Ce sol est associé à une structure de combustion et à une zone de concentration de graines carbonisées.

A ces éléments s'ajoutent depuis 2011, la découverte, à la base des fouilles anciennes d'une dizaine de structures excavées, trous de poteaux pour la plupart, dont le mobilier très peu abondant ne peut être situé qu'entre le VI^e et le III^e s. Ces vestiges témoignent d'une certaine densité d'occupation.

On doit également signaler que parmi le mobilier trouvé hors-contexte, dans les niveaux postérieurs, les éléments datables des IV^e-III^e s. apparaissent régulièrement. Parmi ceux-ci une place à part doit être faite à une pendeloque du V^e s., à deux fibules de Duchcov et surtout à un élément de bracelet à décor pastillé en bronze. D'autres pièces des V^e-III^e sont issues d'une collection particulière locale, étudiée en 2014 ; figurent en particulier dans ce lot une autre pendeloque et deux anses en bronze appartenant à deux bassins étrusques de type Genova, connus à quelques très rares exemplaires en Gaule interne.

Les II^e et I^{er} s. av. J.C.

Identifiée dès 2007, le système de terrasses aménagées à flanc de coteau au II^e s. av. n. ère n'a pas encore été atteint dans la totalité de l'emprise et l'étude des bâtiments jusque-là mis en évidence ne pourra se poursuivre que dans le cadre d'un nouveau programme. La fouille a tout de même révélé l'existence d'un fossé à l'ouest de la zone de fouille. Ce dernier suit le sens de la pente et est associé à un bassin médian.

Les recherches sont nettement plus avancées en ce qui concerne le I^{er} s. av. n. ère. Le fossé est alors réaménagé et les terrasses font l'objet d'un réalignement, préalable à la construction de nouveaux bâtiments, appartenant à deux phases distinctes.

Période 2b1 (60/50-40/30 av. J.C.)

La période 2b1 reste très mal connue en raison de l'état d'avancement de la fouille mais aussi du maintien de l'occupation dans les mêmes périmètres durant la période suivante (2b2). Elle est pour l'instant matérialisée par des sols, en terre battue, de bâtiments associés à des foyers, dont l'insertion architecturale demeure encore hors d'atteinte. Au moins un four domestique a pu être observé superficiellement dans la zone 4.

Période 2b2 (40/30-20/15 av. J.C.)

La connaissance de la période 2b2 apparaît bien meilleure à l'échelle de l'emprise. Plusieurs constructions, en cours de fouille, s'inscrivent dans des axes cohérents. La plupart présentent des murs sur sablière basse et des sols de terre battue, quelquefois recouverts de foyers.

Dans la partie est de la fouille (zone 4), la période 2b2 a pu être étudiée en détail dans l'emprise d'une des terrasses. Les vestiges mis au jour témoignent de la destruction du bâti antérieur (2b1) et de l'aménagement d'une importante aire de combustion définie par des foyers juxtaposés. Nous nous situons, semble-t-il, dans un appentis ou un espace extérieur. Il jouxte à l'est un bâtiment, défini par un sol de tessons, en cours de fouille (zone 3).

La terrasse voisine au nord voit la construction d'un petit édifice à quatre puissants poteaux porteurs accostés d'un cinquième (Fig. 3). Il s'agit probablement d'un grenier aérien, auquel on accédait peut-être par une échelle.

Enfin, un des acquis de la fouille triennale 2011-2013 réside dans la mise en évidence d'une étape intermédiaire entre cette période et la construction des maisons augustéennes. Elle est matérialisée par des niveaux d'abandon, nivelés ou égalisés, qui recouvrent l'ensemble de l'emprise.

Les maisons romaines précoces (20 /15 av.-1/10 ap. J.C.)

La poursuite de la fouille des deux bâtiments augustéens a permis de compléter leur plan et de préciser leur condition d'implantation. La construction la plus ancienne (Bâtiment 2) a été totalement dégagée en 2012. Elle correspond à un édifice à cour centrale entourée de pièces oblongues sur au moins trois de ses côtés.

L'étude architecturale de la *domus* à cour centrale (Bâtiment 1) a également nettement progressé (Fig. 3). L'hypothèse d'une construction étagée a été confortée par les observations faites dans l'emprise de l'aile sud. Le seul niveau de circulation encore lié au mur correspondait en effet à une couche de travail nivelée. En outre, l'absence de traces d'accès au niveau de l'arase des murs témoigne indirectement, de l'existence d'un sol situé à une altitude supérieure (plancher ?). L'étagement est également prouvé par la présence d'un escalier et d'une coursive au sud de l'aile ouest. Un autre acquis des trois dernières campagnes réside dans l'identification de la cour centrale, agrémentée d'un péristyle. Enfin, la fouille a permis de mieux comprendre l'articulation entre la galerie et l'aile ouest du Bâtiment. En effet, la galerie ne forme pas un L à son extrémité ouest,

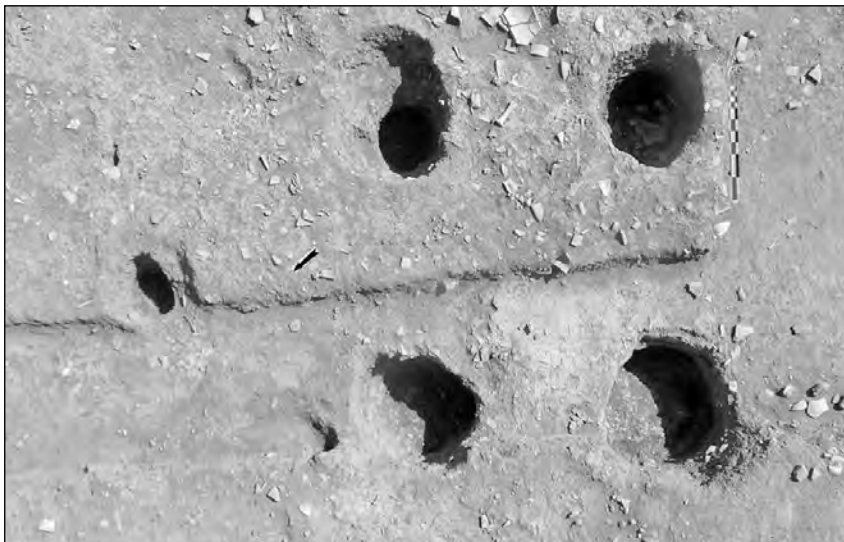


Fig. 3 : Bâtiment à cinq poteaux (P2b2) (@Ph. Gardes, Traces)

comme le supposait nos prédécesseurs, mais est simplement axiale. Elle communique avec une nouvelle pièce, jusque-là considérée comme son retour vers le nord. Couplées à la découverte de nouveaux fragments d'enduits peints mais aussi de mosaïque bi-chrome, à motifs géométriques, ces données mettent en lumière la magnificence de cette résidence, à ce jour unique à l'échelle de l'Aquitaine augustéenne.

Le site de La Sioutat apparaît aujourd'hui comme exceptionnel à l'échelle du Sud-ouest tant du point de vue de la conservation que de l'intérêt scientifique des vestiges. Cependant, il n'est pas encore possible d'envisager une exploitation scientifique satisfaisante des données, en raison de l'état d'avancement de la fouille et de la forte intrication stratigraphique des niveaux. Notre objectif est donc, dans l'immédiat, de pouvoir poursuivre la fouille avant de livrer ses résultats complets à la communauté scientifique.

BIBLIOGRAPHIE RÉCENTE

Gardes Ph., Gaulois des Champs, Romains des Villes ?, Questions autour de la transition urbaine chez les *Ausci* d'Auch, *Le Jardin des Antiques*, n° 51, 2011, p. 16-22

Gardes Ph. Lemaire A., Le Dreff T., Lotti P., Auch, les errances d'une cité antique, *Archéologia*, 502, 2011, p. 22-38

Gardes Ph. (dir.), Coiquaud A., Denysiak A., Dardenay A. et Lemaire A., Les maisons romaines précoces de l'oppidum de La Sioutat à Roquelaure (Gers). Bilan des recherches récentes, *Gallia*, 70.2, 2013, p. 25-57

Gardes Ph., Lemaire A. et Le Dreff Th., L'oppidum de « La Sioutat » à Roquelaure (Gers). Citadelle des Ausques, *Actes du XXXVe colloque de l'AFEAF (Bordeaux, 2011)*, 2013, p. 220-246

Gardes Ph., La ville, centre de pouvoir, vecteur d'innovations, *Permis de construire des Romains chez les Gaulois*, catalogue d'exposition, Musée Saint-Raymond (Toulouse), 2013, p. 33-52

Gardes Ph., Des centres de pouvoir indigènes aux capitales de cités gallo-romaines. Le cas de Toulouse et d'Auch, *Dossier Gallia*, à paraître

UN ENSEMBLE URBANISÉ EN MARGE DE L'AGGLOMÉRATION GAULOISE D'ORLÉANS : LA PLACE DU MARTROI (II^E-I^{ER} S. AV. J.-C.)

Emilie ROUX-CAPRON

Service archéologique municipal d'Orléans

Les travaux de requalification de la place du Martroi à Orléans (Loiret) en 2012-2013 ont permis l'observation de vestiges liés à un quartier urbanisé, en marge de l'agglomération gauloise connue pour les II^e et I^{er} s. av. J.-C. (Jeset et al. 2009).

Ce secteur avait déjà fait l'objet en 1986 de fouilles archéologiques, en préalable à la construction d'un parking souterrain (Petit 1986). Celles-ci avaient permis la découverte de vestiges datés de la période dite « gallo-romaine précoce » jusqu'au XIV^e et XV^e s.

L'ensemble des données issues des fouilles de 1986 ont pu être réexaminées à l'occasion des surveillances de travaux de 2013. Le mobilier céramique a été intégralement revu¹. Ceci a permis de réévaluer les données fournies par les vestiges dits « gallo-romains précoces » et de corrélérer ces observations avec celles issues de la surveillance de travaux de 2013. Un nouveau phasage archéologique du secteur a été proposé et a permis la mise en évidence d'au moins quatre phases d'occupations pour les II^e et I^{er} s. av. J.-C. (Roux-Capron et al. 2014).

Un quartier bâti dès le II^e s. av. J.-C.

En raison du morcellement des observations archéologiques. Aucune structuration particulière des vestiges laténiens n'a pu être appréhendée. Il est cependant possible de différencier certains espaces.

La mise au jour de trous de poteaux et de piquets suggère l'existence de bâtiments sur poteaux avec des constructions annexes et des aménagements internes. Les murs étaient réalisés en torchis (sur clayonnage et/ou pan de bois).

Les sols de ces habitations sont composés d'une succession de limons avec des inclusions charbonneuses. Associés à ces niveaux de sols en terre battue, plusieurs foyers ont été identifiés : des foyers fixes et les vestiges d'un foyer mobile. De ce dernier, n'est conservé qu'un fragment de plaque en terre cuite. Les foyers fixes sont présents en grande quantité avec pas moins de 7 exemplaires. Ces foyers sont composés de deux couches principales : un radier de tessons posés à plat recouvert par une couche d'argile. La présence de ces structures permet d'interpréter les zones où ils ont été découverts comme les intérieurs des habitats.

La découverte de grandes structures excavées indique la présence de secteurs différenciés. Il pourrait s'agir de fosses pour le stockage de type cellier ou de fosses de travail. Leur comblement consiste en des rejets de matériaux de démolition, provenant de constructions à proximité.

Nature et fonction

Dès le II^e s. av. J.-C., la place du Martroi livre donc des témoignages d'une occupation de type habitat, avec des fonctions domestiques : bâtiments aménagés, structures annexes, livrant de la vaisselle de stockage et de consommation. Aucune trace d'artisanat spécialisé n'a été identifiée. Contrairement aux occupations bien connues du centre-ville (Charpenterie, Halles-Châtelet ; (Roux 2013 : 128 et 318) et de la périphérie (Place De Gaulle et du Cheval-Rouge ; (Joyeux, Guillemard 2012 : 845, Jeset et al. à paraître), aucun déchet de fabrication ou outil n'a été découvert. En l'état des connaissances, il semble que la place du Martroi se situe à l'écart des espaces de production métallurgique et des rejets de ces derniers.

1 - S. Jeset (céramologue médiéviste et moderniste, Service archéologique municipal d'Orléans) et S. Riquier (Céramologue protohistorienne, Inrap CIF)

Datation

La présence de niveaux stratifiés laténiens sur une épaisseur de plus d'1,50 m permet d'aborder une chronologie des occupations relativement fine. Il serait néanmoins nécessaire de réaliser une étude exhaustive des assemblages céramiques afin de pouvoir les comparer avec les horizons de référence d'Orléans (Riquier 2008).

Plusieurs ensembles, à la base de la stratigraphie appartiennent à La Tène C2 (180-150 av. J.-C.). Ils sont très homogènes, du point de vue des assemblages, et caractérisent les niveaux de sols de terre battue ainsi que les radiers de construction des foyers. Ceci démontre l'implantation d'un habitat dense et bien organisé dès la première moitié du II^e s. av. J.-C. Ces ensembles sont parmi les plus anciens vestiges laténiens identifiés à Orléans.

Les occupations du secteur restent continues et denses dans la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C. et dans les premières décennies du siècle suivant (La Tène D1), sans que l'on observe de profonds changements. Les modifications visibles pour les autres sites orléanais à la charnière du II^e-I^{er} s. av. J.-C., du fait de la clôture de la ville, ne semblent pas perceptibles place du Martroi (Massat 2003 : 67).

L'occupation du secteur semble moins dense pour la phase suivante, à partir du deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. (La Tène D2). Il semblerait que le secteur soit largement réaménagé au cours de cette période, avec probablement l'aménagement d'un espace de voirie à l'ouest.

Quelques vestiges sont conservés pour la fin du I^{er} s. av. J.-C. Le mobilier découvert se rapporte à l'horizon 9 d'Orléans, soit les dernières années du I^{er} s. av. J.-C. (Riquier 2008 : 124). Pour la fin du I^{er} s. av. J.-C., les informations restent très morcelées du fait de la destruction des niveaux les plus récents par les aménagements médiévaux et modernes.

Implantation dans la trame urbaine

Les vestiges assimilés, tant dans leur nature (bâti et espaces de circulation), que par leur datation, à une première organisation urbaine au II^e s. av. J.-C., sont très proches de ceux identifiés place De Gaulle, 100 m au sud de la place du Martroi (Joyeux, Guillemard 2012 : 844 et suivantes).

Se pose ici une nouvelle fois la question des limites de la ville gauloise. La place du Martroi, tout comme la place De Gaulle, se situent en dehors des limites supposées du rempart de l'*oppidum*, probablement construit à la charnière des II^e et I^{er} s. av. J.-C. (Jeset et al. 2009 : 256). De plus, le traitement accordé à l'habitat semble légèrement différent entre le secteur Martroi-De Gaulle et les quartiers Charpenterie-Halles-Châtelet (formes du bâti, matériaux de construction, organisation et densité du parcellaire...).

Les découvertes de la place du Martroi correspondraient ainsi à une occupation hors les murs pour le I^{er} s. av. J.-C., mais qui succéderait à un quartier déjà urbanisé au II^e s. av. J.-C. Cette organisation avec des quartiers densément occupés à l'extérieur de l'*oppidum*, trouve des parallèles ailleurs en Gaule. Ces zones périphériques peuvent être très largement urbanisées, surtout si elles sont implantées sur un axe de circulation important (Deberge et al. 2009).

Ici l'axe de circulation structurant peut être identifié comme l'actuelle rue Bannier, correspondant à la voie principale d'Orléans à Chartres pendant l'Antiquité (Soyer 1971 : 30).

À l'écart du cœur urbanisé, naturellement concentré au bord du fleuve, l'importance de ces quartiers périphériques pour le fonctionnement de l'agglomération de Cenabum ne fait pas de doute. Au croisement des voies qui proviennent de l'ouest et du nord-ouest, depuis Blois et Chartres, cet espace est aménagé sous forme d'habitat dense dès le II^e s. av. J.-C. La pérennité des occupations dans les périodes postérieures confirment l'attractivité de ce carrefour au sein de la ville.

BIBLIOGRAPHIE :

Deberge et al. 2009 : DEBERGE (Y.), CABEZUELO (U.), CABANIS (M.), FOUCRAS (S.), GARCIA (M.), GRUEL (K.), LOUGHTON (M.), BLONDEL (F.), CAILLAT (P.) - L'*oppidum* arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal: un premier bilan. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 48., 2009, Consultable à [internal-pdf://Deberge et al. 2009-1119994881/Deberge et al. 2009.pdf](http://internal-pdf://Deberge%20et%20al.%202009-1119994881/Deberge%20et%20al.%202009.pdf) [Accédé le 22 août 2013].

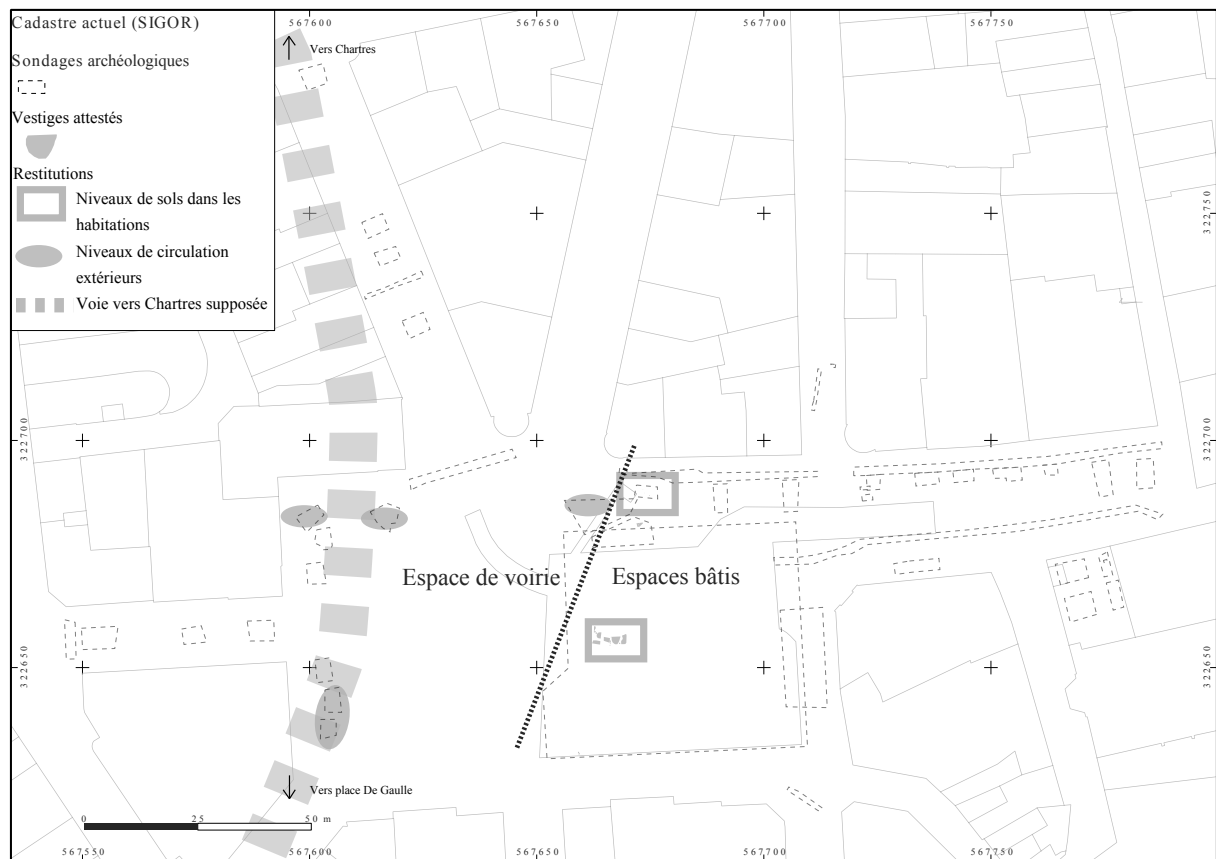


Fig. 1 : Plan de synthèse des vestiges identifiés place du Martroi (Ile-Iers . av. J.-C.)



Jeset et al. à paraître : JESSET (S.), ALIX (C.), COURTOIS (J.) - *Orléans, parking du Cheval Rouge, 45 234 184 rapport de fouille archéologique préventive*. Orléans : SAMO / SRA Centre, à paraître (Rapport final d'opération).

Jeset et al. 2009 : JESSET (S.), JOYEUX (P.), LUSSON (D.), MASSAT (T.), MIÉJAC (E.), RIQUIER (S.), ROBERT (G.), TROUBADY (M.) - Orléans gaulois : état des connaissances. In *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire/Les gaulois sont dans la ville*. Tours : AFEAF / FERACF, 2009, p. 251-262 (Supplément de la Revue Archéologique du Centre de la France).

Joyeux, Guillemard 2012 : JOYEUX (P.), GUILLEMARD (T.) - *Orléans, 2e ligne de tramway, place De Gaulle : aux portes de la ville, les occupations de la place De Gaulle du IIe siècle av. J.-C. à nos jours, 45 234 186 AH, Rapport de fouille archéologique préventive*. Orléans : Inrap / SRA Centre, 2012 (Rapport final d'opération).

Massat 2003 : MASSAT (T.) - *L'oppidum de Cenabum, emporium des Carnutes : état des connaissances de l'agglomération gauloise d'Orléans*. Dijon : Université de Bourgogne, Mémoire de maîtrise d'archéologie, sous la direction de Cl. Mordant, 2003.

Petit 1986 : PETIT (D.) - *Orléans, Place du Martroi : rapport de sauvetage programmé*. Orléans, 1986 (Rapport de sauvetage).

Riquier 2008 : RIQUIER (S.) - *La céramique de l'oppidum de Cenabum et la cité carnute aux IIe et Ier s. av. J.-C., aspects typo-chronologiques et culturels*. Tours : Université F. Rabelais, 2008. 3 vol. (Thèse de doctorat sous la direction d'Olivier Buchsensschutz).

Roux-Capron et al. 2014 : ROUX-CAPRON (E.), ALIX (C.), ANDRÉ (E.), AUBAZAC (G.) - *Orléans, Place du Martroi : suivi des travaux de requalification, 45 234 223*. Orléans : SAMO / SRA Centre, 2014. 3 vol. (Rapport Final d'Opération).

Roux 2013 : ROUX (E.) - *Approche qualitative et quantitative de l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations (IIe s. av. J.-C. - IIIe s. apr. J.-C.) : l'exemple des territoires turon, biturige et carnute*. Université François Rabelais - Tours, 2013, 3 vol. (Thèse de doctorat sous la direction de S. Fichtl et J.-P. Guillaumet). Consultable à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00865118> [Accédé le 17 novembre 2014].

Soyer 1971 : SOYER (J.) - *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais : Les voies antiques de l'Orléanais*, Numéro Hors Série. Orléans : Société Archéologique du Loiret, 1971. 182 p.

UNE NÉCROPOLE DE LA TÈNE D2B / DÉBUT DE L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE À TROYES, « IMPASSE DES CARMÉLITES »

Michel KASPRZYK,

INRAP

A. DELOR-AHU, B. FORT (INRAP), S. IZRI, J. MAESTRACCI (INRAP),

F. OLMER (CNRS - CCJ), N. TISSERAND (INRAP)

La fouille de l'impasse des Carmélites a été effectuée dans un contexte urbain, sur une superficie d'environ 1200 m², durant six mois de l'année 2013.

La fouille a permis d'observer, sous un quartier d'habitation de la ville romaine d'Augustobona / Troyes, la partie d'une nécropole du tout début de l'époque romaine (entre 40 et 10 av. J.-C.). Outre le fait que cette dernière semble contemporaine de la fondation de la ville antique et constitue donc un élément essentiel pour l'étude des origines de Troyes, son état de conservation exceptionnel permet de mettre en évidence des pratiques funéraires mal documentées dans les nécropoles gauloises de La Tène D2b et de l'époque proto-augustéenne.

Une quinzaine d'enclos, délimités par des fossés, ont été fouillés. A l'intérieur des enclos, on observe la présence récurrente de vastes concentrations d'amphores italiques (type Dressel 1B) brûlées et concassées, qui semblent matérialiser la tombe principale. Les amas sont de plan quadrangulaire et semblent parfois avoir été installés dans un coffrage constitué de planches clouées.

Les amphores sont mêlées à de la vaisselle de table (assiettes, vases à liquides), des monnaies et des objets de parure souvent déformés par le feu. Ces amas de mobilier recouvrent généralement un dépôt d'ossements humains incinérés, contenus dans un récipient en céramique. La fouille fine des amas montre qu'ils peuvent abriter des inhumations de nourrissons, appartenant peut-être à la famille du défunt.

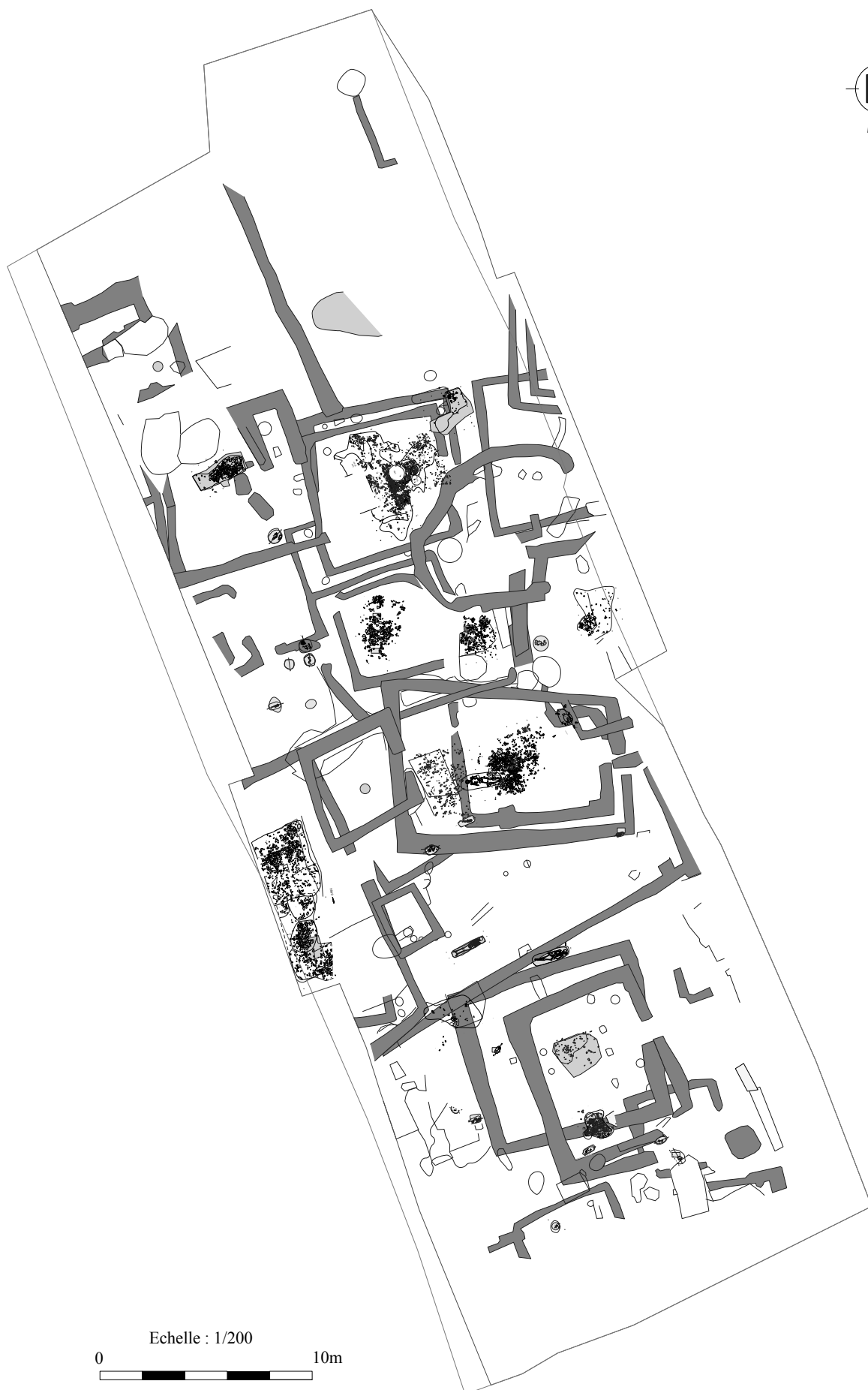
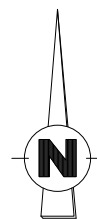
L'aire délimitée par les fossés d'enclos montre par ailleurs la trace de nombreuses activités rituelles liées aux cérémonies contemporaines des funérailles ou liées à leur commémoration. Le niveau de sol conservé à l'intérieur des enclos montre la présence de nombreux charbons, d'esquilles d'os humaines brûlées, d'épandages de fragments d'amphores, de graines carbonisées, le tout suggérant la complexité des activités rituelles effectuées. Les fossés des enclos ont livré des vestiges similaires, mais en moindre quantité.

La périphérie des enclos est caractérisée par la présence de nombreux aménagements.

On trouve quelques inhumations d'adultes, qui semblent appartenir à des phases tardives de la nécropole, et plus d'une dizaine d'inhumations de nourrissons. Outre ces sépultures, la fouille a permis d'observer deux probables bûchers destinés à l'incinération de défunts.

L'intérêt manifeste du site tient à plusieurs facteurs. D'un point de vue local, il semble que nous disposions d'une nécropole contemporaine et probablement associée au premier noyau urbain de Troyes, à une époque où l'agglomération et son territoire sont encore dépendants du peuple voisin des Sénons. C'est ce que semblent indiquer les nombreuses monnaies gauloises recueillies (près de 150), qui sont majoritairement des émissions de ce peuple.

La nécropole de l'impasse des Carmélites, qui possède toutes les caractéristiques d'une nécropole urbaine, semble indiquer que la fondation de la cité des Tricasses et de sa capitale Augustobona / Troyes n'a pas été effectuée ex-nihilo, mais en tenant compte d'une agglomération de la fin de l'Âge du Fer présente sous ou à proximité immédiate de la ville actuelle de Troyes déjà présente sous la ville actuelle de Troyes ou dans ses environs immédiats.



LE MURUS GALLICUS DE LYON (RHÔNE)

Michèle MONIN

Service archéologique de la Ville de Lyon

Le projet de construction d'une résidence universitaire sur deux niveaux de parkings souterrains place Abbé Larue, dans le quartier Saint-Just à Lyon 5e, a entraîné la prescription, par le Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, d'un diagnostic archéologique suivi d'une fouille archéologique préventive sur l'ensemble de la parcelle concernée. Celle-ci a été fouillée dans son intégralité, sur une surface de 1 055 m² pour une profondeur variant de 6 à 7 mètres (254.00 m à 247.10 m NGF). Les recherches ont débuté au tout début de l'année 2014 pour s'achever le 31 juillet de la même année.

Contexte

Le terrain se trouve là où précisément, en 1968, Amable Audin était déjà intervenu lors de travaux de construction au cours desquels l'archéologue avait identifié de puissantes maçonneries antiques. Ces maçonneries ont été attribuées à l'enceinte de Lugdunum (Audin 1969). De nouvelles investigations ne pouvaient donc que compléter les découvertes réalisées, et offraient l'opportunité de vérifier la véracité de cette enceinte, qualifiée d'hypothétique par la plupart des chercheurs (Desbat 1987, 2010).

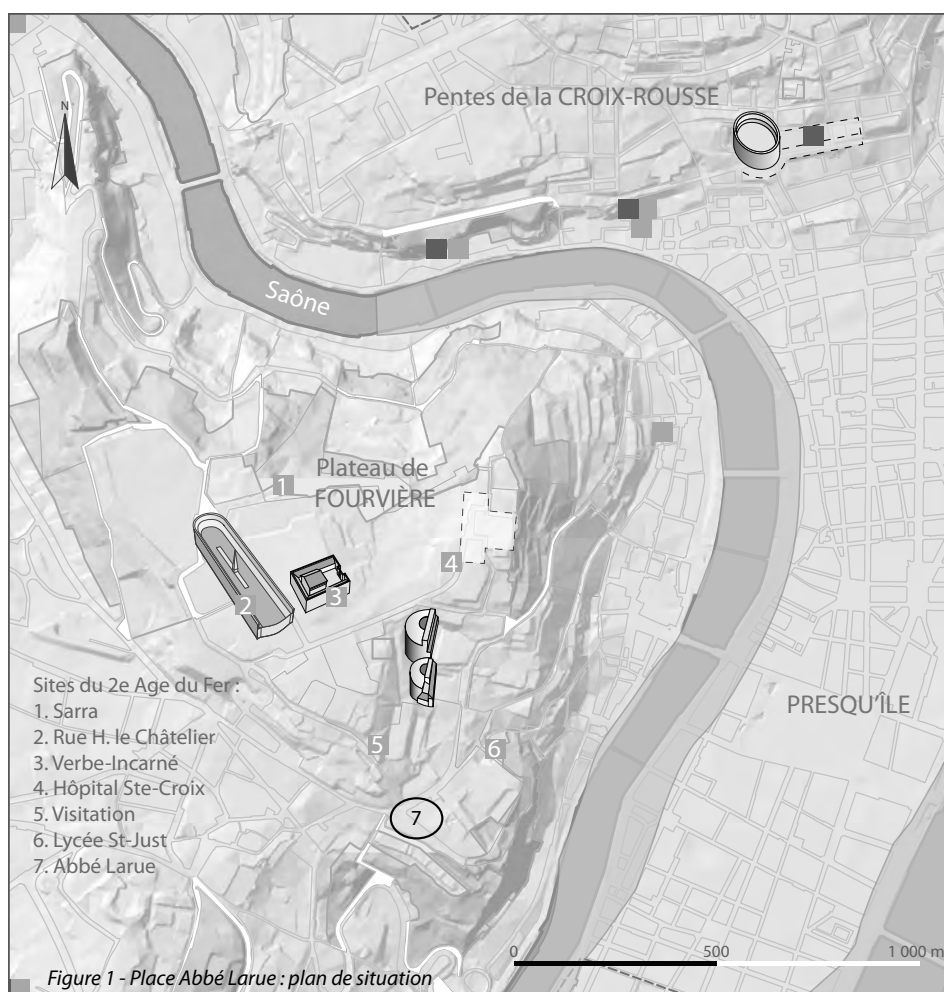
La parcelle fouillée se situe en bordure méridionale du plateau de Fourvière, lieu de fondation de la colonie par Lucius Munatius Plancus en 43 av. J.-C., où sont érigés les principaux édifices publics antiques (théâtre, odéon, cirque, temple, forum...). C'est le lieu où sont également mises en place les premières trames d'urbanisation avec la construction de quartiers d'habitations relativement denses (rue des Farges, site du Verbe-Incarné rue Roger Radisson). Le plateau, d'une superficie estimée à environ 65 ha, a, en outre, révélé des vestiges datés du 2^e âge du Fer appartenant pour la majorité à un réseau de fossés creusés dans le loess. Les fossés découverts sur le site du Verbe-Incarné ont livré une quantité considérable d'amphores Dressel 1 ainsi que des rejets détritiques de boucherie (porc). Ces vestiges ont été interprétés au départ comme appartenant à un camp retranché provisoire romain (Mandy et al. 1989) ; cependant, c'est l'interprétation d'ordre culturel émise d'abord par J. Metzler (1991) et reprise ensuite par G. Maza (2003) qui semble prévaloir à ce jour. Ces fossés se retrouvent sur plusieurs sites : outre celui du Verbe-Incarné, d'autres fossés ont été révélés par les recherches archéologiques : hôpital Sainte-Croix (Monin, Maza 2003), rue Henry le Châtelier (Monin 1989) et lycée Saint-Just (Le Mer, Chomer 2007) situé à quelque 200 mètres au nord-est de la place Abbé Larue.

Résultats archéologiques

Les recherches archéologiques de 2014, menées sur la parcelle place Abbé Larue, ont mis en évidence une succession de fortifications s'étendant de l'époque gauloise jusqu'à la période moderne (*muris gallicus*, rempart et tour augustéens, rempart médiéval et bastion d'époque moderne). Si la preuve de l'existence de l'enceinte augustéenne constitue une découverte majeure en soi pour *Lugdunum*, celle du *muris gallicus* est tout aussi exceptionnelle, voire plus marquante pour l'histoire de Lyon. En effet, dans les deux cas, aucune trace d'ouvrages défensifs appartenant à ces périodes (gauloise et antique) n'avait jamais été identifiée sur le territoire de la commune de Lyon jusqu'à présent.

Le *muris gallicus*

Le niveau d'apparition des vestiges liés au *muris gallicus* correspond à une altitude supérieure maximum de 248.50 m NGF (côté ouest du site) pour une altitude minimum de 245.60 m (côté est). L'ouvrage a pu être restitué sur une trentaine de mètres de longueur par l'observation attentive de cinq segments distincts. Son orientation est de 52,3° ouest, le rempart romain qui lui succède lui étant



presque parallèle. Le *murus* est aménagé en suivant la pente, en direction de l'est, de sorte que la déclivité observée sur l'ensemble de sa longueur correspond à une pente évaluée à 6,6 %.

Un premier creusement dans le terrain naturel (löss) a été identifié tout au long de l'axe du *murus*. Il a été pratiqué verticalement à partir du paléosol ; la hauteur moyenne conservée de l'excavation est de 1,10 m. Le déblai provenant du creusement a très probablement été déversé dans le secteur nord afin d'aménager et de rehausser la levée de terre formant rempart et contre laquelle s'appuient armature et parement. Le poutrage horizontal mis en place a pu être identifié grâce aux empreintes laissées par les poutres de bois et par les clous ou fiches qui fixent les éléments entre eux. Les caissons formés par cet assemblage sont comblés avec du limon de couleur brun-jaune et des petits galets. 48 clous ou fiches en fer (en cours de restauration) ont été retrouvés, soit à l'entrecroisement des poutres, soit à leur extrémité, contre le parement du *murus* ; le plus long clou retrouvé mesure 330 mm. Deux clous coudés ont été prélevés en façade du *murus*. Les poutres utilisées ne sont pas équarries, et ont plutôt la forme de petits troncs d'arbres ou de grosses branches irrégulières. L'analyse altimétrique et descriptive des données de terrain, actuellement en cours, a permis de reconnaître au moins cinq niveaux de superposition des poutres entrecroisées. L'extrémité des poutres horizontales est visible dans le parement : une régularité dans la mise en place de l'armature semble se distinguer au niveau de la façade, la partie arrière étant moins bien ordonnée. Ainsi, l'espacement entre les poutres perpendiculaires au parement est de 1,10 m ; cette dimension a pu être vérifiée sur 8 poutres consécutives (section moyenne des poutres : 17 x 10 cm). Un blocage de gros galets maintient l'ouvrage et un parement de gneiss en pierres sèches et en petits blocs bruts de calcaire s'appuie contre le talus ainsi armé pour maintenir et habiller le *murus* sur sa face visible. L'ensemble de l'armature présente, à l'avant de la levée de terre, une largeur moyenne de 3 mètres, le dernier niveau des poutres supérieures est ancré plus profondément, côté intérieur, elles recouvrent et débordent sur le paléosol.

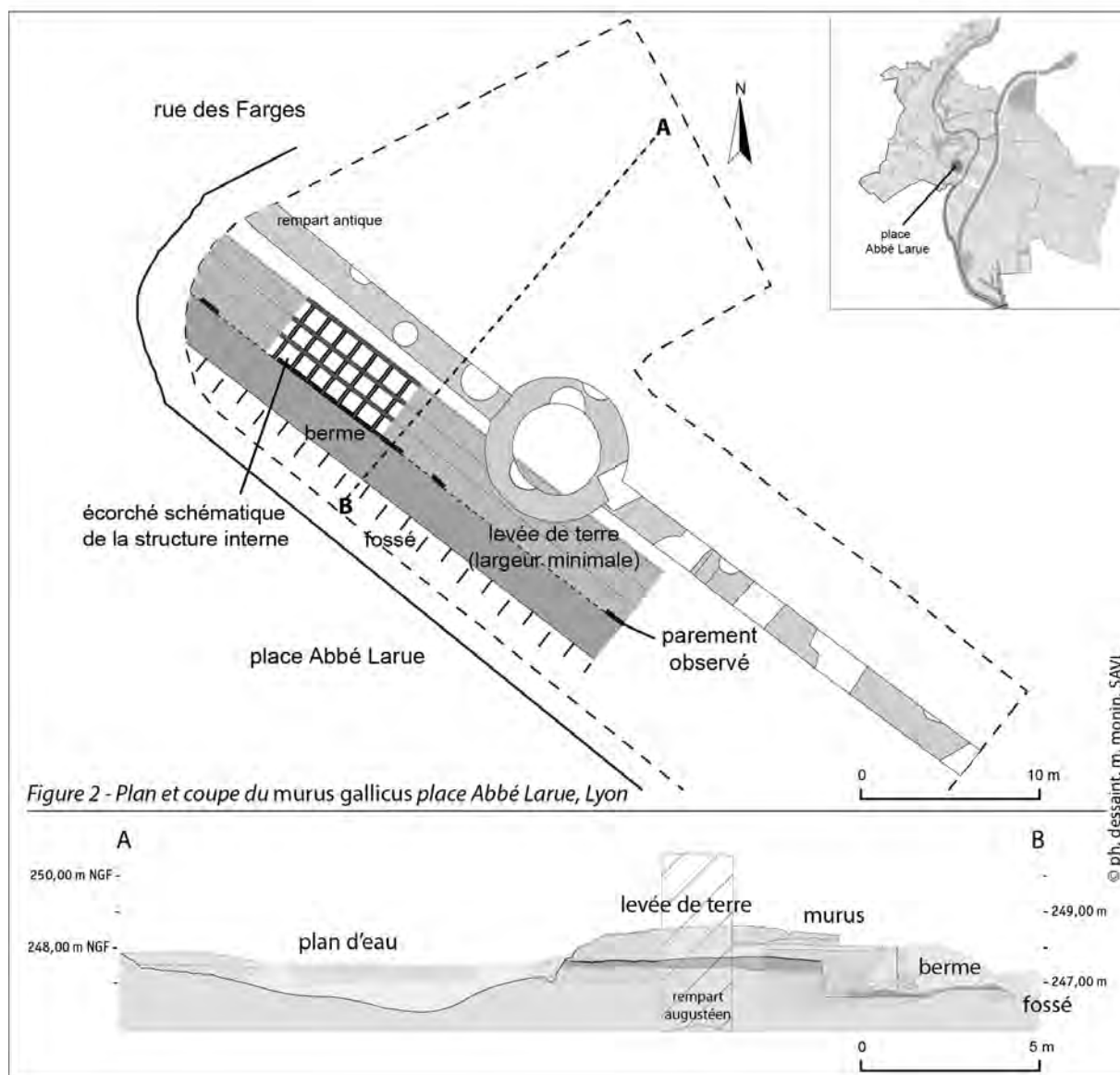


Figure 3 - Parement sud du murus

L'examen attentif du parement montre, outre les trous laissés par les poutres perpendiculaires, un lit subhorizontal qui semble correspondre à l'empreinte de plusieurs madriers (épaisseur 4-5 cm) qui habillent et rythment ainsi la façade. Cette particularité se retrouve sur chacun des segments mis au jour. La faible hauteur conservée du parement (0,60 m) n'a pas permis de reconnaître une deuxième ligne de madriers dans la partie supérieure. Le seul niveau de circulation mis en évidence, et lié au rempart, correspond à la berme située en avant du parement, d'une largeur de 2,20 m. Il s'agit du niveau à partir duquel le *murus* a été construit. Ce sol damé est constitué de petits galets morainiques mêlés au terrain naturel (lœss). Un sondage ouvert côté sud de la berme, donc en avant du *murus*, a permis la mise au jour de l'amorce du fossé (sur une largeur de 1 m et à une profondeur de 0,30 m), malheureusement détruit en majeure partie par la percée d'un grand fossé postérieur lié au bastion XIXe siècle. Les contraintes techniques de la construction du parking ont empêché la poursuite de sondages à d'autres endroits du site, en raison de la pente du *murus*, celui-ci se trouvant nettement en-deçà des niveaux de terrassement du futur parking (altitude de prescription de fond de fouille : 247.10 m NGF, altitude observée ponctuellement côté est : 245,60 m NGF). Les éventuels autres espaces de circulation ou d'occupation ont été oblitérés par les constructions postérieures, notamment pendant l'époque antique. Le mur a subi un effondrement qui a été perçu sur l'ensemble de la fouille et l'espace a été nivelé avant d'être réinvesti pour l'édification du rempart romain.

Environnement

Côté nord du *murus* a été reconnu un vaste plan d'eau identifié grâce à ses strates de comblements constituées d'une succession de couches limoneuses très hydromorphes. Des échantillons ont été recueillis à des fins d'analyses (palynologie, carpologie, paléoparasitologie, micromorphologie, C14). Ce plan d'eau présente des berges en pente douce. Une partie du mobilier issu du remplissage a été datée de la fin du Ier siècle av. J.-C. (fragments d'amphores Dressel 1 et 7/11). A ce jour, il est toutefois difficile de déterminer si cette structure était en usage au moment où le *murus gallicus* jouait son rôle d'ouvrage défensif ou bien si la mise en eau a eu lieu postérieurement. De même, sa durée d'utilisation n'a pas encore été complètement établie, les études céramologiques et analyses diverses n'étant pas encore finalisées.

Conclusions

Malgré la présence conséquente de vestiges d'occupation gauloise à proximité, la découverte d'un *murus gallicus* était néanmoins inespérée, voire inattendue sur le plateau de Fourvière à Lyon. Cet ouvrage fortifié, nécessairement lié à la présence d'un *oppidum* met en lumière de nouvelles perspectives sur la naissance de Lyon tant sur le plan de l'organisation spatiale que sur l'agencement de l'ancienne agglomération. La préservation des structures, dans un secteur très urbanisé aujourd'hui, est probablement due aux types de constructions qui lui ont succédé et qui ont nécessité l'apport de remblais importants qui, par leur nature, ont protégé les vestiges les plus anciens.

Sur le plan topographique, le rempart gaulois est situé sur une ligne de crête bordant le plateau de Fourvière au sud, donc à un emplacement où on domine l'ensemble de la vallée du Rhône et son confluent, l'agglomération s'étendant du côté nord. L'altitude supérieure du rempart apparaît toutefois relativement basse par rapport aux surfaces actuelles : cela s'explique par un important remaniement au début du XIXe siècle lors de l'édification du bastion et de la fortification attenante. Les aménagements en terrasse et les abrupts ont effectivement été largement comblés et tout le secteur a été surélevé, l'esplanade formée par la place Abbé Larue constituant le résultat de ces mouvements de terre.

Sur le plan typo-chronologique, et si l'on s'en réfère au classement établi par S. Fichtl (2010), il semble que le *murus* de Lyon appartienne à la catégorie Vertault/Alésia qui présente un poutrage horizontal avec des madriers en façade. Ce type de constructions serait parmi les plus récentes d'un point de vue chronologique. La faible quantité de mobilier livrée par la fouille du *murus* n'a pas encore livré tous ses secrets ainsi que les analyses C14 actuellement en cours. De même, les travaux de restitution et d'analyse ne sont pas encore aboutis, le rapport final d'opération étant en cours d'élaboration.

Enfin, il reste encore prématuré de restituer la surface de l'*oppidum* et par là-même le tracé du *murus*, car, en l'état actuel des recherches menées sur le territoire de la commune de Lyon, comme nous l'avons souligné, aucune découverte tangible n'est venue nourrir la réflexion. Une analyse de la micro-topographie pourrait éventuellement apporter quelques réponses aux nombreuses questions que soulève cette découverte.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Audin, 1969 : AUDIN A.- Le mur d'enceinte de *Lugdunum*, *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, IV, 1969, p. 171-180.

Desbat, 1987 : DESBAT A.- L'enceinte de Lyon au Haut-Empire, in École antique de Nîmes, *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord)*, Actes du colloque international de Nîmes (IIIe congrès archéologique de Gaule méridionale, 9-12 octobre 1985), Bulletin annuel, nouvelle série, n° 18, numéro spécial, 1987, p. 63-75.

Desbat, 2010 : DESBAT A.- Nouvelles données sur les origines de Lyon et sur les premiers temps de la colonie de *Lugdunum*, in R. González Villaescusa, J. Ruiz de Arbulo (éds.), *Simulacra Romae II. Rome, les capitales de province (capita prouinciarum) et la création d'un espace commun européen. Une approche archéologique*. (Actes du colloque tenu à Reims, les 19, 20 et 21 novembre 2008), Reims : Bulletin de la Société archéologique champenoise, Mémoire n° 19, 2010, p. 171-181.

Fichtl, 2010 : FICHTL St.- *Murus celticus*, Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 7044 de Strasbourg, l'UMR 6173-CITERES de Tours et Bibracte, à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006, Glux-en-Glenne : Bibracte, 2010, p. 351-363 (Bibracte : 19).

Le Mer, Chomer, 2007 : LE MER A.-C., CHOMER C.- Lyon, 69/2, Carte Archéologique de la Gaule, Préinventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, Ville de Lyon, Paris, 2007, 883 p., notice 529, lycée Saint-Just, p. 593-595

Mandy et al., 1989 : MANDY B., GODART C., SANDOZ G., KRAUSZ S., GENIN M., THIRION Ph., PICON M., MONIN M.- Les fossés du plateau de la Sarra, dans Aux origines de Lyon, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2, 1989, p. 37-94.

Mandy, Monin, 1990 : MANDY B., MONIN M., KRAUSZ S.- L'hôpital Sainte-Croix à Lyon, un quatrième fossé..., dans *Gallia*, 47, 1990, p. 79-102.

Maza, 2003 : MAZA G.- Le Verbe-Incarné in Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, La France du Centre-Est (Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes), *Gallia*, 60, p. 156-158.

Metzler et al., 1991 : METZLER et al.- Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique, Luxembourg, p. 82-84.

Monin, 1989 : MONIN M.- Le fossé de la rue Le Châtelier, dans Aux origines de Lyon, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2, 1989, p. 85-90.

Monin, Maza, 2003 : MONIN M., MAZA G.- Les fossés de l'hôpital Sainte-Croix, in *Lyon avant Lugdunum*, infolio éd., Poux M. et Savay-Guerraz H. (dir.), 2003, p. 106-107.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM, Prénom	Fonction	Fin de mandat
BARRAL Philippe	président	2015
GOMEZ DE SOTO José	vice-président	2016
ROULIERE-LAMBERT M-Jeanne	secrétaire générale	2015
MALRAIN François	secrétaire adjoint	2017
GRUAT Philippe	trésorier	2017
DUBREUCQ Emilie	trésorière adjointe - site internet	2015
AUGIER Laurence		2016
BLANCQUAERT Geertrui		2015
DEFFRESSIGNE Sylvie		2017
DUNNING Cynthia	relations internationales	2016
FICHTL Stephan	publications	2015
LANDOLT Michaël	journée d'information	2015
OLMER Fabienne		2017
ROURE Réjane	publications - blog	2016
SAUREL Marion	secrétariat scientifique	2017
SCHÖENFELDER Martin	relations internationales	2017
VAGINAY Michel		2016
VILLARD-LE TIEC Anne		2016
DAUBIGNEY Alain	président d'honneur	



L'**Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer** a été créée en 1983 afin de favoriser, soutenir et provoquer des études dans le domaine de l'archéologie de l'âge du Fer (période comprise entre 800 et 30 av. J.-C.). Elle a organisé et publié, depuis sa création, trente cinq colloques sur le territoire national et dans les pays limitrophes. Ces colloques réunissent 250 participants en moyenne, chercheurs issus d'institutions diverses, étudiants et amateurs, d'origines géographiques variées (Europe). Ils comprennent en général deux volets :

- d'une part un **thème « régional »**, consacré à l'actualité de la recherche sur l'âge du Fer dans la région d'accueil,
- d'autre part un **thème « spécialisé »**, destiné à confronter des travaux à l'échelle européenne sur un thème spécifique.

Outre le **colloque annuel**, qui a lieu pendant le week-end de l'Ascension, l'AFEAF organise, à Paris, en janvier ou février, une **journée d'actualité** où sont présentés les résultats de recherches effectuées pendant l'année passée (chantiers de fouille, études, travaux universitaires soutenus). Les textes de ces communications, agrémentés d'une ou deux illustrations, sont réunis et édités dans le **bulletin de l'AFEAF**, distribué aux membres à jour de leur cotisation.

.....

LE SITE

www.afeaf.org

LE BLOG

<http://afeaf.hypotheses.org>

.....

ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER

Siège social

Laboratoire d'archéologie
de l'Ecole Normale Supérieure
45 rue d'Ulm
75005 PARIS

Secrétariat

Marie-Jeanne Roulière-Lambert
65 chemin de Mancy
39000 LONS-LE-SAUNIER
port. 06 82 45 22 63
afeafcontact@gmail.com
(mjlambert@wanadoo.fr)